

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la Banque) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 comparativement aux exercices précédents. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Le présent rapport de gestion est daté du 1^{er} décembre 2010. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 13 Bénéfice net
- 14 Revenus
- 16 Frais
- 17 Impôts et taxes
- 18 Information financière trimestrielle

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 20 Description des activités
- 23 Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- 26 Gestion de patrimoine
- 30 Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- 33 Services bancaires de gros
- 35 Siège social

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2009

- 36 Sommaire du rendement de 2009
- 37 Rendement financier de 2009 par secteur d'exploitation

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 39 Revue du bilan
- 40 Qualité du portefeuille de crédit
- 50 Situation du capital
- 53 Arrangements hors bilan
- 55 Opérations entre apparentés
- 56 Instruments financiers

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 56 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 58 Gestion des risques

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

- 73 Estimations comptables critiques
- 76 Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière
- 83 Contrôles et procédures

Les renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.td.com, sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération, et constituent des énoncés prospectifs selon les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables, y compris la loi *U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, le rapport de gestion de 2010 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2011» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2011 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude qui plane sur les environnements financier, économique et réglementaire, de tels risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2010. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2010» de la rubrique «Notre rendement» du rapport de gestion de 2010; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et les liquidités, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Cette énumération n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2010. Les lecteurs doivent tenir compte de ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2010 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» ainsi qu'aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2011» pour chacun des secteurs d'exploitation, telles qu'elles sont mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif figurant dans le présent document représente le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (TD ou la Banque). TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 19 millions de clients regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 6 millions de clients en ligne. Au 31 octobre 2010, les actifs de TD totalisaient 620 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les PCGR et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque

retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

En date du 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A., qui exerce ses activités sous l'appellation TD Bank, la banque américaine la plus pratique, a été alignée sur la période de présentation de la Banque afin d'éliminer le décalage de un mois dans la présentation de l'information financière. Avant le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A. était incluse dans les états financiers de la Banque avec un décalage de un mois. D'après le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, «Modifications comptables», cet alignement est considéré comme une modification de convention comptable. La Banque a estimé que l'incidence sur les périodes antérieures était négligeable et, par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis du deuxième trimestre de 2009 a été rajusté pour aligner la période de présentation de TD Bank, N.A. sur celle de la Banque.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation – comme présentés de la Banque.

TABLEAU 1	RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts net	11 543 \$	11 326 \$	8 532 \$
Revenus autres que d'intérêts	8 022	6 534	6 137
Total des revenus	19 565	17 860	14 669
Provision pour pertes sur créances	1 625	2 480	1 063
Frais autres que d'intérêts	12 163	12 211	9 502
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	5 777	3 169	4 104
Charge d'impôts sur les bénéfices	1 262	241	537
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	106	111	43
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	235	303	309
Bénéfice net – comme présenté	4 644	3 120	3 833
Dividendes sur actions privilégiées	194	167	59
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	4 450 \$	2 953 \$	3 774 \$

TABLEAU 2 RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR
Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté
Résultats d'exploitation – rajustés

(en millions de dollars canadiens)

	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts net	11 543 \$	11 326 \$	8 532 \$
Revenus autres que d'intérêts ¹	8 020	7 294	5 840
Total des revenus	19 563	18 620	14 372
Provision pour pertes sur créances ²	1 685	2 225	1 046
Frais autres que d'intérêts ³	11 464	11 016	9 291
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	6 414	5 379	4 035
Charge d'impôts sur les bénéfices ⁴	1 387	923	554
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	106	111	43
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁵	307	371	375
Bénéfice net – rajusté	5 228	4 716	3 813
Dividendes sur actions privilégiées	194	167	59
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	5 034	4 549	3 754
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Amortissement des actifs incorporels ⁶	(467)	(492)	(404)
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron ⁷	–	–	323
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente ⁸	5	(450)	118
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁹	(69)	(276)	(70)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances ¹⁰	(4)	(126)	107
Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi ¹¹	11	–	(34)
Reprise (provision) pour réclamations d'assurance ¹²	17	–	(20)
Reprise (augmentation) de la provision générale dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros ¹³	44	(178)	–
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth ¹⁴	–	(39)	–
Cotisation spéciale imposée par la FDIC ¹⁵	–	(35)	–
Entente avec l'Agence du revenu du Canada ¹⁶	(121)	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(584)	(1 596)	20
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	4 450 \$	2 953 \$	3 774 \$

¹ Les revenus autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2010, perte avant impôts de 9 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; gain avant impôts de 14 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; recouvrement de 25 millions de dollars de réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; en 2009, perte avant impôts de 196 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte avant impôts de 564 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; en 2008, gain avant impôts de 186 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain avant impôts de 141 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; perte avant impôts de 30 millions de dollars découlant de la provision pour réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 15 ci-dessous.

² Les provisions rajustées pour pertes sur créances excluent les éléments à noter suivants : en 2010, reprise de 59 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; en 2009, augmentation de 255 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances (au bilan consolidé) dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros; en 2008, 17 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 10 ci-dessous.

³ Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2010, amortissement d'actifs incorporels de 592 millions de dollars comme expliqué à la note 6 ci-dessous; 108 millions de dollars de frais de restructuration et d'intégration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 653 millions de dollars; 429 millions de dollars de frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce; règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth au montant de 58 millions de dollars, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; cotisation spéciale imposée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) au montant de 55 millions de dollars, comme expliqué à la note 15 ci-dessous; en 2008, amortissement d'actifs incorporels de 577 millions de dollars; frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce de 111 millions de dollars; rajustement positif de 477 millions de dollars lié à la reprise de la provision pour litiges relative à Enron, comme expliqué à la note 7 ci-dessous.

⁴ Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau sur le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices non conformes aux PCGR comme présentée et de la charge rajustée à la rubrique « Impôts et taxes ».

⁵ La quote-part du bénéfice net d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : en 2010, amortissement d'actifs incorporels de 72 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 68 millions de dollars; en 2008, amortissement d'actifs incorporels de 66 millions de dollars.

⁶ L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade.

⁷ Le passif éventuel relatif à Enron pour lequel la Banque a constitué une provision a été réévalué étant donné l'évolution favorable de la jurisprudence sur des recours collectifs similaires touchant des valeurs mobilières à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis dans le cadre du litige opposant Stoneridge Partners, LLC et Scientific-Atlanta, Inc. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a comptabilisé un rajustement positif de 323 millions de dollars après impôts reflétant l'importante reprise de provision.

⁸ En date du 1^{er} août 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la récente détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit survenus plus tôt. La Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance. Par conséquent, la Banque a reclassé certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé.

⁹ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque peut engager des frais d'intégration et de restructuration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais

relatifs au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. À partir du deuxième trimestre de 2010, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a choisi de ne plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à Commerce dans cet élément à noter étant donné que les efforts dans ces domaines tirent à leur fin et que la restructuration et l'intégration de Commerce sont pratiquement achevées. Pour les douze mois terminés le 31 octobre 2010, les frais d'intégration ont découlé des acquisitions facilitées par la FDIC et de l'acquisition de South Financial, et aucuns frais de restructuration n'ont été comptabilisés.

- ¹⁰ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont constatées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés.
- ¹¹ Cet élément représente l'incidence des modifications prévues du taux d'impôt sur les bénéfices prévu par la loi sur les soldes d'impôts futurs nets.
- ¹² La Banque a inscrit dans les activités d'assurances de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants de réclamation pour les blessures

mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. En 2009, le gouvernement de l'Alberta a gagné son appel de la décision. Les requérants ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision devant la Cour suprême du Canada. En 2010, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande des requérants. Par suite de cette issue favorable, la Banque a repris sa provision pour litige relative à la limite des réclamations pour les blessures mineures en Alberta.

- ¹³ À compter du 1^{er} novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant de ce changement de méthode est incluse dans le poste «Augmentation des provisions générales pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros».
- ¹⁴ Par suite de l'annonce de la privatisation de TD Banknorth en novembre 2006, certains actionnaires minoritaires de TD Banknorth ont initié un recours collectif alléguant diverses réclamations contre la Banque, TD Banknorth et les dirigeants et administrateurs de TD Banknorth (litige initié par des actionnaires de TD Banknorth). En février 2009, les parties ont convenu de régler le litige moyennant 61,3 millions de dollars (50 millions de dollars US), dont un montant de 3,7 millions de dollars (3 millions de dollars US) avait déjà été comptabilisé au moment de la privatisation. La cour de chancellerie du Delaware a approuvé le règlement du litige initié par des actionnaires de TD Banknorth le 24 juin 2009 et le règlement est maintenant définitif. L'incidence nette après impôts du règlement a été de 39 millions de dollars.
- ¹⁵ Le 22 mai 2009, la FDIC, aux États-Unis, a approuvé l'imposition d'une cotisation spéciale donnant lieu à une charge de 55 millions de dollars avant impôts ou 49 millions de dollars US avant impôts.
- ¹⁶ La Banque a réglé plusieurs questions fiscales en suspens liées aux stratégies des Services bancaires de gros qui avaient fait l'objet de nouvelles cotisations par l'Agence de revenu du Canada (ARC) et pour lesquelles une décision était attendue de la part de la division des appels de l'ARC ou des tribunaux. La Banque a cessé d'entreprendre ces types de stratégies.

Rapprochement du bénéfice par action comme présenté et du bénéfice par action rajusté¹

(en dollars canadiens)	2010	2009	2008
Dilué – comme présenté	5,10 \$	3,47 \$	4,87 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice (voir ci-dessus)	0,67	1,88	(0,03)
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice par action seulement ²	–	–	0,04
Dilué – rajusté	5,77 \$	5,35 \$	4,88 \$
De base – comme présenté	5,13 \$	3,49 \$	4,90 \$

¹ Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Les chiffres relatifs au bénéfice dilué par action ne comprennent pas le bénéfice de Commerce pour le mois d'avril 2008 en raison d'un décalage de un mois entre la fin des trimestres jusqu'au premier trimestre de 2009, tandis que l'émission d'actions à la clôture a entraîné une incidence négative non récurrente sur le bénéfice de 4 cents l'action.

TABLEAU 3 AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES¹

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Canada Trust	159 \$	159 \$	143 \$
TD Bank, N.A.	200	257	170
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)	72	68	66
Divers	36	8	25
Total	467 \$	492 \$	404 \$

¹ L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires pour la période plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile

comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Les lecteurs doivent prendre note que les bénéfices et d'autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique, du RCI et du bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 4	RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES – RAJUSTÉ, DU PROFIT ÉCONOMIQUE ET DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	36 639 \$	35 341 \$	26 213 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition / actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	4 943	4 541	4 136
Capital investi moyen	41 582 \$	39 882 \$	30 349 \$
Coût du capital investi	10,0 %	10,0 %	9,3 %
Imputation au titre du capital investi	4 158 \$	3 988 \$	2 822 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	4 450 \$	2 953 \$	3 774 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices	584	1 596	(20)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	5 034 \$	4 549 \$	3 754 \$
Profit économique	876 \$	561 \$	932 \$
Rendement du capital investi	12,1 %	11,4 %	12,4 %

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2010

Acquisition de The South Financial Group, Inc.

Le 30 septembre 2010, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de The South Financial Group, Inc. (South Financial) pour une contrepartie totale d'environ 65 millions de dollars, payée au comptant et en actions ordinaires aux actionnaires ordinaires, soit respectivement 11 millions de dollars et 54 millions de dollars. Chaque action ordinaire de South Financial a été échangée contre 0,28 \$ US au comptant ou 0,004 action ordinaire de la Banque, ce qui a donné lieu à l'émission d'environ 720 mille actions ordinaires de la Banque. En outre, immédiatement avant la clôture de la transaction, le Département du Trésor des États-Unis a vendu à la Banque ses actions privilégiées de South Financial et les bons de souscription associés acquis dans le cadre du Capital Purchase Program du Département du Trésor, et a libéré tous les dividendes accumulés et non versés sur ces actions pour une contrepartie totale au comptant d'environ 134 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de South Financial à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 octobre 2010 ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Les résultats sont inclus dans ceux de TD Bank, N.A. et sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Au 30 septembre 2010, l'acquisition a ajouté au bilan consolidé de la Banque 6,6 milliards de dollars de prêts et 9,0 milliards de dollars de dépôts. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet de rajustements à mesure que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Nouveautés législatives aux États-Unis

La conjoncture récente de l'économie et des marchés a donné lieu à de nouvelles lois et à de nombreuses propositions de changement de la réglementation du secteur des services financiers, notamment d'importantes mesures législatives et réglementaires additionnelles aux États-Unis. Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street*

Reform and Consumer Protection Act (la «loi») qui déclenche une vaste réforme du secteur financier aux États-Unis. Couvrant plus de 2 300 pages, la loi aura une incidence sur toutes les institutions financières des États-Unis et sur de nombreux établissements financiers, y compris la Banque, qui mènent des activités en dehors des États-Unis. La loi entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, d'un mécanisme de résolution visant les institutions financières d'importance systémique, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés et de la rémunération des cadres. La loi sera complétée par une foule de dispositions réglementaires, et un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi aura une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas été rendus publics.

Les autres changements réglementaires récents comprennent les modifications apportées à la loi intitulée *Electronic Funds Transfer Act* («*Regulation E*»), laquelle interdit aux institutions financières d'imposer des frais aux consommateurs sur les opérations de paiement effectuées à un guichet automatique bancaire ou à un point de vente qui donnent lieu à un découvert, et à la loi intitulée *Credit Card Act*, qui, entre autres, limitera considérablement la capacité de la Banque à appliquer des taux d'intérêt et à imposer des frais basés sur le risque propre à un client. Pour plus d'informations sur l'incidence de la *Regulation E*, se reporter à «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» sous la rubrique «Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD» du présent rapport.

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de ces questions et d'autres faits législatifs nouveaux et d'analyser l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

Bénéfice net

APERÇU

- **Le bénéfice net comme présenté a atteint 4 644 millions de dollars, soit une hausse de 1 524 millions de dollars, ou 49 %, en regard de l'exercice précédent.**
- **Le bénéfice net rajusté a atteint 5 228 millions de dollars, soit une hausse de 512 millions de dollars, ou 11 %, en regard de l'exercice précédent.**

Le bénéfice net comme présenté pour l'exercice s'est établi à 4 644 millions de dollars, par rapport à 3 120 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice s'est établi à 5 228 millions de dollars, comparativement à 4 716 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine, qui a été en partie annulée par la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros et une perte accrue dans le secteur Siège social. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les bénéfices se sont améliorés en raison d'une croissance générale des revenus et des volumes pour la plupart des produits bancaires et d'une baisse de la provision pour pertes sur créances. Les bénéfices du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se sont accrus du fait de la hausse des revenus tirés des commissions, de la croissance des volumes et d'une baisse de la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance, annulées en partie par une augmentation des frais et l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les bénéfices dans le secteur Gestion de patrimoine ont augmenté par suite de la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à la croissance des actifs des clients, et de l'amélioration de la marge d'intérêt nette, en partie contrebalancées par le recul des bénéfices de TD Ameritrade et l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros ont reculé en raison principalement de conditions de marché moins favorables. La perte dans le secteur Siège social a augmenté sous l'effet surtout d'une hausse des frais nets du Siège social, des pertes de titrisation nettes plus élevées et de l'incidence des éléments fiscaux favorables et d'autres éléments constatés à l'exercice précédent, en partie annulées par une baisse des pertes associées aux activités de couverture et de trésorerie.

Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 5,10 \$ pour l'exercice, une hausse de 47 %, comparativement à 3,47 \$ pour l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 5,77 \$, une hausse de 8 %, par rapport à 5,35 \$ pour l'exercice précédent.

Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Les bénéfices du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part des bénéfices de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur nos résultats consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, comparativement à l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

(en millions de dollars canadiens)	2010 par rapport à 2009
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	
Diminution du total des revenus – rajusté	602 \$
Diminution des frais autres que d'intérêts – rajusté	352
Diminution du bénéfice net rajusté, après impôts	129
Diminution du bénéfice net comme présenté, après impôts	120

TD Ameritrade

Diminution de la quote-part des bénéfices, après impôts	42 \$
Diminution du bénéfice par action – rajusté	0,20 \$
Diminution du bénéfice par action – comme présenté	0,19 \$

PCGR DES ÉTATS-UNIS

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel sur formulaire 40-F de la Banque pour l'exercice 2010 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/investor/index.jsp>, et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 4 931 millions de dollars, par rapport à 4 450 millions de dollars selon les PCGR du Canada. Le fait que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires soit plus élevé selon les PCGR des États-Unis tient principalement à une hausse du bénéfice du fait qu'il a été mis fin à la désignation de certaines relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie qui avaient été désignées selon les PCGR du Canada et à la reprise de la provision d'assurance liée à la provision pour écarts défavorables relative aux contrats d'assurance selon les PCGR du Canada.

Revenus

APERÇU

- Les revenus comme présentés se sont établis à 19 565 millions de dollars, une progression de 1 705 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les revenus rajustés se sont établis à 19 563 millions de dollars, une augmentation de 943 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le revenu d'intérêts net a marqué une hausse de 217 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les revenus autres que d'intérêts comme présentés ont monté de 1 488 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 726 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour l'exercice a été de 11 543 millions de dollars, une hausse de 217 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable surtout aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine, en partie neutralisées par les baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. L'augmentation du revenu d'intérêts net dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique surtout par la croissance des volumes, notamment en ce qui concerne les dépôts de particuliers et d'entreprises et les prêts immobiliers garantis. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse par l'amélioration des marges et des volumes. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué essentiellement en raison de la baisse du revenu

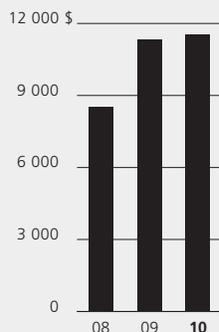
d'intérêts net lié aux activités de négociation. Le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a baissé en raison de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. En dollars américains, le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté de 358 millions de dollars, ou 12 %.

MARGE D'INTÉRÊT NETTE

La marge d'intérêt nette a diminué de 19 points de base (pdb) au cours de l'exercice pour s'établir à 2,35 % en regard de 2,54 % à l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

(en millions de dollars canadiens)

TABLEAU 5 REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES PRODUCTIFS MOYENS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010			2009			2008		
	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen
Actifs productifs									
Dépôts auprès de banques	21 880 \$	668 \$	3,05 %	16 775 \$	442 \$	2,63 %	14 264 \$	629 \$	4,41 %
Valeurs mobilières									
Détenues à des fins de transaction	55 438	1 387	2,50	51 020	2 137	4,19	73 138	3 123	4,27
Détenues à des fins autres que de transaction	108 299	2 393	2,21	97 390	2 617	2,69	60 726	2 331	3,84
Total des valeurs mobilières	163 737	3 780	2,31	148 410	4 754	3,20	133 864	5 454	4,07
Valeurs mobilières prises en pension	50 611	334	0,66	39 288	917	2,33	38 393	1 705	4,44
Prêts									
Prêts hypothécaires ²	92 104	3 260	3,54	82 447	3 392	4,11	79 000	4 057	5,14
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	96 930	6 142	6,34	86 567	5 508	6,36	72 630	4 634	6,38
Cartes de crédit	8 559	1 008	11,78	7 784	994	12,77	6 392	870	13,61
Dépôts d'entreprises et de gouvernements ^{2,3}	56 426	2 195	3,89	64 985	2 880	4,43	40 485	2 235	5,52
Total des prêts	254 019	12 605	4,96	241 783	12 774	5,28	198 507	11 796	5,94
Total des actifs productifs	490 247 \$	17 387 \$	3,55 %	446 256 \$	18 887 \$	4,23 %	385 028 \$	19 584 \$	5,09 %
Passifs portant intérêt									
Dépôts									
Particuliers	234 053 \$	2 600 \$	1,11 %	209 292 \$	3 289 \$	1,57 %	165 020 \$	3 679 \$	2,23 %
Banques	13 704	42	0,31	15 720	130	0,83	17 008	532	3,13
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	159 380	1 936	1,21	171 826	2 399	1,40	138 728	4 270	3,08
Total des dépôts	407 137	4 578	1,12	396 838	5 818	1,47	320 756	8 481	2,64
Billets et débentures subordonnés	12 420	667	5,37	12 475	671	5,38	12 439	654	5,26
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	52 437	562	1,07	29 286	978	3,34	44 006	1 823	4,14
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	698	37	5,30	1 450	94	6,48	1 449	94	6,49
Total des passifs portant intérêt	472 692 \$	5 844 \$	1,24 %	440 049 \$	7 561 \$	1,72 %	378 650 \$	11 052 \$	2,92 %
Total du revenu d'intérêts net sur les actifs productifs moyens	490 247 \$	11 543 \$	2,35 %	446 256 \$	11 326 \$	2,54 %	385 028 \$	8 532 \$	2,22 %

¹ Le revenu d'intérêts net comprend les dividendes sur les valeurs mobilières.

² Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 188 millions de dollars (140 millions de dollars en 2009) et d'un coût après amortissement de 188 millions de dollars (142 millions de dollars en 2009), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 85 millions de dollars (210 millions de dollars en 2009) et d'un coût après amortissement de 86 millions de dollars (226 millions de dollars en 2009).

Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

³ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

TABLEAU 6	ANALYSE DE LA VARIATION DU REVENU D'INTÉRÊTS NET					
	2010 par rapport à 2009			2009 par rapport à 2008		
	Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du			Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Total des actifs productifs	1 663 \$	(3 163) \$	(1 500) \$	3 211 \$	(3 908) \$	(697) \$
Total des passifs portant intérêt	(921)	2 638	1 717	(1 357)	4 848	3 491
Revenu d'intérêts net	742 \$	(525) \$	217 \$	1 854 \$	940 \$	2 794 \$

REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les revenus autres que d'intérêts pour l'exercice se sont établis à 8 022 millions de dollars, en hausse de 1 488 millions de dollars, ou 23 %, comme présentés, et à 8 020 millions de dollars, en hausse de 726 millions de dollars, ou 10 %, sur une base rajustée, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des revenus autres que d'intérêts rajustés s'explique par les hausses dans tous les secteurs. Les revenus autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros ont monté en raison surtout des pertes importantes sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine ont augmenté

du fait surtout de l'accroissement des actifs gérés moyens et de la hausse des commissions moyennes qui a été entraînée par le changement dans la composition de l'offre pour répondre aux préférences des clients. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des revenus autres que d'intérêts tient à la forte croissance des volumes dans les activités rémunérées à la commission. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté compte tenu de la hausse des revenus tirés des commissions et de l'incidence des récentes acquisitions, en partie annulées par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien.

TABLEAU 7	REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
	2010		2009		2010 par rapport à 2009	
		2010	2009	2008	Variation en %	
Services de placement et de valeurs mobilières						
Honoraires et commissions de TD Waterhouse		421 \$	465 \$	405 \$	(9,5)	
Service de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières		590	451	565	30,8	
Honoraires de prise ferme et de consultation		368	387	214	(4,9)	
Frais de gestion de placements		189	191	198	(1,0)	
Gestion des fonds communs		856	718	863	19,2	
Total des services de placement et de valeurs mobilières		2 424	2 212	2 245	9,6	
Commissions sur crédit		634	622	459	1,9	
Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières		75	(437)	331	117,2	
Revenu (perte) de négociation		484	685	(794)	(29,3)	
Frais de service		1 651	1 507	1 237	9,6	
Titrisations de prêts		489	468	231	4,5	
Services de cartes		820	733	589	11,9	
Assurances, déduction faite des règlements		1 028	913	927	12,6	
Honoraires de fiducie		153	141	140	8,5	
Autres revenus (pertes)		264	(310)	772	185,2	
Total		8 022 \$	6 534 \$	6 137 \$	22,8	

REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation, du revenu de négociation, qui comprend le revenu provenant des prêts de négociation, et du revenu provenant des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui sont gérés dans un portefeuille de négociation. Le revenu lié aux activités de négociation a diminué de 610 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à 2009. La diminution est principalement attribuable aux portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt, de crédit et de monnaies étrangères en raison de conditions de marché moins favorables. En 2010, les marchés se sont normalisés, ce qui a donné lieu à un resserrement de l'écart acheteur-vendeur, à une baisse du mouvement des clients et à une diminution des possibilités de transactions. De plus, un recouvrement relatif à un engagement de prêt avait eu lieu à l'exercice précédent. Le revenu lié aux activités de négociation dans

les portefeuilles d'actions et autres a également reculé, principalement en raison du portefeuille de titres énergétiques, résultat d'une augmentation des activités clients et des possibilités de transactions à l'exercice précédent. L'apport des actions a également diminué par rapport à l'exercice précédent alors que les portefeuilles avaient bénéficié de la remontée des cours boursiers à l'échelle mondiale.

La proportion du revenu lié aux activités de négociation qui est attribuable au revenu d'intérêts net et celle qui est attribuable au revenu de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement des portefeuilles de négociation de la Banque. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt montent, le revenu d'intérêts net diminue et le revenu de négociation présenté dans les revenus autres que d'intérêts augmente. La direction estime que le total du revenu lié aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

TABLEAU 8	REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION					
	2010		2009		2008	
		2010	2009	2008		
Revenu d'intérêts net		827 \$	1 210 \$	379 \$		
Revenu (perte) de négociation		484	685	(794)		
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ¹		21	47	(165)		
Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation		1 332 \$	1 942 \$	(580) \$		
Par produit						
Portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit		896 \$	1 292 \$	(663) \$		
Portefeuilles de monnaies étrangères		418	573	481		
Portefeuilles d'actions et autres		(3)	30	(233)		
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur		21	47	(165)		
Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation		1 332 \$	1 942 \$	(580) \$		

¹ Exclut les montants relatifs aux valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui ne sont pas gérées dans un portefeuille de négociation, mais qui ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques.

Frais

APERÇU

- Les frais autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 12 163 millions de dollars, en baisse de 48 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 11 464 millions de dollars, en hausse de 448 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 62,2 % comparativement à 68,4 % à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour s'établir à 58,6 % comparativement à 59,2 % à l'exercice précédent.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice se sont établis à 12 163 millions de dollars, comparativement à 12 211 millions de dollars à l'exercice précédent, une baisse de 48 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 11 464 millions de dollars, en hausse de 448 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés a été causée par l'augmentation des frais dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrues du fait surtout de la hausse de la rémunération de l'effectif, des coûts liés aux projets, des pertes autres que sur créances et de l'investissement dans de nouvelles succursales, contrebalancés en partie par une baisse des frais de litige et de la taxe sur le capital. Dans le secteur Gestion de patrimoine, la montée des frais autres que d'intérêts s'explique par la hausse de la rémunération variable et des commissions de suivi, l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni et les investissements soutenus dans l'accroissement de l'effectif de vente de nos activités de conseil. Les frais autres que d'intérêts

des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait des investissements dans de nouvelles succursales et l'infrastructure, compensés en partie par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien.

RATIO D'EFFICIENCE

Le ratio d'efficacité mesure l'efficacité de l'exploitation et est calculé d'après les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités.

Le ratio d'efficacité comme présenté et rajusté de la Banque s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une meilleure efficacité dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et la division mondiale de gestion de patrimoine.

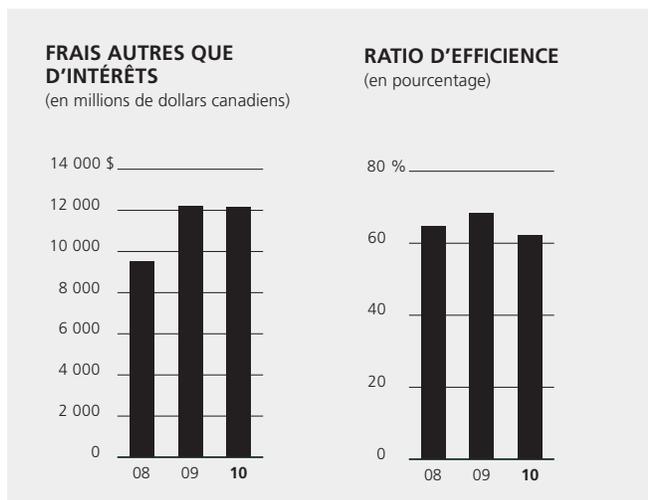


TABLEAU 9 FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010 par rapport à 2009			
	2010	2009	2008	Variation en %
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	3 747 \$	3 671 \$	3 089 \$	2,1
Rémunération au rendement	1 337	1 342	1 235	(0,4)
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	876	826	660	6,1
Total des salaires et des avantages sociaux	5 960	5 839	4 984	2,1
Frais d'occupation des locaux				
Loyers	577	559	463	3,2
Amortissement	335	323	225	3,7
Impôt foncier	49	50	33	(2,0)
Divers	275	281	214	(2,1)
Total des frais d'occupation des locaux	1 236	1 213	935	1,9
Frais de matériel et de mobilier				
Loyers	209	285	216	(26,7)
Amortissement	266	277	213	(4,0)
Divers	405	335	254	20,9
Total des frais de matériel et de mobilier	880	897	683	(1,9)
Amortissement des autres actifs incorporels	592	653	577	(9,3)
Frais de restructuration	17	36	48	(52,8)
Marketing et développement des affaires	595	566	491	5,1
Frais liés aux activités de courtage	297	274	252	8,4
Services professionnels et de conseil	804	740	569	8,6
Communications	251	239	210	5,0
Frais divers				
Impôts et taxe sur le capital et taxe d'affaires	213	274	234	(22,3)
Affranchissement	166	156	138	6,4
Déplacements et déménagements	134	138	106	(2,9)
Autres	1 018	1 186	275	(14,2)
Total des frais divers	1 531	1 754	753	(12,7)
Total des frais	12 163 \$	12 211 \$	9 502 \$	(0,4)
Ratio d'efficacité – comme présenté	62,2 %	68,4 %	64,8 %	(620) pdb
Ratio d'efficacité – rajusté	58,6	59,2	64,6	(60)

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Impôts et taxes

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 1 050 millions de dollars, ou 96 %, par rapport à 2009. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a augmenté de 1 021 millions de dollars, ou 424 %, par rapport à 2009. Les autres impôts et taxes ont monté de 29 millions de dollars, ou 3 %, en regard de 2009. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 493 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à 2009. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices a grimpé de 464 millions de dollars, ou 50 %, par rapport à 2009.

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif de la Banque comme présenté a été de 21,8 % pour 2010 par rapport à 7,6 % pour 2009. La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique surtout par une augmentation du bénéfice net avant impôts, une baisse proportionnelle des bénéfices exonérés d'impôt, une augmentation du taux d'impôt sur les activités internationales et une charge de 121 millions de dollars liée à une entente avec l'Agence du revenu du Canada.

La Banque présente son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. La charge d'impôts de TD Ameritrade, de 132 millions de dollars pour l'exercice comparativement à 196 millions de dollars pour 2009, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt de la Banque.

TABLEAU 10		IMPÔTS				
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2010		2009		2008
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1 761 \$	30,5 %	1 006 \$	31,8 %	1 342 \$	32,7 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(283)	(4,9)	(333)	(10,5)	(345)	(8,4)
Écart de taux liés aux activités internationales	(359)	(6,2)	(448)	(14,1)	(457)	(11,1)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	121	2,1	–	–	–	–
Divers – montant net	22	0,3	16	0,4	(3)	(0,1)
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices effectif – comme présenté	1 262 \$	21,8 %	241 \$	7,6 %	537 \$	13,1 %

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif rajusté de la Banque s'est élevé à 21,6 % pour 2010, comparativement à 17,2 % en 2009. Cette hausse s'explique surtout par une augmentation du bénéfice net avant impôts rajusté, une baisse proportionnelle des bénéfices exonérés d'impôt et une augmentation du taux d'impôt effectif sur les activités internationales.

TABLEAU 11		RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE (DE L'ÉCONOMIE) D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES NON CONFORME AUX PCGR ¹		
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2010	2009	2008
Charge d'impôts sur les bénéfices – comme présentée		1 262 \$	241 \$	537 \$
Rajustements pour les éléments à noter : Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices²				
Amortissement des actifs incorporels		197	229	239
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron		–	–	(154)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente		19	114	(23)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		38	153	41
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances		5	70	(62)
Impôts sur les bénéfices liés à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi		11	–	(34)
Réclamations d'assurance		(8)	–	10
Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros		(16)	77	–
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth		–	19	–
Cotisation spéciale imposée par la FDIC		–	20	–
Entente avec l'Agence du revenu du Canada		(121)	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter		125	682	17
Charge d'impôts sur les bénéfices – rajustée		1 387	923	554
Autres impôts et taxes				
Charges sociales		316	283	242
Impôts et taxes sur le capital et sur les primes		207	268	228
TPS, TVH et taxes de vente provinciales		222	172	172
Taxes municipales et taxes d'affaires		133	126	106
Total des autres impôts et taxes		878	849	748
Total des impôts et taxes – rajusté		2 265 \$	1 772 \$	1 302 \$
Taux d'impôt sur les bénéfices effectif – rajusté ³		21,6 %	17,2 %	13,7 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent rapport de gestion.

² L'effet fiscal pour chaque élément à noter est calculé au moyen du taux d'impôt effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

Information financière trimestrielle

SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2010

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 994 millions de dollars, soit une baisse de 16 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 1,07 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,12 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre s'est établi à 1 260 millions de dollars, soit une baisse de 47 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action rajusté s'est établi à 1,38 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,46 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les revenus ont été de 5 017 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 299 millions de dollars, ou 6 %, comme présentés, et de 5 032 millions de dollars, en hausse de 223 millions de dollars, ou 5 %, sur une base rajustée, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus rajustés est principalement attribuable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine, et elle a été en partie annulée par un recul dans le secteur Services bancaires de gros. L'augmentation des revenus dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique par la croissance des volumes des prêts immobiliers garantis, des services de financement, des dépôts de particuliers et d'entreprises et de l'assurance. La croissance des revenus des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'explique par une hausse des volumes de prêts et de dépôts, l'élargissement des écarts de taux sur les produits et les acquisitions récentes, le tout en partie neutralisé par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine se sont accrues en raison des solides revenus tirés des commissions attribuables à l'accroissement des actifs des clients, de l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni et de la hausse de la marge d'intérêt nette. Les revenus des Services bancaires de gros ont diminué en raison de la baisse des revenus des activités relatives aux marchés financiers et aux prêts aux grandes entreprises par rapport au solide rendement de l'exercice précédent, en partie compensées par l'amélioration des opérations sur monnaies étrangères, la hausse des honoraires tirés des opérations de fusions et acquisitions et des services conseils, et les gains sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 404 millions de dollars, soit 117 millions de dollars, ou 22 %, de moins qu'au quatrième trimestre de l'exercice précédent, étant donné surtout la diminution des provisions relatives aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, qui s'explique principalement par des conditions de crédit plus favorables résultant de l'amélioration du contexte économique.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établis à 3 263 millions de dollars, en hausse de 168 millions de dollars, ou 5 %, comme présentés, et à 3 088 millions de dollars, en hausse de 281 millions de dollars, ou 10 %, sur une base rajustée, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse a surtout été causée par les frais des secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté en raison des coûts liés aux projets, qui comprenaient des coûts liés à l'annulation d'un projet, du calendrier des investissements des entreprises et de l'augmentation de la rémunération de l'effectif. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse des frais autres

que d'intérêts a été induite surtout par les charges d'exploitation associées aux récentes acquisitions, aux frais relatifs aux nouvelles succursales et aux investissements effectués dans les infrastructures. Dans le secteur Gestion de patrimoine, la montée des frais autres que d'intérêts s'explique par l'augmentation de la rémunération variable et des commissions de suivi entraînée par la croissance des revenus attribuable à l'augmentation des niveaux d'actifs dans les activités de conseil et les activités de gestion d'actifs, par l'augmentation des investissements afin de soutenir la croissance de l'entreprise et par l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni.

Le taux d'impôt effectif comme présenté de la Banque a été de 27,7 % pour le trimestre, contre 12 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse enregistrée par rapport au quatrième trimestre de 2009 découle surtout de l'augmentation du bénéfice net avant impôts comme présenté et d'une charge de 121 millions de dollars liée à une entente conclue avec l'Agence du revenu du Canada au cours de l'exercice considéré, par rapport à des économies d'impôts ponctuelles comprenant l'incidence des taux d'impôt futurs attribuable à la baisse des taux d'impôt et le règlement des contrôles fiscaux au cours de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif rajusté de la Banque a été de 20,5 % pour le trimestre, contre 15,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse enregistrée par rapport au quatrième trimestre de 2009 découle surtout de l'augmentation du bénéfice net avant impôts comme présenté pour le trimestre de l'exercice considéré, par rapport à des économies d'impôts ponctuelles comprenant l'incidence des taux d'impôt futurs attribuable à la baisse des taux d'impôt et le règlement des contrôles fiscaux au cours de l'exercice précédent.

ANALYSE DES TENDANCES TRIMESTRIELLES

Au cours des huit trimestres précédents, les bénéfices rajustés sous-jacents de la Banque ont connu une solide croissance dans les secteurs de détail. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les bénéfices ont marqué une croissance robuste tout au long des huit trimestres précédents grâce à la croissance marquée des volumes, aux marges régulières et à la baisse de la provision pour créances douteuses. Malgré les environnements d'exploitation et de réglementation difficiles, les bénéfices des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté au cours des huit derniers trimestres grâce à la croissance des volumes des prêts et des dépôts et à la baisse de la provision pour pertes sur créances après le sommet atteint au deuxième trimestre de 2009.

Les revenus de Gestion de patrimoine ont affiché une croissance stable tout au long des huit trimestres précédents grâce à la reprise des marchés boursiers et à l'amélioration des marges en 2010. Les revenus de Gestion de patrimoine comprennent l'apport du placement de la Banque dans TD Ameritrade, qui a généré des bénéfices moins élevés cette année, surtout au quatrième trimestre de 2010, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien et des bénéfices moins élevés de TD Ameritrade.

L'apport des Services bancaires de gros aux bénéfices a commencé à se normaliser après le premier trimestre de 2010 par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, quand les marchés des capitaux se sont rapidement remis de la crise du crédit, ce qui a entraîné un regain d'activité de la clientèle, un rétrécissement des écarts de taux et une hausse des liquidités sur les marchés financiers.

Les bénéfices de la Banque dépendent de certains facteurs saisonniers, surtout le fait que les résultats du deuxième trimestre sont désavantagés par le nombre moins élevé de jours ouvrables.

Les bénéfices de la Banque sont également touchés par des événements de marché et des variations des taux de change.

Pour consulter l'analyse des résultats du quatrième trimestre de l'exercice considéré, se reporter à la rubrique intitulée «Sommaire du rendement du quatrième trimestre de 2010».

TABLEAU 12 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois terminés les							
	2010				2009			
	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.
Revenu d'intérêts net	2 983 \$	2 921 \$	2 790 \$	2 849 \$	2 825 \$	2 833 \$	2 940 \$	2 728 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 034	1 823	1 977	2 188	1 893	1 834	1 385	1 422
Total des revenus	5 017	4 744	4 767	5 037	4 718	4 667	4 325	4 150
Provision pour pertes sur créances	404	339	365	517	521	557	772	630
Frais autres que d'intérêts	3 263	2 966	2 953	2 981	3 095	3 045	3 051	3 020
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	374	310	308	270	132	209	(8)	(92)
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	27	26	26	27	27	28	28	28
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	45	74	61	55	67	84	63	89
Bénéfice net – comme présenté	994	1 177	1 176	1 297	1 010	912	545	653
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices								
Amortissement des actifs incorporels	115	117	123	112	116	122	127	127
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	8	14	(23)	(4)	73	43	134	200
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	18	5	–	46	89	70	50	67
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	4	(9)	2	7	19	75	44	(12)
Économie d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	(11)	–	–	–	–
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	–	–	(17)	–	–	–	–
Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	–	(44)	–	–	46	77	55
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	39	–
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	–	–	–	35	–	–
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	121	–	–	–	–	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	266	127	58	133	297	391	471	437
Bénéfice net – rajusté	1 260	1 304	1 234	1 430	1 307	1 303	1 016	1 090
Dividendes sur actions privilégiées	48	49	48	49	48	49	41	29
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 212 \$	1 255 \$	1 186 \$	1 381 \$	1 259 \$	1 254 \$	975 \$	1 061 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Bénéfice de base par action								
Comme présenté	1,08 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,45 \$	1,12 \$	1,01 \$	0,59 \$	0,75 \$
Rajusté	1,39	1,44	1,37	1,61	1,47	1,47	1,15	1,28
Bénéfice dilué par action								
Comme présenté	1,07	1,29	1,30	1,44	1,12	1,01	0,59	0,75
Rajusté	1,38	1,43	1,36	1,60	1,46	1,47	1,14	1,27
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	9,7 %	12,2 %	13,0 %	14,0 %	11,0 %	9,7 %	5,6 %	7,2 %
(en milliards de dollars canadiens)								
Actifs productifs moyens	512 \$	502 \$	478 \$	470 \$	451 \$	438 \$	447 \$	449 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage des actifs productifs moyens	2,31 %	2,31 %	2,39 %	2,41 %	2,48 %	2,57 %	2,70 %	2,41 %

Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires que la Banque offre au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11,5 millions de particuliers et de petites entreprises. En tant que fournisseur de services clients de premier plan, TD Canada Trust offre partout, en tout temps, des solutions bancaires par téléphone, par Internet, par plus de 2 733 guichets bancaires automatiques et par un réseau de 1 127 succursales réparties dans tout le pays. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous la marque TD Assurance, la Banque offre un large éventail de produits d'assurances, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé au Canada et aux États-Unis, l'assurance de dommages aux entreprises aux États-Unis, ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

Gestion de patrimoine est un chef de file grâce à son offre intégrée de services de placement en ligne, de conseils, de services aux clients privés et de gestion d'actifs à l'échelle mondiale à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions, et est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada, selon la part de marché des actifs. Arrimée étroitement aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD vise à proposer une expérience client exceptionnelle.

Au sein de ses réseaux de placement en ligne à l'échelle mondiale, Gestion de patrimoine est un leader du marché au Canada et au Royaume-Uni grâce à Courtage à escompte TD Waterhouse et à TD Waterhouse International. Aux États-Unis, TD Ameritrade est le leader du secteur au chapitre des opérations. Au Canada, les branches de conseil de TD Waterhouse offrent individuellement une proposition de valeur unique, et collectivement elles proposent, en mode intégré, une continuité de services conseils tenant compte de la complexité des besoins des clients. Le Groupe Clientèle Privée TD d'Amérique du Nord offre une vaste gamme de services bancaires, de services fiduciaires et de services de gestion de placement discrétionnaire à des clients fortunés. Gestion de Placements TD, un des principaux gestionnaires de placement d'Amérique du Nord, offre des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** comprennent les activités de services bancaires de détail et commerciaux de la Banque aux États-Unis. Sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, les activités de détail offrent un large éventail de produits et services financiers par l'entremise de multiples modes de prestation, y compris un réseau de 1 273 succursales situées tout le long de la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride, des solutions bancaires par téléphone, par mobile et par Internet et des guichets bancaires automatiques, qui permettent aux clients d'avoir accès de presque partout, en tout temps, à des services bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis répondent également aux besoins des entreprises, en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et de services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. TD a développé son réseau aux États-Unis en 2010 en acquérant The South Financial Group, Inc. et les activités de trois banques de Floride auprès de la FDIC.

Les **Services bancaires de gros** offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions de titres d'emprunt et d'actions, fourniture de conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, satisfaction des besoins de transactions courantes, de financement et de placement de nos clients. Les clients de notre marque Valeurs Mobilières TD comprennent des sociétés, des gouvernements et des institutions de première qualité sur les principaux marchés des capitaux du monde. Les Services bancaires de gros font partie intégrante de la stratégie de TD, permettant un accès au marché pour les activités de gestion de patrimoine et de détail de TD et offrant des solutions bancaires de gros à nos partenaires et à leurs clients.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, les activités de couverture et de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'incidence des éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

En date du troisième trimestre de 2008, les activités liées aux assurances et aux cartes de crédit aux États-Unis ont été transférées aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et les activités américaines de gestion de patrimoine, à Gestion de patrimoine aux fins de la présentation de l'information de gestion, conformément au nouveau cadre de gestion nord-américain. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités puisque l'incidence n'était pas importante.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, elle indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation, y compris les éléments que la direction ne considère pas comme étant sous le contrôle des secteurs d'exploitation. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque». Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement du capital investi». De l'information sectorielle est également présentée à la note 33 afférente aux états financiers consolidés de 2010.

Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, dont les revenus de dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement en équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est éliminé dans le secteur Siège social. Le rajustement en équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 415 millions de dollars, comparativement à 470 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Comme il est indiqué à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de 2010, la Banque titre des prêts de détail et des débiteurs détenus par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre de transactions qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les transactions comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiducies cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

La rubrique «Perspectives et orientation pour 2011» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent est fondée sur les opinions de la Banque et sur la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et les résultats réels pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» et la rubrique «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs».

TABLEAU 13 RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ¹		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Revenu d'intérêts net	7 134 \$	6 348 \$	336 \$	270 \$	3 579 \$	3 607 \$	1 815 \$	2 488 \$	(1 321) \$	(1 387) \$	11 543 \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 237	3 101	2 121	1 935	1 180	1 117	1 059	733	425	(352)	8 022	6 534
Total des revenus	10 371	9 449	2 457	2 205	4 759	4 724	2 874	3 221	(896)	(1 739)	19 565	17 860
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 046	1 155	–	–	646	948	25	164	(92)	213	1 625	2 480
Frais autres que d'intérêts	4 934	4 725	1 813	1 701	2 910	3 213	1 395	1 417	1 111	1 155	12 163	12 211
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	4 391	3 569	644	504	1 203	563	1 454	1 640	(1 915)	(3 107)	5 777	3 169
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 296	1 097	197	159	230	(70)	588	503	(1 049)	(1 448)	1 262	241
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	–	–	–	–	106	111	106	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	194	252	–	–	–	–	41	51	235	303
Bénéfice net (perte nette) – comme présenté	3 095	2 472	641	597	973	633	866	1 137	(931)	(1 719)	4 644	3 120
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices²												
Amortissement des actifs incorporels	–	–	–	–	–	–	–	–	467	492	467	492
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	(5)	450	(5)	450
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	–	69	276	–	–	–	–	69	276
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	4	126	4	126
Économie d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	–	–	–	–	–	(11)	–	(11)	–
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	–	–	–	–	(17)	–	(17)	–
Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	–	–	–	–	–	–	–	(44)	178	(44)	178
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	–	–	–	39	–	39
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	–	–	–	–	–	–	–	35	–	35
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	–	–	–	–	121	–	–	–	121	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	–	–	–	–	69	276	121	–	394	1 320	584	1 596
Bénéfice net (perte nette) – rajusté	3 095 \$	2 472 \$	641 \$	597 \$	1 042 \$	909 \$	987 \$	1 137 \$	(537) \$	(399) \$	5 228 \$	4 716 \$
(en milliards de dollars canadiens)												
Capital investi moyen	9,3 \$	8,8 \$	4,4 \$	4,7 \$	17,9 \$	20,0 \$	3,2 \$	3,8 \$	6,8 \$	2,6 \$	41,6 \$	39,9 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	68	64	8	8	88	80	32	34	3	4	200	190

¹ Comme expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» et à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2010, depuis le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2009, par suite de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines, les résultats de TD Banknorth et de Commerce sont consolidés suivant la période de présentation de la Banque.

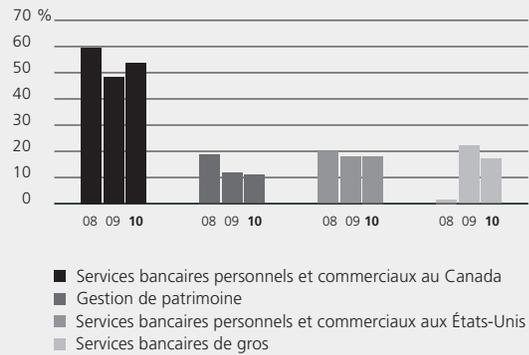
² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent rapport de gestion.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie canadienne continue de ralentir, après un premier rebond du taux de croissance réel du PIB qui a caractérisé le deuxième semestre de 2009 et le premier trimestre de 2010. Les ménages canadiens, dont les dépenses ont attisé ce rebond, se font plus prudents dans leurs dépenses maintenant que les niveaux d'endettement ont atteint des sommets inégalés. Cette prudence explique en bonne partie le ralentissement général, et bon nombre de secteurs reculent en tandem. Sur le marché du travail, le nombre net moyen d'emplois créés variait entre 30 000 et 40 000 par mois il y a moins d'un an, mais il a été d'à peine 5 000 à 6 000 au cours des derniers mois. Les ventes de maisons accusent encore un retard de 25 % par rapport au sommet atteint en décembre 2009, même compte tenu des gains du second semestre de l'exercice 2010. Et, bien que les prix ne baissent plus autant, le marché de l'habitation ne sera pas, au cours des prochains trimestres, le moteur économique qu'il a déjà été. Somme toute, une certaine tension a commencé à s'installer, que les exportations n'aideront pas à dissiper. La demande américaine stagne toujours, alors que la Réserve fédérale met en œuvre une deuxième série de mesures d'assouplissement quantitatif – efficace jusqu'ici – pour déjouer les prévisions de baisse de l'inflation et relancer l'anémique marché du travail. Entre-temps, les problèmes de dette souveraine en Europe ont entraîné l'adoption de politiques d'austérité à l'échelle du continent, de l'Irlande à la France et jusqu'en Grèce, réduisant la croissance économique de la région à une allure très modérée. Au Canada, les investissements des sociétés continuent d'être l'élément fort des prévisions. Puisque les taux d'intérêt restent bas, que les conditions de crédit sont favorables et que leurs bénéfices sont en croissance, les entreprises canadiennes ont bien des incitatifs pour augmenter leur capacité de production, et ainsi soutenir la croissance à court terme. De façon générale, les Services économiques TD prévoient que le taux de croissance réel trimestriel du PIB sera de 1,5 % à 2,5 % selon une base annualisée moyenne avant la fin de 2011. Pour ce qui est des principaux taux d'intérêt, il est peu probable que la Banque du Canada modifie sa cible de taux de financement à un jour avant le second semestre de 2011. La banque centrale s'affaire en ce moment à équilibrer la pression ascendante exercée sur le dollar canadien par l'écart entre les taux d'intérêt en vigueur au Canada et ceux en vigueur aux États-Unis, en tâchant toutefois de ne pas inciter les ménages à s'endetter davantage par le maintien du niveau peu élevé des taux actuels.

BÉNÉFICE NET PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

(en pourcentage du bénéfice net total)



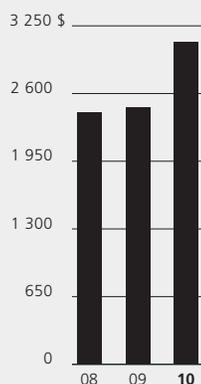
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque au Canada, ainsi que les activités d'assurances de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11,5 millions de particuliers et de petites entreprises.

3 095 \$

(en millions de dollars canadiens)

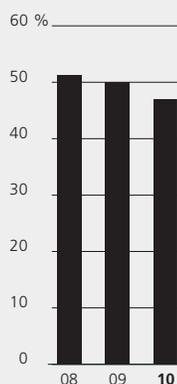
BÉNÉFICE NET



48 %

(en pourcentage)

RATIO D'EFFICIENCE



Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2010	2009	2008
Dépôts des particuliers	2 534 \$	2 508 \$	2 463 \$
Crédit à la consommation	2 435	2 175	1 922
Services bancaires aux entreprises	2 028	1 912	1 798
Prêts immobiliers garantis	2 017	1 515	1 314
Assurances, déduction faite des règlements	1 107	1 075	1 080
Autres ¹	250	264	249
Total	10 371 \$	9 449 \$	8 826 \$

¹ Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffrets de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un bénéfice record de 3 095 millions de dollars, en hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent, et revenus et efficience records.
- Croissance des revenus de 10 %, grâce à la hausse générale des volumes et à la progression des revenus tirés des frais.
- Investissement continu dans des secteurs de contact direct avec la clientèle dans le but d'améliorer davantage le service à la clientèle. Amélioration de notre position de leader du marché sur le plan des heures d'ouverture des succursales, qui dépassent de 54 % la moyenne de nos concurrents, et maintien du leadership du secteur pour le nombre d'ouvertures de nouvelles succursales, soit 166 depuis 2005, dont 21 nouvelles succursales en 2010.
- Annonce de l'ouverture sept jours sur sept de plus de 300 succursales dans 90 collectivités partout au Canada, qui offriront des services bancaires le dimanche.
- Meilleurs gains de part du marché des services de crédit bancaires aux entreprises parmi les cinq grandes banques canadiennes sur douze mois et pour la période cumulative de trois ans.
- Reconnus comme un leader du secteur en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
 - premier rang pour l'excellence du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques au pays, selon Synovate, spécialistes en études de marché, pour la sixième année de suite. Le classement de Synovate pour les prix récompensant les meilleurs services bancaires en 2010 se fonde sur un sondage réalisé au cours de l'année terminée en août 2010 auprès d'un échantillon représentatif au niveau régional et démographique de 39 000 clients de services bancaires partout au Canada. Appelé «indice de service à la clientèle», ce sondage est réalisé depuis 1987.
 - premier rang du classement J.D. Power and Associates pour la satisfaction globale de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes, pour la cinquième année d'affilée. Les résultats de 2010 sont le reflet des réponses de 14 583 clients des services bancaires de détail au Canada à un sondage mené en mars et en juin 2010 par J.D. Power and Associates, entreprise de services de renseignements à caractère commercial. TD Canada Trust a obtenu la note la plus élevée pour les six principaux critères de satisfaction de la clientèle, soit l'activité des comptes, les renseignements sur les comptes, l'offre de produits, la facilité, les frais, et la résolution de problèmes.
- Croissance de 11 % des primes brutes souscrites par TD Assurance, ce qui a permis de conserver le premier rang du marché de l'assurance directe et d'augmenter la part globale du marché au Canada.

ENJEUX DE 2010

- L'environnement persistant de bas taux d'intérêt a nuï aux marges sur les produits liés au taux préférentiel.
- Concurrence accrue entre les grandes banques canadiennes et les autres concurrents sur le marché des prêts hypothécaires résidentiels garantis et des dépôts à terme.
- Hausse marquée des coûts de réclamation liés aux indemnités d'accident en Ontario.

PROFIL DU SECTEUR

Les grandes banques du pays et quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence fait en sorte qu'il est devenu difficile de soutenir la croissance de la part de marché et de maintenir des avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Les clients s'attendent à des solutions bancaires plus pratiques et économiques. Pour continuer de réussir, il nous faut un service à la clientèle et une facilité d'accès exceptionnels et des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne de l'assurance de dommages aux particuliers compte un nombre relativement important de joueurs, chacun ayant une part de marché limitée. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale ont fait l'objet de nouveaux regroupements et ne comptent plus que quelques grandes entreprises.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est la suivante :

- Intégrer les éléments de l'expérience client confortable dans tout ce que nous faisons.
- Être reconnu comme un employeur de choix.
- Utiliser nos forces pour consolider les secteurs sous-représentés.
- Simplifier les activités afin d'être un moteur efficace de croissance des revenus.
- Investir dans l'avenir pour dégager un rendement supérieur des bénéfices de façon constante.

TABLEAU 14 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts net	7 134 \$	6 348 \$	5 790 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 237	3 101	3 036
Total des revenus	10 371	9 449	8 826
Provision pour pertes sur créances	1 046	1 155	766
Frais autres que d'intérêts	4 934	4 725	4 522
Bénéfice net – comme présenté	3 095 \$	2 472 \$	2 424 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement du capital investi	33,4 %	28,1 %	29,3 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,92	2,90	2,95
Ratio d'efficience	47,6	50,0	51,2
Nombre de succursales de détail au Canada	1 127	1 116	1 098
Nombre moyen d'équivalents temps plein	34 108	32 725	32 167

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont eu un bénéfice net record de 3 095 millions de dollars, en hausse de 623 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi pour l'exercice s'est établi à 33,4 %, contre 28,1 % pour l'exercice précédent.

Les revenus de l'exercice ont atteint 10 371 millions de dollars, une hausse de 922 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une forte hausse des volumes pour la plupart des produits bancaires. La marge sur les actifs productifs moyens a gagné 2 pdb pour s'établir à 2,92 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des marges sur les prêts immobiliers garantis, annulée en partie par une compression des marges sur les dépôts résultant de l'environnement persistant de bas taux d'intérêt et de la baisse des revenus tirés des frais de résiliation d'hypothèques. Une croissance des volumes a été enregistrée surtout dans les prêts immobiliers garantis et les dépôts de particuliers et d'entreprises. Le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, s'est accru de 19,8 milliards de dollars, ou 12 %, et celui des prêts à la consommation, de 3,8 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a été de 1,4 milliard de dollars, ou 5 %, plus élevé. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 5,4 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,6 milliards de dollars, ou 14 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont grimpé de 313 millions de dollars, ou 11 %.

La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 1 046 millions de dollars, soit une baisse de 109 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 950 millions de dollars, soit une diminution de 101 millions de dollars, ou 10 %, et la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 96 millions de dollars, soit un recul de 7 millions de dollars, ou 7 %. La provision pour pertes sur créances en pourcentage des actifs moyens s'est établie à 0,4 %, soit 10 pdb de moins que pour l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 553 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars en regard de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets des services bancaires commerciaux ont atteint 62 millions de dollars, en baisse de 51 millions de dollars, ou 45 %, en regard de l'exercice précédent en raison d'une gestion active des dossiers. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,85 % du total des prêts comparativement à 0,93 % au 31 octobre 2009.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 4 934 millions de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 209 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation de la rémunération de l'effectif, des dépenses liées aux projets, des pertes autres que sur créances et de l'investissement dans les nouvelles succursales, le tout partiellement contrebalancé par une baisse des frais de litige et de la taxe sur le capital.

L'effectif moyen a été augmenté de 1 383 postes ETP, ou 4 %, en regard de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité s'est amélioré, atteignant 47,6 %, par rapport à 50,0 % à l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- **Dépôts des particuliers** – En 2010, la Banque a continué de profiter de sa position sur le marché pour dégager une forte croissance des volumes dans les gammes de services liées aux dépôts. Bien que la concurrence à l'égard des comptes ait été en croissance, la Banque a maintenu la plus grande part de marché et a continué à accroître le nombre net de comptes actifs.
- **Prêts à la consommation** – Forte croissance des prêts à la consommation et des soldes de cartes de crédit du fait de l'accroissement des dépenses des consommateurs et de l'augmentation de la part de marché en 2010.
- **Crédit immobilier garanti** – Bien que le premier semestre ait connu une forte croissance des volumes avant l'instauration de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique et du fait des taux d'intérêt attractifs, le marché a ralenti au cours du second semestre de l'exercice.

Services bancaires aux entreprises

- **Services bancaires commerciaux** – L'investissement continu dans les nouvelles succursales, les ressources en contact direct avec les clients et les outils s'est traduit par un accroissement important des volumes et des gains de part de marché pour tous les produits, particulièrement les dépôts, qui ont enregistré une croissance à deux chiffres. La conjoncture économique s'étant stabilisée, les pertes sur créances ont baissé par rapport à l'exercice précédent.
- **Services bancaires aux petites entreprises** – La clientèle a continué de croître au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à une forte augmentation du volume des dépôts. L'investissement stratégique s'est poursuivi dans l'ajout de conseillers auprès des petites entreprises en succursale, de même que dans les outils de vente afin de mieux pourvoir l'effectif de vente.
- **Services aux commerçants** – Nous offrons des solutions aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 100 000 établissements de commerce partout au pays. Les volumes d'affaires et les revenus ont continué d'augmenter en 2010 par suite de l'accroissement des dépenses, de l'intégration du portefeuille de clients MasterCard acquis auprès de First Data et de la constitution d'un effectif de vente directe spécialisé pour ces services.

Assurance

- **Compagnie d'assurances générales TD** – La solide croissance de l'unité dans notre secteur de l'assurance destinée aux groupes d'affinités et une importante révision de la tarification de nos activités d'assurance en direct ont donné lieu à une forte croissance des primes, ce qui a renforcé la position de TD Assurance à titre de chef de file de l'assurance automobile et habitation pour les particuliers et de l'assurance directe destinée aux groupes d'affinités au Canada.
- **TD Vie et Santé** – La croissance du volume a été solide pour toutes les gammes de produits du fait notamment de taux de ventes plus élevés, d'une progression continue à deux chiffres des souscriptions Maladie grave et d'un meilleur maintien de la clientèle qui atteint plus de trois millions de Canadiens.
- **TD Assurance, entreprise de services de courtage traditionnels**, est, en importance, le dixième courtier en assurance appartenant à une banque aux États-Unis.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2011

Nous prévoyons continuer de profiter de notre position de chef de file pour les heures d'ouverture des succursales et les investissements soutenus dans notre réseau, mais la croissance des bénéfices devrait ralentir étant donné que la hausse des volumes devrait s'estomper pour la plupart des produits et que la période prolongée de faibles taux d'intérêt et la concurrence sur le plan des prix continueront de faire pression sur les marges. La forte croissance des affaires sous-jacentes combinée à des marges en progression grâce à la Réforme de l'assurance en Ontario qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2010 devrait stimuler le secteur de l'assurance. Nous prévoyons que les pertes sur créances resteront stables en 2011. Alors que nous continuerons de mettre l'accent sur les investissements soutenus appropriés dans nos activités, nous prévoyons que la hausse des frais sera modérée au cours du prochain exercice et que le levier d'exploitation positif sera maintenu.

Nos principales priorités pour 2011 sont les suivantes :

- **Améliorer notre position de leader pour le service à la clientèle et la facilité d'accès.**
- **Créer une expérience de service à la clientèle intégrée dans tous les canaux.**
- **Préparer TDCT en vue d'un ralentissement de la croissance, en gérant les frais d'une manière rigoureuse, tout en éliminant le gaspillage et en simplifiant les technologies, les processus et les contrôles.**
- **Continuer de soutenir les activités sous-représentées, tout en recensant de nouvelles sources de revenus.**

Gestion de patrimoine

En offrant des services de courtage en ligne, de conseil et de gestion d'actifs, Gestion de patrimoine TD aide notre clientèle de particuliers et d'institutions à bâtir et préserver leur patrimoine et à planifier la transition.

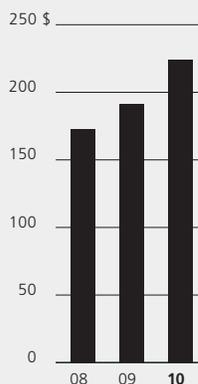
183 \$

(en milliards de dollars canadiens)

ACTIFS GÉRÉS¹

224 \$

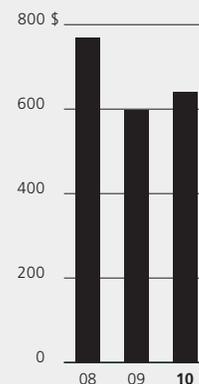
(en milliards de dollars canadiens)

ACTIFS ADMINISTRÉS²

641 \$

(en millions de dollars canadiens)

BÉNÉFICE NET

Division mondiale de gestion de patrimoine³

(en millions de dollars canadiens)

Revenus⁴

Courtage à escompte

Gestion d'actifs

Activités de conseil

Total – Division mondiale de gestion de patrimoine⁵

2010

2009

2008

778

742

743

756

643

777

923

820

808

2 457 \$

2 205 \$

2 328 \$

¹ Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations.

² Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients).

³ Exclut le placement de la Banque dans TD Ameritrade.

⁴ Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

⁵ En date du troisième trimestre de 2008, la Banque a transféré les activités américaines de gestion de patrimoine au secteur Gestion de patrimoine aux fins de présentation de l'information de gestion. Les données des périodes antérieures n'ont pas été reclassées puisque l'incidence sur les résultats du secteur n'a pas été importante.

POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice net de Gestion de patrimoine de 641 millions de dollars a augmenté de 7 % par rapport à 2009, alors que celui de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut TD Ameritrade, a gagné 30 %, principalement sous l'effet de l'amélioration de la marge d'intérêt nette, de l'augmentation des actifs gérés et des actifs administrés du fait de la croissance de la clientèle et de la reprise sur les marchés boursiers. L'apport aux bénéfices de la participation de la Banque dans TD Ameritrade a été de 194 millions de dollars pour l'exercice, soit 23 % de moins que pour l'exercice précédent.
- Les revenus ont progressé de 11 % par rapport à l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des revenus tirés des commissions découlant de l'accroissement des actifs moyens de clients liés aux activités de conseil et de gestion d'actifs et à l'amélioration de la marge d'intérêt nette. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de négociation dans nos activités de courtage en ligne au Canada.
- Les actifs administrés de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui s'établissaient à 224 milliards de dollars au 31 octobre 2010, ont progressé de 33 milliards de dollars, ou 17 %, par rapport au 31 octobre 2009, principalement du fait de l'ajout de nouveaux actifs de clients et de la reprise des marchés. Les actifs gérés s'établissaient à 183 milliards de dollars au 31 octobre 2010, marquant une hausse de 12 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2009, grâce à l'ajout net de nouveaux actifs de clients et à la récente reprise des marchés.
- Les activités de courtage en ligne ont enregistré des volumes d'opérations plus élevés, en hausse de 12 % par rapport aux volumes records de 2009. Au quatrième trimestre de 2010, nous avons lancé une plateforme de négociation mondiale innovatrice afin de procurer aux clients canadiens un accès direct en ligne aux principaux marchés européens et d'Asie-Pacifique. Au Royaume-Uni, nos services de courtage en ligne ont conservé le premier rang du marché, en nombre d'opérations par jour.
- Les activités de conseil ont ajouté à leur effectif un nombre net de 43 nouveaux conseillers en contact direct avec la clientèle au Canada.
- Fonds Mutuels TD a lancé avec succès la Catégorie Société Fonds Mutuels TD, une nouvelle Série Plus pour les fonds à revenus fixes, et le Fonds d'obligations ultra court terme TD au cours du quatrième trimestre de 2010, générant près de 570 millions de dollars de ventes nettes en deux mois.
- TD Investment Management a été nommé par Benefits Canada le gestionnaire de caisses de retraite dont la croissance a été la plus rapide pour 2010 dans la catégorie gestion d'actifs de plus de 10 milliards de dollars¹.

ENJEUX DE 2010

- Les revenus de négociation dans les activités de courtage en ligne au Canada ont nettement subi l'incidence de l'accroissement du volume de transactions qui ont été générées par un secteur du courtage actif.
- L'environnement soutenu de faibles taux d'intérêt a eu des répercussions sur les marges.

PROFIL DU SECTEUR

Gestion de patrimoine TD exerce ses activités dans trois pays : le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. Au Canada, la concurrence est extrêmement vive et comprend les grandes banques, les grandes compagnies d'assurance et les compagnies monogammes de gestion de patrimoine. TD est un leader du marché du courtage en ligne et de la gestion d'actifs, et sa part de marché des activités de conseil est en croissance. Compte tenu du niveau de concurrence au Canada, notre réussite est fonction de notre capacité à livrer une plus grande fonctionnalité dans nos activités de courtage en ligne et à fournir des solutions de placement et des conseils visant à gérer l'accumulation et la préservation du patrimoine de même que la transition de façon à répondre aux besoins des clients tant à la pré-retraite que pendant la retraite.

Aux États-Unis, le secteur de la gestion de patrimoine est vaste mais fragmenté, et englobe les banques, les banques privées, les sociétés de fonds commun de placement et les courtiers à escompte. Du Maine jusqu'à la Floride, la Banque rivalise avec des banques nationales et régionales, ainsi qu'avec des maisons de courtage.

Au Royaume-Uni et en Europe, le secteur est dominé par de solides joueurs régionaux ayant une faible présence ou notoriété paneuropéenne. TD soutient la concurrence en offrant des services de courtage en ligne en multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail et des services de garde et de compensation à des sociétés clientes.

STRATÉGIE GLOBALE

Placement en ligne à l'échelle mondiale

- Devenir chef de file au moyen de la tarification, d'un service insurpassable et d'une fonctionnalité intuitive tout en continuant à étendre notre présence à l'échelle mondiale.

Activités de conseils au Canada

- Offrir des services complets de planification des placements et du patrimoine de façon à répondre aux besoins des clients pré-retraités et retraités quant à la préservation et à la transition de leur patrimoine.
- Continuer à consolider les relations de recommandation d'affaires avec les partenaires des services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Groupe Clientèle Privée d'Amérique du Nord

- Pourvoir aux besoins des clients fortunés en matière de placements et de conseils.
- Les priorités actuelles consistent à poursuivre l'harmonisation de cette relation de consultation afin d'améliorer les recommandations tout en s'ouvrant à des marchés offrant de grandes possibilités.

Gestion de Placements en Amérique du Nord

- Pousser la pénétration des canaux, amplifier les relations institutionnelles et étendre l'accès aux actions internationales.

¹ Le prix est attribué d'après le sondage Benefits Canada / CIIN Money Managers Survey portant sur l'année terminée en juin 2010.

TAB LEAU 15 GESTION DE PATRIMOINE			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts net	336 \$	270 \$	347 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 121	1 935	1 981
Total des revenus	2 457	2 205	2 328
Frais autres que d'intérêts	1 813	1 701	1 615
Bénéfice net			
Division mondiale de gestion de patrimoine	447	345	480
TD Ameritrade	194	252	289
Total	641 \$	597 \$	769 \$
Principaux volumes et ratio – Division mondiale de gestion de patrimoine			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	224 \$	191 \$	173 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	183	171	170
Rendement du capital investi	14,5 %	12,8 %	19,4 %
Ratio d'efficience	73,8	77,1	69,4
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 043	6 864	6 419

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour l'exercice s'est établi à 641 millions de dollars, soit une hausse de 44 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut TD Ameritrade, a atteint 447 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars, ou 30 %, surtout en raison de l'augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à l'augmentation des actifs moyens des clients dans les activités de conseil et les activités de gestion de placement et à l'amélioration de la marge d'intérêt nette découlant des stratégies de gestion de la trésorerie. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a généré un bénéfice net de 194 millions de dollars, en baisse de 58 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse découle de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien et du recul des bénéfices de TD Ameritrade. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 592 millions de dollars canadiens, soit une baisse de 52 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi de Gestion de patrimoine a été de 14,5 %, contre 12,8 % pour l'exercice précédent.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 457 millions de dollars, soit une augmentation de 252 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par l'accroissement des actifs gérés moyens et la hausse des commissions moyennes attribuables au changement apporté dans la composition de l'offre pour répondre aux préférences des clients. Les revenus de courtage en ligne ont légèrement progressé en raison de la hausse du revenu d'intérêts net, en partie contrebalancée par la baisse des revenus de négociation. Les revenus tirés des activités de conseil ont augmenté principalement du fait de l'accroissement des actifs moyens de clients.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 813 millions de dollars, une hausse de 112 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des frais s'explique surtout par la hausse de la rémunération variable associée à l'augmentation des revenus tirés des commissions, par l'accroissement des commissions de suivi induite par la croissance des revenus découlant de l'augmentation des actifs administrés,

par l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni, par la hausse des frais liés aux volumes et par notre investissement continu dans la croissance de l'effectif de vente des activités de conseil. Ces frais ont été en partie neutralisés par une réduction des frais dans les activités américaines de gestion de patrimoine.

Le nombre moyen d'ETP pour l'exercice s'est accru de 179, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent. Cet accroissement s'explique surtout par les acquisitions au Royaume-Uni, l'ajout de nouveaux conseillers en contact direct avec la clientèle et de personnel de soutien, et l'affectation de personnel additionnel au traitement des volumes d'affaires accrus. Le ratio d'efficience pour l'exercice s'est amélioré, atteignant 73,8 %, comparativement à 77,1 % pour l'exercice précédent.

Les actifs administrés s'établissaient à 224 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit une progression de 33 milliards de dollars, ou 17 %, par rapport au 31 octobre 2009, qui a été essentiellement amenée par l'ajout net de nouveaux actifs de clients et une reprise des marchés au cours du second semestre de l'exercice. Les actifs gérés atteignaient 183 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit une hausse de 12 milliards de dollars, comparativement au 31 octobre 2009.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Au 31 octobre 2010, le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 45,93 % (45,95 % au 31 juillet 2010; 45,06 % au 31 octobre 2009) des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Le 6 août 2010, la convention des actionnaires a été modifiée de façon à ce que i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant que la Banque pourra se prévaloir d'un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

TAB LEAU 16 BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ		
(en millions de dollars américains)		
	Aux 30 septembre	
	2010	2009
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 208 \$	1 778 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	7 391	5 712
Autres actifs	6 128	10 882
Total de l'actif	14 727 \$	18 372 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	1 934 \$	2 492 \$
Montants à payer aux clients	6 810	9 915
Autres passifs	2 211	2 414
Total du passif	10 955	14 821
Avoir des actionnaires	3 772	3 551
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	14 727 \$	18 372 \$

TABLEAU 17 ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

(en millions de dollars américains)

	Pour les exercices terminés les	
	30 septembre 2010	30 septembre 2009
Revenus		
Revenu d'intérêts net	422 \$	347 \$
Revenus tirés des commissions et autres revenus	2 139	2 061
Total des revenus	2 561	2 408
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	622	511
Divers	974	795
Total des frais d'exploitation	1 596	1 306
Autres frais	53	42
Bénéfices avant impôts	912	1 060
Charge d'impôts sur les bénéfices	320	416
Bénéfice net¹	592 \$	644 \$
Bénéfice par action – de base	1,01 \$	1,11 \$
Bénéfice par action – dilué	1,00 \$	1,10 \$

¹ La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Placement en ligne à l'échelle mondiale

- Courtage à escompte TD Waterhouse offre une gamme complète de produits et de services aux investisseurs de détail autonomes et aux conseillers en placement de même qu'aux sociétés clientes par l'intermédiaire du secteur Services institutionnels. TD Waterhouse est le plus grand courtier à escompte du Canada sur le plan des actifs administrés et du volume d'opérations et domine le secteur au chapitre de la rentabilité, des prix et du service. TD Waterhouse International offre des services de courtage en ligne en multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail et des services de garde et de compensation à des sociétés clientes au Royaume-Uni et en Europe. Cette entreprise de services de courtage en ligne domine le marché et se classe au premier rang en nombre d'opérations par jour au Royaume-Uni et, récemment, elle s'est implantée en Irlande et en Europe.

Activités de conseil au Canada

- Intégrés et étroitement alignés sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les activités de conseil de TD au Canada, soit Planification financière TD Waterhouse, Conseils de placements privés TD Waterhouse et Gestion privée TD Waterhouse, forment une organisation jouissant d'une masse critique pouvant répondre aux besoins des clients en matière de pré-retraite et de retraite. Chacune des entreprises de conseil s'adresse à un secteur distinct et offre une proposition de valeur précise qui correspond aux niveaux d'actifs des clients et à la complexité de leurs besoins. Ensemble, elles fournissent des solutions de placement et des conseils visant à gérer l'accumulation des actifs des clients et la préservation de leur patrimoine de même que la transition.

Groupe Clientèle Privée d'Amérique du Nord

- Le Groupe Clientèle Privée offre des solutions complètes répondant aux besoins complexes d'une clientèle fortunée. En arrimant étroitement son offre de services spécialisés sur l'offre des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, le Groupe Clientèle Privée offre des services bancaires, des services fiduciaires et des services de gestion de placement discrétionnaire à des clients fortunés. Afin de répondre aux besoins des clients bien nantis aux États-Unis, une relation stratégique, axée principalement sur les recommandations, a été instaurée entre le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et TD Ameritrade.

Gestion de Placements en Amérique du Nord

- Gestion de Placements TD (GPTD) est l'un des principaux gestionnaires de placements en Amérique du Nord qui offre des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail. Au Canada, Fonds Mutuels TD offre l'une des gammes les plus diversifiées de fonds mutuels et de portefeuilles gérés de façon professionnelle. Les activités de placements institutionnels de GPTD dominent le marché au Canada et prennent régulièrement de l'expansion aux États-Unis. Les deux unités travaillent en étroite collaboration avec les activités de Gestion de patrimoine pour aligner le montage et la création des produits, les ventes de gros et la distribution.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2011

Nous gardons un optimisme prudent à l'approche de 2011. Le ralentissement de la croissance économique aux États-Unis peut continuer à avoir une incidence défavorable sur les marchés boursiers, et la faiblesse des taux d'intérêt continue de faire pression sur les marges. À plus long terme, nos prévisions de croissance demeurent positives. Nos principales priorités pour 2011 sont les suivantes :

- Continuer à améliorer la fonctionnalité du canal en ligne en lançant, pour les clients, de nouvelles solutions qui tirent parti des capacités héritées de nos récentes acquisitions à l'échelle internationale.
- Continuer de créer des solutions complètes pour nos activités de conseil au moyen des outils de planification et d'accroître notre part de marché en misant sur les possibilités du secteur de la retraite.
- Continuer de renforcer l'accent mis sur la croissance de nos activités en accroissant notre gamme de produits et en collaborant de près avec nos partenaires des services de détail dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis.
- Mettre à profit l'excellence de nos capacités de gestion de placements institutionnels pour décrocher de nouveaux mandats face à nos concurrents.
- Continuer d'améliorer nos capacités matérielles et notre technologie pour accroître davantage l'efficacité de la plateforme de Gestion de patrimoine et procurer un service à la clientèle insurpassable.

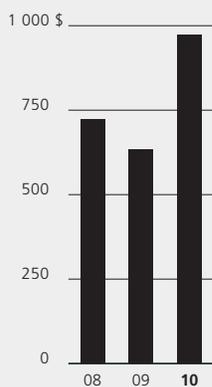
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, une gamme complète de services bancaires à plus de 6,5 millions de clients, dont des particuliers, des entreprises et des gouvernements.

973 \$

(en millions de dollars canadiens)

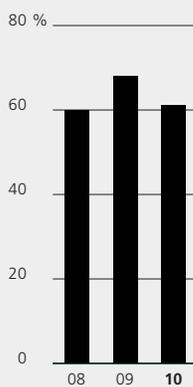
BÉNÉFICE NET



61 %

(en pourcentage)

RATIO D'EFFICIENCE

Actifs¹

(en millions de dollars canadiens)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Prêts à la consommation	24 026 \$	20 371 \$	16 861 \$	23 550 \$	18 900 \$	15 844 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	41 545	36 108	35 154	40 722	33 500	33 033
Titres de créance classés comme prêts ²	5 054	7 900	–	4 954	7 302	–
Titres de placement ³	36 590	27 998	28 366	35 866	25 879	26 655
Autres actifs	11 164	12 261	8 231	10 943	11 333	7 734
Total	118 379 \$	104 638 \$	88 612 \$	116 035 \$	96 914 \$	83 266 \$

¹ Exclusion faite de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

² Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

³ Les titres de placement au 31 octobre 2008 comprennent 9 690 millions de dollars (8 354 millions de dollars US) de titres de créance reclassés dans les prêts en 2009.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un bénéfice comme présenté de 941 millions de dollars US et d'un bénéfice rajusté de 1 milliard de dollars US dans un contexte d'exploitation difficile.
- Bénéfice rajusté le plus élevé depuis l'entrée de TD sur le marché américain en 2005.
- Gain de part de marché rentable tant pour les prêts que pour les dépôts, tout en maintenant une excellente qualité du crédit.
- Croissance interne des prêts d'environ 3 milliards de dollars US et des dépôts de 5 milliards de dollars US depuis l'exercice précédent (7 milliards de dollars US et 24 milliards de dollars US, y compris les acquisitions réalisées en 2010 et les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade), pendant un important ralentissement économique.
- Affermissement de notre présence sur la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride, par la conclusion de l'acquisition de South Financial et par l'acquisition des activités de trois banques floridiennes auprès de la FDIC («opérations facilitées par la FDIC»).
- Intégration réussie des acquisitions en Floride facilitées par la FDIC au cours du second semestre de 2010. L'intégration de The South Financial Group, Inc. devrait se réaliser en 2011.
- Maintien du leadership pour le service à la clientèle et la facilité d'accès grâce à nos heures d'ouverture qui sont 44 % plus étendues que celles de nos concurrents dans les régions du centre du littoral de l'Atlantique et de la Nouvelle-Angleterre.
- Investissement soutenu dans la croissance de la franchise qui s'est traduit par l'ouverture de 32 nouvelles succursales au cours de l'exercice 2010.

ENJEUX DE 2010

- Modifications de lois et de règlements ayant une incidence sur le contexte d'exploitation, les produits et les caractéristiques économiques de TD Bank.
- Maintien de bas taux d'intérêt, qui limite le potentiel de croissance des bénéfices.
- Demande de prêts affaiblie par la lenteur de la reprise économique et la stagnation prolongée du marché de l'emploi.
- Concurrence accrue exerçant une pression sur les marges.
- Stabilisation de la qualité des actifs, mais maintien d'une provision pour pertes sur créances élevée en raison du fort niveau de radiations.

PROFIL DU SECTEUR

Le secteur bancaire américain a été marqué par un nombre important de regroupements au cours des 18 derniers mois qui sont le fait surtout d'opérations facilitées par la FDIC. Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel dans tous les secteurs d'activité. TD Bank subit une concurrence féroce de la part d'autres banques et d'institutions financières, comme les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients en se positionnant comme chef de file pour la facilité d'accès et le service à la clientèle dans les régions où nous menons nos activités, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'emploi de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des frais d'exploitation.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se présente comme suit :

- Fournir des services de qualité supérieure aux clients par l'intermédiaire de tous les canaux.
- Se concentrer sur la croissance interne (y compris l'ouverture de nouvelles succursales), sur l'amélioration de la productivité et sur les initiatives de ventes croisées.
- Continuer à être reconnu comme le leader des services bancaires pratiques.
- Maintenir la grande qualité des actifs par rapport à nos concurrents.
- Réaliser des acquisitions et les intégrations connexes et saisir les synergies.

TABLEAU 18 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2010	2009	2008 ¹	2010	2009	2008 ¹
Revenu d'intérêts net	3 579 \$	3 607 \$	2 144 \$	3 451 \$	3 093 \$	2 110 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 180	1 117	853	1 140	960	842
Total des revenus	4 759	4 724	2 997	4 591	4 053	2 952
Provision pour pertes sur créances – prêts	616	698	226	592	601	222
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	30	250	–	29	209	–
Provision pour pertes sur créances – total	646	948	226	621	810	222
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	2 910	3 213	1 791	2 805	2 391	1 655
Frais autres que d'intérêts – rajustés	2 803	2 785	1 679	2 702	2 390	1 335
Bénéfice net – comme présenté	973	633	722	941	541	712
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices²						
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	69	276	84	67	240	82
Bénéfice net – rajusté	1 042	909	806	1 008	781	794
Principaux volumes et ratios						
Rendement du capital investi	5,8 %	4,5 %	6,1 %	5,8 %	4,5 %	6,1 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	61,1	68,0	59,8	61,1	68,0	59,8
Ratio d'efficacité – rajusté	58,9	59,0	56,0	58,9	59,0	56,0
Marge sur actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ³	3,49	3,52	3,84	3,49	3,52	3,84
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 269	1 028	1 062	1 269	1 028	1 062
Nombre moyen d'équivalents temps plein	19 952	19 594	13 935	19 952	19 594	13 935

¹ Les activités de gestion de patrimoine et des services d'organisme assureur aux États-Unis ont été transférées à d'autres secteurs en date du 1^{er} avril 2008. Les résultats des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent rapport de gestion.

³ Les dépôts moyens et la marge sur les actifs productifs moyens excluent l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade. Les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade sont décrits à la note 34 afférente aux états financiers consolidés de 2010.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour l'exercice s'est établi à 973 millions de dollars, soit un bond de 340 millions de dollars, ou 54 %, et le bénéfice net rajusté a été de 1 042 millions de dollars, soit une progression de 133 millions de dollars, ou 15 %, comparativement à l'exercice précédent. Bien que le bénéfice net comme présenté et rajusté ait augmenté comparativement à l'exercice précédent, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné, pour l'exercice considéré, une diminution du bénéfice net comme présenté et rajusté de respectivement 120 millions de dollars et 129 millions de dollars. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté s'est fixé à 941 millions de dollars, en hausse de 400 millions de dollars, ou 74 %, et le bénéfice net rajusté s'est élevé à 1 008 millions de dollars US, en hausse de 227 millions de dollars US, ou 29 %. La hausse du bénéfice net rajusté est attribuable à l'augmentation des revenus tirés des commissions, à l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et à la baisse de la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance, en partie annulés par l'incidence de la *Regulation E* sur les revenus tirés des découverts et par la montée des frais. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice considéré et l'exercice précédent ne tient pas compte des frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions. Le rendement du capital investi a atteint 5,8 % pour l'exercice, contre 4,5 % en 2009. Le 16 avril 2010, TD Bank a acquis certains éléments d'actif et a pris en charge certains éléments de passif de trois banques floridiennes dans le cadre d'opérations facilitées par la FDIC. Le 30 septembre, la Banque a conclu l'acquisition de South Financial. Au 31 octobre 2010, South Financial avait des actifs totalisant 9,7 milliards de dollars US et comptait 8,6 milliards de dollars US en dépôts.

En dollars américains, les revenus de l'exercice se sont élevés à 4 591 millions de dollars US, soit 538 millions de dollars US, ou 13 %, de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des revenus tirés des commissions, l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et par l'incidence des honoraires. L'augmentation des honoraires résultant de l'intégration de Commerce a été en partie annulée par des réductions survenues plus tard au cours de l'exercice attribuables à la *Regulation E*. La marge sur les actifs productifs moyens pour l'exercice a diminué de 3 pdb pour s'établir à 3,49 % comparativement à l'exercice précédent en raison de l'environnement de bas taux d'intérêt.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 621 millions de dollars US, soit une baisse de 189 millions de dollars US, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. S'établissant à 592 millions de dollars US, la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts est demeurée essentiellement comparable à celle de l'exercice précédent, puisque les radiations ont été contrebalancées par des besoins moindres en matière de provisions. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 1,06 %, en baisse de 11 pdb en regard de 2009. Les prêts douteux nets comprennent des actifs des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ainsi que des actifs acquis aux termes d'un accord de partage des pertes conclu avec la FDIC («actifs sécurisés»), lesquels réduisent sensiblement le risque de pertes sur créances de la Banque. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance douteux classés comme prêts et des actifs sécurisés, ont totalisé 1 097 millions de dollars US, soit une augmentation de 284 millions de dollars US, ou 35 %, en regard du 31 octobre 2009. L'augmentation est en grande partie attribuable aux nouveaux prêts douteux découlant de la faiblesse du marché immobilier commercial aux États-Unis. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts et des actifs sécurisés, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,7 %, contre 1,5 % au 31 octobre 2009. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts atteignaient 1 009 millions de dollars US au 31 octobre 2010, et les prêts douteux couverts atteignaient 32 millions de dollars US à la même date.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice ont été de 2 805 millions de dollars US, une hausse de 42 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu des éléments à noter au titre des frais d'intégration et de restructuration, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 2 702 millions de dollars US, soit une augmentation de 312 millions de dollars US, ou 13 %, induite par les investissements dans les nouvelles succursales, les investissements dans l'infrastructure et par certains facteurs économiques et réglementaires.

Le nombre moyen de postes ETP pour l'exercice a monté de 358, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'ouverture de nouvelles succursales et par les acquisitions, en partie neutralisées par les synergies et le regroupement de succursales. Le ratio d'efficacité comme présenté pour l'exercice s'est amélioré pour s'établir à 61,1 %, contre 68,0 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour l'exercice s'est amélioré de 10 pdb pour s'établir à 58,9 %, en regard de l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers – Promotion soutenue reposant sur la réputation de «Banque américaine la plus pratique» en ouvrant 32 nouvelles succursales à l'exercice 2010. Forte croissance sur douze mois induite par les succursales existantes et une offre de produits concurrentiels.
- Prêts à la consommation – Les principaux produits offerts, qui sont les prêts sur valeur domiciliaire, les lignes de crédit et les prêts automobiles disponibles dans un réseau de concessionnaires automobiles, ont poursuivi leur croissance interne. Bien que les taux de pertes sur prêts aient grimpé en regard de l'exercice précédent, ils sont restés inférieurs aux taux de pertes de l'industrie.
- Crédit immobilier garanti – Gain de part de marché rentable et accroissement de la clientèle de l'entreprise ayant une excellente qualité du crédit pendant une période économique difficile. Les volumes de prêts se sont accrues d'environ 2 milliards de dollars US en regard de l'exercice précédent sous l'effet de l'augmentation des montages. Les montages hypothécaires sur place représentent un élément central clé de la promotion des ventes croisées.
- Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants – Le groupe des services bancaires aux petites entreprises, qui compte 2,2 milliards de dollars US de prêts et 9,0 milliards de dollars US de dépôts, demeure aux premiers rangs des prêteurs aux petites entreprises sur la plupart de nos marchés. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 15 000 établissements commerciaux situés dans nos marchés.

Services bancaires commerciaux

- Services bancaires commerciaux – Si la demande globale de prêts commerciaux est demeurée tiède dans le contexte d'exploitation actuel, la croissance interne du volume de prêts a atteint 2 %, soit une hausse nettement supérieure à celle atteinte par nos concurrents. Bien que les pertes sur prêts aient augmenté, surtout dans le portefeuille de biens immobiliers résidentiels à vendre, la qualité de notre actif global demeure meilleure que celle de l'industrie.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2011

Nous continuerons de nous appuyer sur le leadership de nos services bancaires pratiques pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure et prendre des décisions judicieuses à l'échelle locale. Au cours de l'exercice 2011, nous prévoyons ouvrir plus de 30 nouvelles succursales. Rajustée pour tenir compte des acquisitions, la montée des frais devrait ralentir et dépendra des investissements dans la croissance future, y compris les nouvelles succursales et l'infrastructure technologique. La provision pour pertes sur créances continuera de se normaliser en 2011, mais la croissance des revenus sera tempérée par l'incidence de la *Regulation E* pour un exercice complet ainsi que par le maintien des bas taux d'intérêt. Le contexte d'exploitation et les caractéristiques économiques de TD Bank seront touchés par les mesures réglementaires et législatives, ce qui rendra encore plus nécessaire d'améliorer les produits offerts aux clients de TD Bank, tout en conservant une position solide sur le marché. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis vise une croissance durable de ses bénéfices à long terme. Nos principales priorités pour 2011 sont les suivantes :

- Maintenir la croissance interne des dépôts de base et des prêts, tout en conservant une grande qualité de crédit.
- Continuer d'offrir des solutions et des services bancaires pratiques qui dépassent les attentes des clients.
- Poursuivre l'expansion de nos affaires en ouvrant de nouvelles succursales dans des marchés plus importants, comme à New York, en Floride, à Boston et à Washington D.C.
- Gérer de près les frais contrôlables étant donné les pressions accrues sur les revenus.
- Créer une institution mondiale de services financiers en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients par des initiatives de ventes croisées.

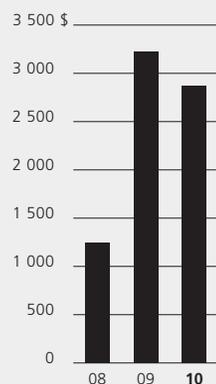
Services bancaires de gros

Grâce à notre stratégie de franchise, nous avons dégagé des revenus et un bénéfice net solides tout en diminuant notre profil global de risque.

2 874 \$

(en millions de dollars canadiens)

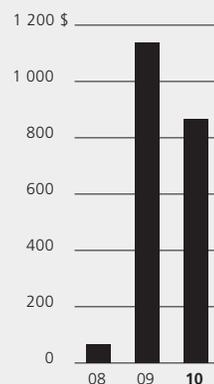
TOTAL DES REVENUS



866 \$

(en millions de dollars canadiens)

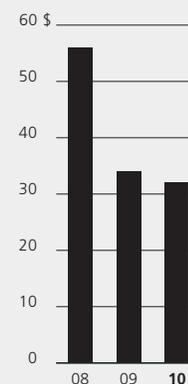
BÉNÉFICE NET



32 \$

(en milliards de dollars canadiens)

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES



Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2010	2009	2008
Services bancaires de placement et marchés financiers	2 351 \$	3 154 \$	553 \$
Services bancaires aux grandes entreprises	454	397	370
Placements en actions	69	(330)	327
Total	2 874 \$	3 221 \$	1 250 \$

POINTS SAILLANTS

- **Bénéfice net comme présenté pour l'exercice de 866 millions de dollars, soit un recul de 271 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent. Bénéfice net rajusté pour l'exercice de 987 millions de dollars, soit une baisse de 150 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à 2009.**
- **Rendement du capital investi de 31 %, contre 30 % pour l'exercice précédent.**
- **Solide rendement pour l'ensemble des gammes de services.**
- **Accroissement des activités de transaction d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments sur marchandises de l'entreprise et augmentation des capacités des services bancaires de placement.**
- **Position maintenue parmi les trois plus grands courtiers du Canada (pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010) :**
 - n° 1 pour les opérations de fusions et d'acquisitions achevées (période mobile de 12 mois)
 - n° 1 pour la négociation de blocs d'actions
 - n° 2 pour la négociation d'instruments à taux fixe
 - n° 2 pour la prise ferme d'instruments à taux fixe

ENJEUX DE 2010

- **Incidence négative sur les marchés du crédit de la crise de la dette souveraine en Europe.**
- **Environnement de bas taux d'intérêt et peu volatil limitant les possibilités de transactions.**
- **Baisse des nouvelles émissions parmi nos principales sociétés clientes.**

PROFIL DU SECTEUR

Le secteur canadien des services bancaires de gros est un marché mature où rivalisent surtout les banques canadiennes, les grandes sociétés de placements mondiales et les maisons de courtage indépendantes œuvrant dans le secteur des ressources. Tout au long de 2010, la modération des marchés des capitaux, des conditions de transactions normalisées et une concurrence accrue ont exercé des pressions sur les volumes et les rendements du secteur par rapport

aux niveaux enregistrés en 2009 et au début de 2010. Cherchant à alléger leur profil de risque et à préserver leur capital, les joueurs clés du secteur se sont tournés vers les revenus de montage de placement pour le compte de clients. Pour soutenir la concurrence, les sociétés offrent à leurs clients un éventail complet de produits et de solutions. La concurrence est particulièrement intense pour les transactions avec des contreparties de grande qualité, les maisons de courtage en valeurs mobilières mettant l'accent sur une gestion prudente des risques. Les banques de gros de première qualité qui offrent une gamme complète de solutions et de services novateurs peuvent encore tirer parti de possibilités de croissance, qui continueront de voir le jour à mesure que les gouvernements répondront aux besoins de financement grandissants et que les sociétés affermiront leur bilan dans l'environnement de taux actuel.

STRATÉGIE GLOBALE

Bâtir l'entreprise et améliorer notre position de leader en misant sur la réputation de TD à titre de contrepartie de grande qualité et en offrant à des grandes entreprises, à des gouvernements et à des clients institutionnels de première qualité des solutions de services bancaires de gros supérieures dans des marchés des capitaux liquides et transparents :

- Nous avons pour mission de répondre aux besoins de nos clients et mettons l'accent sur l'exécution supérieure des transactions montées pour les clients.
- Au Canada, l'objectif stratégique est de continuer à renforcer notre position parmi les plus grands courtiers.
- Aux États-Unis, nous visons à étendre les objectifs de l'entreprise canadienne et tirer parti des réseaux de nos activités aux États-Unis. L'accent est mis sur la croissance des activités de négociation d'instruments gouvernementaux à taux fixe et de monnaies étrangères.
- À l'échelle mondiale, nous entendons étendre les objectifs de notre entreprise nord-américaine, notamment les activités de négociation de monnaies étrangères avec des gouvernements, des clients institutionnels et des grandes entreprises de première qualité ainsi que les activités de prise ferme, de distribution et de négociation de produits à taux fixe de haute qualité.
- Promouvoir et améliorer la marque TD auprès de notre clientèle composée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels.

TABLEAU 19 SERVICES BANCAIRES DE GROS			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts net (équivalence fiscale)	1 815 \$	2 488 \$	1 318 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêts	1 059	733	(68)
Total des revenus	2 874	3 221	1 250
Provision pour pertes sur créances	25	164	106
Frais autres que d'intérêt	1 395	1 417	1 199
Bénéfice net – comme présenté	866	1 137	65
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹	121	–	–
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	–
Bénéfice net – rajusté	987	1 137	65
Principaux volumes et ratios			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	32	34	56
Rendement du capital investi	30,7 %	30,0 %	1,8 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	48,5	44,0	95,9
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 217	3 036	2 961

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non-conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent rapport de gestion.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires de gros pour l'exercice s'est établi à 866 millions de dollars, en baisse de 271 millions de dollars, ou 24 %, et le bénéfice net rajusté a atteint 987 millions de dollars, en baisse de 150 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net a souffert des conditions de marché moins favorables. Les marchés se sont normalisés, et les préoccupations suscitées par la crise de la dette souveraine en Europe ont donné lieu à une baisse des volumes de transactions des clients, à un resserrement de l'écart acheteur-vendeur et à la diminution des possibilités de transactions. Le rendement du capital investi pour l'exercice s'est établi à 30,7 %, contre 30,0 % pour l'exercice précédent. Cette amélioration vient du fait que les capitaux ont diminué en raison de la diminution des expositions au risque de crédit, et de l'atténuation du risque de marché étant donné la baisse de la valeur à risque.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités sur les marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les revenus de l'exercice ont atteint 2 874 millions de dollars, soit une baisse de 347 millions de dollars, ou 11 %, par rapport aux revenus records dégagés à l'exercice précédent. Le recul des revenus tirés des marchés financiers s'explique surtout par la diminution des revenus sur les transactions d'instruments à taux fixe et de monnaies étrangères, ainsi que par un recouvrement en 2009 découlant de l'annulation d'un engagement de prêt. Le revenu de transactions a baissé en regard du niveau record atteint à l'exercice précédent, alors que l'affaiblissement des conditions de marché et l'accroissement de la concurrence avaient occasionné une baisse des volumes de transactions des clients et un resserrement des écarts acheteur-vendeur. Le secteur avait affiché des résultats exceptionnellement solides en 2009, sous l'effet de la reprise remarquable des marchés des capitaux mondiaux qui était marquée par le rétrécissement des écarts de taux, l'augmentation des valeurs d'actifs, la liquidité des marchés et une situation concurrentielle améliorée, résultant en un excellent rendement général et des résultats particulièrement robustes pour les activités de transactions d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit. Les revenus tirés des services conseils ont progressé au cours de l'exercice considéré, attisés par l'augmentation de la part de marché, tandis que les commissions de prise ferme ont reculé surtout par suite du repli des activités d'émission d'actions par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont augmenté en raison de la hausse des honoraires et de l'amélioration des marges à mesure que le portefeuille est renouvelé. Les progrès réalisés dans l'abandon du portefeuille de placements ont donné lieu à certains gains à l'exercice considéré, ce qui contraste avec les pertes importantes enregistrées à l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts engagés de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection du crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 25 millions de dollars, soit une baisse de 139 millions de dollars, ou 85 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable au bas niveau de nouveaux prêts douteux pour l'exercice, ainsi qu'aux recouvrements dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les coûts engagés pour protéger le crédit se sont établis à 33 millions de dollars, une diminution de 8 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 395 millions de dollars, un recul de 22 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce recul est dû à la baisse de la rémunération variable attribuable à la diminution des revenus, en partie contrebalancée par les investissements soutenus dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires de placement et marchés financiers

- Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services conseils, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, se sont établis à 2 351 millions de dollars, un recul de 803 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Le recul s'explique principalement par la normalisation des marchés financiers, ce qui contraste avec l'excellent niveau des revenus de transactions d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit qui avaient été dégagés à l'exercice précédent. De plus, il y avait eu en 2009 un recouvrement découlant de l'annulation d'un engagement de prêt. Ces éléments ont été en partie compensés par l'augmentation du revenu de transactions de dérivés d'actions de même que par les honoraires tirés des opérations de fusions et d'acquisitions et les honoraires des services conseil.

Services bancaires aux grandes entreprises

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont atteint 454 millions de dollars, une hausse de 57 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète l'augmentation des marges et des commissions de montage de prêts, en partie contrebalancée par une baisse des volumes moyens de prêts.

Placements en actions

- Le portefeuille de placements en actions, actuellement formé de placements dans des actions de sociétés fermées, a affiché un gain de 69 millions de dollars, comparativement à une perte de 330 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette augmentation fait suite à l'abandon du portefeuille de placements en actions de sociétés ouvertes à l'exercice précédent, ce qui avait donné lieu à la réalisation de pertes à la vente de ces placements.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2011

Nous prévoyons que les marchés resteront modérés, la volatilité, faible et les taux d'intérêt, bas. Ce contexte, jumelé à une concurrence accrue, offrira moins de possibilités de transactions; cependant, une conjoncture économique stable devrait ramener de l'activité sur les marchés financiers, ce qui entraînera une hausse des commissions de montage de titres de créance et de titres de participation ainsi qu'une augmentation des honoraires tirés des opérations de fusions et d'acquisitions et des honoraires des services conseils. Les volumes de prêts devraient demeurer contenus, et les écarts de taux rétrécis auront une incidence sur les prix, en plus de nuire aux revenus. La provision pour pertes sur créances devrait augmenter en regard des bas niveaux de 2010 qui tiennent compte de plusieurs recouvrements. Nos principales priorités pour 2011 sont les suivantes :

- Continuer de bâtir l'entreprise en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients ainsi qu'en investissant dans nos activités axées sur les transactions des clients, notamment nos activités américaines de transaction d'instruments de taux d'intérêt et de monnaies étrangères.
- Tirer parti de nos principales capacités à l'échelle internationale, nous concentrant sur des régions géographiques de choix, surtout les États-Unis.
- Maintenir une culture de gestion du risque et de contrôle efficace, tout en améliorant notre efficacité opérationnelle par la gestion rigoureuse des frais.

Siège social

Le secteur Siège social fournit des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation et comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, les éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

TABLEAU 20		SIÈGE SOCIAL		
(en millions de dollars canadiens)		2010	2009	2008
Perte nette du secteur Siège social – comme présentée		(931) \$	(1 719) \$	(147) \$
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹				
Amortissement des actifs incorporels		467	492	404
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron		–	–	(323)
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées disponibles à la vente		(5)	450	(118)
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créance		4	126	(107)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi		(11)	–	20
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance		(17)	–	20
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros		(44)	178	–
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth		–	39	–
Cotisation spéciale imposée par la FDIC		–	35	–
Total des rajustements pour les éléments à noter		394	1 320	(104)
Perte nette attribuable au secteur Siège social – rajustée		(537) \$	(399) \$	(251) \$
Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée				
Titrisation nette		(22) \$	(10) \$	(69) \$
Frais nets du Siège social		(401)	(315)	(268)
Divers		(114)	(74)	86
Perte nette attribuable au secteur Siège social – rajustée		(537) \$	(399) \$	(251) \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent rapport de gestion.

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 931 millions de dollars pour l'exercice, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 1 719 millions de dollars en 2009. La perte nette rajustée pour l'exercice est de 537 millions de dollars, par rapport à 399 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte rajustée découle surtout d'une hausse des frais nets du Siège social, de pertes de titrisation nettes accrues et de l'incidence des éléments fiscaux favorables et d'autres éléments constatés à l'exercice précédent, en partie annulés par une baisse des pertes associées aux activités de couverture et de trésorerie.

DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

Le secteur Siège social a pour mission de fournir des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation ainsi qu'aux gens qui servent directement nos clients à l'échelle internationale. Cela comprend le soutien d'une grande variété de groupes fonctionnels, ainsi que la conception, le développement et la mise en œuvre de processus, de systèmes et de technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les exigences réglementaires applicables.

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend la Vérification, les Services juridiques, le Service de la Conformité, les Affaires internes et publiques, le Service des affaires gouvernementales et réglementaires,

les Services économiques, les Solutions en technologie de l'information pour l'entreprise, les Finances, les Activités de gestion de la trésorerie et du bilan, les Stratégies de gestion des ressources humaines, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, la Gestion de l'immobilier de l'entreprise, la Gestion des risques, la Sécurité physique mondiale, les Services d'approvisionnement stratégique, la Stratégie mondiale, la Gestion des projets de l'entreprise, les initiatives liées à l'environnement d'affaires et la planification stratégique.

Un groupe appelé Canaux directs et stratégie de distribution a été mis sur pied au sein d'Activités de la Société. Le groupe est responsable des canaux de services par Internet et par téléphone et des guichets automatiques, avec le mandat d'instaurer un standard d'expérience pour les activités de TD en Amérique du Nord. La vision du groupe est de créer, dans tous les canaux, une expérience encore plus intégrée, transparente, facile d'accès et légendaire pour les clients de TD Bank, la banque américaine la plus pratique, TD Canada Trust et Gestion de patrimoine TD.

La Banque doit se tenir au courant des nouvelles tendances et des faits nouveaux afin de maintenir la confiance de ses parties intéressées et pour faire face aux complexités et aux défis dynamiques découlant des exigences et attentes changeantes de ses clients, de ses parties intéressées et employés, des gouvernements, des organismes de réglementation et de la collectivité dans son ensemble.

Sommaire du rendement de 2009

TABLEAU 21 REVUE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2009

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Revenu d'intérêts net	6 348 \$	270 \$	3 607 \$	2 488 \$	(1 387) \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 101	1 935	1 117	733	(352)	6 534
Total des revenus	9 449	2 205	4 724	3 221	(1 739)	17 860
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 155	–	948	164	213	2 480
Frais autres que d'intérêts	4 725	1 701	3 213	1 417	1 155	12 211
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 569	504	563	1 640	(3 107)	3 169
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 097	159	(70)	503	(1 448)	241
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	111	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	252	–	–	51	303
Bénéfice net (perte nette) – comme présenté(e)	2 472	597	633	1 137	(1 719)	3 120
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	276	–	1 320	1 596
Bénéfice net (perte nette) – rajusté(e)	2 472 \$	597 \$	909 \$	1 137 \$	(399) \$	4 716 \$

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net comme présenté s'est établi à 11 326 millions de dollars en 2009, en hausse de 2 794 millions de dollars, ou 33 %. Cette hausse s'explique par la progression dans la plupart des secteurs. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté de 558 millions de dollars, ce qui s'explique dans une large mesure par la croissance des volumes de prêts aux particuliers, de prêts immobiliers garantis et des dépôts. Le revenu d'intérêts net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est accru de 1 463 millions de dollars, sous l'effet surtout de l'acquisition de Commerce. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a monté de 1 170 millions de dollars, entraîné par la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation.

REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 6 534 millions de dollars en 2009, en hausse de 397 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2008. Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont été de 7 294 millions de dollars, soit une augmentation de 1 454 millions de dollars, ou 25 %, comparativement à 2008. Cette augmentation s'explique surtout par une hausse dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont monté du fait surtout de l'augmentation des revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation, qui a été absorbée en partie par une hausse des pertes nettes sur valeurs mobilières relatives à la sortie du portefeuille d'actions. Les revenus autres que d'intérêts comme présentés des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté, surtout par suite de l'inclusion de Commerce pour un exercice complet.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts pour 2009 se sont établis à 12 211 millions de dollars, comparativement à 9 502 millions de dollars en 2008, soit une hausse de 2 709 millions de dollars, ou 29 %. Cette hausse des frais s'explique par la progression dans tous les secteurs. Les frais autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté de 780 millions de dollars, surtout en raison de l'incidence d'un rajustement positif découlant de la reprise sur la provision pour litiges relative à Enron en 2008 de 477 millions de dollars, d'une majoration de 76 millions de dollars de l'amortissement des actifs incorporels et de 61 millions de dollars des frais nets du Siège social, du règlement d'un litige initié par les actionnaires de TD Banknorth de 58 millions de dollars et d'une cotisation spéciale imposée par la FDIC de 55 millions de dollars. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont grimpé de 1 001 millions de dollars US, ou 57 %, du fait surtout de l'inclusion de Commerce pour un exercice complet, de la hausse des primes de la FDIC et des frais d'intégration, et de l'incidence des nouvelles succursales, facteurs contrebalancés en partie par les synergies au niveau des frais liés à l'acquisition de Commerce. L'augmentation de 218 millions de dollars des frais autres que d'intérêts des Services bancaires de gros est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable liée à l'amélioration des résultats, à l'augmentation du coût des indemnités de départ et aux investissements courants dans les processus de contrôle. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont progressé de

203 millions de dollars par suite de la hausse de la rémunération, de l'inclusion pour un exercice complet des activités américaines d'assurance et de cartes de crédit et de l'investissement dans les nouvelles succursales. La hausse de 86 millions de dollars des frais autres que d'intérêts de Gestion de patrimoine s'explique principalement par l'inclusion pour un exercice entier des activités américaines de gestion de patrimoine, une hausse de la participation dans Internaxx, U.K., une hausse des frais liés aux volumes et notre investissement continu dans la croissance de l'effectif de vente des activités de conseil, en partie compensés par la baisse de la rémunération variable entraînée par les résultats de ces activités et une gestion prudente des dépenses.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a baissé de 195 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2008. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a reculé de 296 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à 2008. Les autres impôts et taxes ont monté de 101 millions de dollars, ou 14 %, en regard de 2008. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 470 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à 2008. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices a grimpé de 369 millions de dollars, ou 67 %, par rapport à 2008.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 7,6 % pour 2009 par rapport à 13,1 % pour 2008. Cette baisse par rapport à l'exercice précédent découle surtout d'un recul du bénéfice net avant impôts comme présenté, d'une hausse proportionnelle des bénéfices exonérés d'impôt et d'une baisse du taux d'impôt effectif des activités internationales.

BILAN**Facteurs touchant les actifs et les passifs**

Comparaison par rapport à l'exercice précédent – 31 octobre 2009 par rapport au 31 octobre 2008

Le **total des actifs** de la Banque s'élevait à 557 milliards de dollars au 31 octobre 2009, en baisse de 6 milliards de dollars, ou 1 %, comparativement au 31 octobre 2008. La baisse reflète une diminution de la valeur marchande des dérivés et une diminution des valeurs mobilières prises en pension, qui ont été en partie annulées par une hausse des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts).

Les **valeurs mobilières** ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison principalement de la croissance des valeurs mobilières disponibles à la vente dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, attribuable surtout au réinvestissement de certains soldes auparavant investis dans des valeurs mobilières prises en pension et au réinvestissement des dépôts de TD Bank USA, annulée en partie par le reclassement de certains titres de créance dans les prêts. L'effet de change du dollar canadien affaibli a fait augmenter de 1 milliard de dollars la valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont reculé de 9 milliards de dollars du fait surtout du réinvestissement de certains soldes dans des valeurs mobilières disponibles à la vente dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** totalisaient 253 milliards de dollars, en hausse de 34 milliards de dollars, ou 15 %, en raison essentiellement de la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les hausses des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, des prêts aux entreprises et aux gouvernements dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des prêts hypothécaires résidentiels dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont fait grimper les volumes de prêts en 2009. De plus, une autre augmentation de 11 milliards de dollars est liée au reclassement de certains titres de créance dans les prêts. L'effet de change du dollar canadien affaibli a fait augmenter de 1 milliard de dollars la valeur des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

La rubrique **Divers** affiche un recul de 38 milliards de dollars en raison surtout d'une baisse de la valeur marchande des dérivés dans les Services bancaires de gros, découlant de variations des taux d'intérêt et des swaps de devises, et de la volatilité des marchés monétaires et de taux d'intérêt.

Le **total des passifs** de la Banque s'établissait à 518 milliards de dollars au 31 octobre 2009, en baisse de 13 milliards de dollars, ou 2 %, comparativement au 31 octobre 2008. La diminution nette est en grande partie attribuable à une baisse de 26 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés dans les

Services bancaires de gros, compensée en partie par une hausse des dépôts. L'effet de change du dollar canadien affaibli a entraîné la hausse de la valeur des passifs de 2 milliards de dollars dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts** s'établissaient à 391 milliards de dollars, en hausse de 15 milliards de dollars, ou 4 %, surtout du fait d'une hausse de 31 milliards de dollars des dépôts des particuliers, attribuable principalement à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, qui a été annulée par une baisse des dépôts des entreprises et des gouvernements ainsi que des dépôts détenus à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. L'effet de change du dollar canadien affaibli a entraîné une hausse de 2 milliards de dollars de la valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres passifs** ont diminué de 28 milliards de dollars, ou 18 %, en raison surtout d'une baisse de la valeur marchande des dérivés dans le secteur Services bancaires de gros découlant de variations des taux d'intérêt et des swaps de devises, et de la volatilité des marchés monétaires et de taux d'intérêt.

Les **actions ordinaires** et les **actions privilégiées** ont, au total, augmenté de 3,6 milliards de dollars, en raison des nouvelles émissions d'actions de respectivement 2,1 milliards de dollars et 1,5 milliard de dollars.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2009

Rendement financier de 2009 par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont déclaré un bénéfice net record de 2 472 millions de dollars pour l'exercice 2009, soit une augmentation de 48 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi a diminué, passant de 29 % en 2008 à 28 % en 2009.

Les revenus ont atteint 9 449 millions de dollars pour 2009, une augmentation de 623 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une croissance solide du revenu d'intérêts net. Le principal facteur de hausse des revenus a été la forte croissance générale des volumes, notamment dans les secteurs des dépôts de particuliers et d'entreprises et des prêts immobiliers garantis, qui a été en partie annulée par la compression des marges, surtout sur les dépôts.

Par rapport à l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (y compris les titrisations) s'est accru de 18 milliards de dollars, ou 12 %, le volume des prêts liés aux cartes de crédit, de 1 milliard de dollars, ou 15 %, et le volume des dépôts de particuliers, de 15 milliards de dollars, ou 14 %. Les dépôts d'entreprises ont monté de 7 milliards de dollars, ou 16 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 247 millions de dollars, ou 10 %. Les prêts personnels ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 9 %, et les prêts commerciaux et les acceptations, de 2 milliards de dollars, ou 7 %.

La marge sur les actifs productifs moyens de 2,90 % a baissé de 5 pds par rapport à l'exercice précédent du fait de la compression des marges attribuable au faible niveau global des taux d'intérêt.

La provision pour pertes sur créances pour l'exercice 2009 a atteint 1 155 millions de dollars, soit une progression de 389 millions de dollars, ou 51 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances au titre des services bancaires aux particuliers a été de 1 065 millions de dollars, une hausse de 347 millions de dollars, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient essentiellement à l'augmentation des taux de perte sur les cartes de crédit et sur les lignes de crédit non garanties. La provision pour pertes sur créances au titre des services bancaires aux entreprises a atteint 90 millions de dollars, une hausse de 42 millions de dollars, ou 88 %, par rapport à l'exercice précédent qui reflète la piètre conjoncture économique. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de crédit s'est établie à 0,52 %, soit 14 pds de plus que pour l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 4 725 millions de dollars, une hausse de 203 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de la rémunération, l'inclusion pour un exercice complet des activités américaines d'assurance et de cartes de crédit qui ont été transférées au secteur au cours du troisième trimestre de 2008, et l'investissement dans les nouvelles succursales ont contribué à la hausse des frais. Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) s'est accru de 558, ou 2 %,

par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance découle de l'inclusion pour un exercice complet des activités américaines d'assurance et de cartes de crédit et de la poussée des activités liées aux assurances, aux services bancaires aux entreprises et aux prêts immobiliers garantis. Le ratio d'efficacité pour l'exercice s'est amélioré, atteignant 50,0 %, comparativement à 51,2 % pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net de **Gestion de patrimoine** pour l'exercice 2009 s'est établi à 597 millions de dollars, soit une baisse de 172 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse tient surtout à la diminution des revenus tirés des fonds communs de placement qui est attribuable à la réduction des actifs gérés moyens et au fléchissement des commissions moyennes, à la compression de la marge d'intérêt nette et à la baisse des revenus tirés du placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade. Ces diminutions ont été en partie compensées par la hausse des volumes de transaction dans le secteur des activités de courtage en ligne, la croissance des ventes de fonds communs de placement à long terme et une augmentation des revenus tirés des nouvelles émissions. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a rapporté un bénéfice net de 252 millions de dollars pour l'exercice 2009, soit 37 millions de dollars, ou 13 %, de moins que pour l'exercice précédent. Le rendement du capital investi pour l'exercice 2009 s'est établi à 13 %, contre 19 % pour l'exercice précédent.

Les revenus de Gestion de patrimoine pour l'exercice 2009 ont atteint 2 205 millions de dollars, soit une baisse de 123 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de gestion d'actifs ont diminué étant donné la réduction des actifs gérés moyens et la baisse des commissions moyennes. Les revenus de courtage en ligne ont baissé légèrement du fait de la diminution des revenus tirés des écarts de taux, qui a été neutralisée en partie par les volumes de transactions record et une hausse de la participation dans Internaxx, U.K. Les revenus tirés des activités de conseil ont augmenté en raison surtout de l'inclusion pour un exercice entier des activités américaines de gestion de patrimoine.

Les frais autres que d'intérêts ont été de 1 701 millions de dollars en 2009, soit une hausse de 86 millions de dollars, ou 5 %, en regard de l'exercice précédent. La hausse des frais s'explique principalement par l'inclusion pour un exercice entier des activités américaines de gestion de patrimoine, une hausse de la participation dans Internaxx, U.K., une hausse des frais liés aux volumes et notre investissement continu dans la croissance de l'effectif de vente des activités de conseil. Ces frais ont été contrebalancés en partie par la diminution de la rémunération variable, entraînée par les résultats de ces activités et une gestion prudente des dépenses.

L'effectif moyen a été augmenté de 445 postes ETP, ou 7 %, en regard de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par l'inclusion des activités américaines de gestion de patrimoine, par l'ajout de nouveaux conseillers en contact direct avec la clientèle et de personnel de soutien, et par l'affectation de personnel additionnel au traitement des nombreux nouveaux Comptes d'épargne libre d'impôt et des volumes accrus de transactions. Le ratio d'efficacité s'est détérioré, passant à 77,1 % pour l'exercice 2009, contre 69,4 % pour l'exercice précédent. Cette détérioration s'explique surtout par la diminution des revenus et par l'inclusion des activités américaines de gestion de patrimoine.

L'apport de TD Ameritrade au bénéfice net de Gestion de patrimoine a été de 252 millions de dollars, en baisse de 37 millions de dollars, ou 13 %, en regard de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de TD Ameritrade a reculé de 160 millions de dollars US, ou 20 %, comparativement à l'exercice précédent, sous l'effet surtout d'une diminution de 33 % des revenus fondés sur les actifs et d'une augmentation de 6 % des frais autres que d'intérêts pour l'exercice. Toutefois, la quote-part du bénéfice de TD Ameritrade revenant à Gestion de patrimoine a diminué de 13 % sur douze mois, par suite d'une baisse des bénéfices de base et d'une hausse des répartitions au secteur. Cette diminution a été neutralisée partiellement par l'effet positif de la baisse du taux de change du dollar canadien et l'augmentation de la participation réelle de la Banque dans le capital-actions de TD Ameritrade.

Les actifs administrés s'établissaient à 191 milliards de dollars au 31 octobre 2009, soit une progression de 18 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport au 31 octobre 2008 qui a été essentiellement amenée par l'ajout net de nouveaux actifs de clients et une reprise des marchés au cours du second semestre de l'exercice. Les actifs gérés atteignaient 171 milliards de dollars au 31 octobre 2009, soit une hausse de 1 milliard de dollars, comparativement au 31 octobre 2008.

Depuis le trimestre terminé le 30 avril 2009, les périodes de présentation de toutes les entités des **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** sont maintenant alignées sur celle de la Banque. Auparavant, les résultats de TD Banknorth et de Commerce étaient présentés avec un décalage de un mois. Les résultats pour l'exercice 2009 comprennent leur bénéfice net pour la période allant du 1^{er} octobre 2008 au 31 octobre 2009, alors que leurs résultats de janvier 2009 ont été exclus des résultats des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour l'exercice 2009.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a constaté un bénéfice net comme présenté et un bénéfice net rajusté respectivement de 633 millions de dollars et 909 millions de dollars pour l'exercice 2009, par rapport respectivement à 722 millions de dollars et 806 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice 2009 ne tient pas compte de charges après impôts de 276 millions de dollars (240 millions de dollars US) liées aux frais de restructuration et d'intégration, tandis que pour l'exercice précédent, il excluait des charges après impôts de 70 millions de dollars (68 millions de dollars US). L'augmentation de 103 millions de dollars, ou 13 %, du bénéfice net rajusté est principalement attribuable à l'inclusion des résultats de Commerce pour un exercice complet et à l'effet de change d'un dollar canadien affaibli, contrebalancés en partie par une provision pour pertes sur créances plus élevée. Le bénéfice net rajusté réel pour l'exercice 2009 a été moins élevé que l'estimation qui avait été annoncée plus tôt par la direction, les répercussions du ralentissement économique, la faiblesse des taux d'intérêt et l'augmentation des provisions pour pertes sur créances ayant nui aux taux de croissance dans le secteur. Le rendement du capital investi a diminué, passant de 6,1 % à l'exercice 2008 à 4,5 % en 2009.

Les revenus pour l'exercice 2009 se sont établis à 4 053 millions de dollars US, un bond de 1 101 millions de dollars US, ou 37 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'inclusion des résultats de Commerce pour un exercice complet. Compte non tenu de l'incidence de Commerce, les revenus ont glissé légèrement, dans une large mesure sous l'effet de la compression des marges (y compris les effets de l'accroissement des actifs improductifs), en partie annulée par une forte croissance des prêts et des dépôts. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 32 pds, pour s'établir à 3,52 % comparativement à l'exercice précédent, en raison du contexte de faibles taux et des niveaux accrus de prêts improductifs.

Certains titres de créance, y compris toutes les obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, qui étaient auparavant comptabilisées comme des titres disponibles à la vente, ont été reclassés dans les prêts en 2009 par suite des modifications apportées aux PCGR du Canada, qui prévoient que les titres de créance qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés comme prêts. Ces titres de créance ont été reclassés à leur coût après amortissement rétroactivement au 1^{er} novembre 2008. Au 31 octobre 2009, des titres de créance affichant un coût après amortissement de 7,3 milliards de dollars US (7,9 milliards de dollars) ont été reclassés dans les prêts. L'incidence du reclassement a été la reprise de la perte latente constatée dans les autres éléments du résultat étendu, compensée par une augmentation de la valeur comptable des actifs. Selon un cadre de comptabilisation des prêts, une provision générale était également nécessaire à l'égard de certains titres de créance reclassés. La provision générale a été établie rétroactivement pour certains titres de créance et totalisait 256 millions de dollars US au 31 octobre 2009. La provision générale comprenait une provision de 89 millions de dollars US constatée comme un rajustement aux bénéfices non répartis d'ouverture au 1^{er} novembre 2008, une provision de 75 millions de dollars US au premier trimestre de 2009, une provision de 95 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2009 et une reprise de

provision de 3 millions de dollars US au quatrième trimestre de 2009. Au quatrième trimestre de 2009, une provision spécifique de 42 millions de dollars US a également été comptabilisée en diminution de certains de ces titres de créance. La juste valeur de ce portefeuille au 31 octobre 2009 était d'environ 7,0 milliards de dollars US, soit 321 millions de dollars US sous leur valeur comptable, déduction faite des provisions spécifiques pour pertes sur créances.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 810 millions de dollars US, en hausse de 588 millions de dollars US, ou 265 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des provisions tient en grande partie au volume accru de radiations, aux exigences relatives à l'augmentation des provisions résultant de la récession aux États-Unis et aux provisions de 209 millions de dollars sur les titres de créance classés comme prêts. Les prêts douteux nets se sont établis à 993 millions de dollars US, en hausse de 680 millions de dollars US, ou 217 %, comparativement au 31 octobre 2008, sous l'effet des nouveaux prêts douteux résultant de l'affaiblissement continu du marché immobilier, de la récession aux États-Unis et d'une perte de valeur de 181 millions de dollars US se rapportant à des titres de créance classés comme prêts.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont été de 2 763 millions de dollars US, en hausse de 1 001 millions de dollars US, ou 57 %, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement par suite de l'inclusion des résultats de Commerce pour un exercice complet, de l'augmentation des frais d'intégration, de l'accroissement des primes de la FDIC et de l'incidence des nouvelles succursales, compensés en partie par les synergies au niveau des frais liés à l'acquisition de Commerce. À l'exclusion des frais de restructuration et d'intégration, les charges rajustées ont augmenté de 736 millions de dollars US, ou 44 %. Le ratio d'efficacité comme présenté pour l'exercice 2009 s'est détérioré, pour s'établir à 68,0 %, comparativement à 59,8 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour l'exercice 2009 s'est aussi détérioré, pour s'établir à 59,0 %, en regard de 56,1 % en 2008. La détérioration des ratios d'efficacité tient surtout à la compression des marges, à l'accroissement des primes de la FDIC et à l'ouverture de nouvelles succursales. Le nombre total de postes ETP à la fin de l'exercice 2009 a augmenté de 5 659, ou 41 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent, du fait de la réalisation de synergies, partiellement annulée par l'incidence de l'ouverture de 33 nouvelles succursales en 2009. Le nombre de postes ETP devrait reculer davantage au premier trimestre de 2010 étant donné la réalisation progressive des efforts d'intégration.

Le bénéfice net des **Services bancaires de gros** pour l'exercice 2009 a atteint un sommet de 1 137 millions de dollars, en hausse de 1 072 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net a profité de la forte amélioration des niveaux de transactions, marquée par un retour de la liquidité, une reprise des valeurs d'actifs et des périodes de forte volatilité qui ont amené des volumes élevés de transactions de clients et ouvert des possibilités de transactions. Le rendement du capital investi pour l'exercice 2009 s'est établi à 30 %, contre 2 % pour l'exercice précédent.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités sur les marchés financiers, des prêts aux grandes entreprises et des placements. Les revenus pour l'exercice 2009 ont atteint un montant record de 3 221 millions de dollars, une augmentation de 1 971 millions de dollars, ou 158 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus tirés des marchés financiers ont bondi par rapport à l'exercice précédent sous l'effet d'excellents revenus de transactions d'instruments de crédit, de taux d'intérêt et de monnaies étrangères, d'un recouvrement découlant de l'annulation d'un engagement de prêt, de la hausse des revenus de transactions de titres énergétiques et d'actions, et des commissions de prises fermes. Les solides résultats dans les activités de transactions d'instruments de taux d'intérêt et de monnaies étrangères tiennent à l'élargissement des marges, à un rebond des transactions de clients et à la reprise des valeurs d'actifs liée au resserrement des écarts de taux de crédit. Les transactions de crédit ont aussi dégagé de solides résultats, qui contrastent avec les pertes subies en 2008 dans la foulée de la spectaculaire crise mondiale des liquidités. Le rétrécissement des écarts de taux et la sous-performance des produits en espèces liés aux dérivés ont donné lieu à une forte hausse des revenus tirés des activités de transactions de crédit. En outre, le rétrécissement des écarts de taux a entraîné une augmentation notable des autres éléments du résultat étendu, compte tenu des gains de réévaluation à la valeur du marché de certains titres de créance détenus à des fins de transaction qui avaient été reclassés comme disponibles à la vente à l'exercice précédent. Les revenus de transactions de titres énergétiques ont augmenté sous l'effet surtout des volumes élevés de transactions de clients et des gains de transaction liés au repli des prix du gaz naturel. Les revenus de transactions d'actions ont grimpé du fait principalement de la remontée des marchés boursiers mondiaux par rapport à leur débâcle de l'année précédente. Les revenus tirés des services conseils et les commissions de prises fermes ont augmenté, en suivant le mouvement à la hausse de l'activité boursière entraîné par la restructuration par les clients de leur situation de capital

pour profiter du niveau bas des coûts de financement par emprunt, et par la demande accrue de la part des investisseurs de nouvelles émissions d'actions. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont progressé surtout du fait de la hausse des volumes moyens de prêts et des marges. Le portefeuille de placements en actions a subi de lourdes pertes au cours de l'exercice, causées par la réalisation de pertes nettes sur actions après la décision stratégique de la Banque de se départir du portefeuille de placements en actions émises dans le public.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts engagés de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection du crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. Les provisions pour pertes sur créances ont atteint 164 millions de dollars en 2009, une augmentation de 58 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à l'exercice précédent. En 2009, l'augmentation des provisions pour pertes sur créances est attribuable surtout à deux expositions au risque dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises et à une exposition au risque dans le portefeuille d'actions de sociétés fermées. Les coûts engagés pour protéger le crédit se sont établis à 41 millions de dollars, une baisse de 6 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Les Services bancaires de gros continuent de gérer activement le risque de crédit et ont maintenu une protection du crédit à l'égard du portefeuille de prêts de 1,4 milliard de dollars, en baisse de 900 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice 2009 ont été de 1 417 millions de dollars, une hausse de 218 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice 2008. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable liée à l'amélioration des résultats, à l'augmentation du coût des indemnités de départ et aux investissements courants dans le processus de contrôle.

Les actifs pondérés en fonction des risques ont baissé de 22 milliards de dollars, ou 39 %, pour atteindre 34 milliards de dollars pour l'exercice 2009. La baisse est le fait surtout de l'atténuation du risque de marché mesurée par la valeur à risque, de l'abandon du portefeuille de placements en actions émises dans le public et des réductions continues des positions de transactions de crédit hors de l'Amérique du Nord.

Le secteur **Siège social** a comptabilisé une perte nette comme présentée de 1 719 millions de dollars pour l'exercice 2009, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 147 millions de dollars en 2008. La perte nette rajustée pour l'exercice 2009 est de 399 millions de dollars, par rapport à 251 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée tient surtout aux avantages fiscaux moins élevés pour l'exercice 2009, aux pertes associées aux activités de couverture de détail et de financement du Siège social, et à la hausse des frais non répartis du Siège social, en partie annulée par une baisse des pertes de titrisation nettes.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Revue du bilan

APERÇU

- **Le total des actifs s'établissait à 620 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit 62 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2009.**

TABLEAU 22	PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS	
	2010	2009
(en millions de dollars canadiens)		
Valeurs mobilières	171 612 \$	148 823 \$
Valeurs mobilières prises en pension	50 658	32 948
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	270 020	253 128
Dépôts	429 971	391 034

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Le **total des actifs** s'établissait à 620 milliards de dollars au 31 octobre 2010, ce qui représente une augmentation de 62 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2009. Cette augmentation s'explique par une hausse de 23 milliards de dollars des valeurs mobilières, de 18 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 17 milliards des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) et de 5 milliards des autres actifs.

Les **valeurs mobilières** ont progressé de 23 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance des titres disponibles à la vente des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis résultant surtout de l'investissement des dépôts du côté de TD Ameritrade. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a fait diminuer de 4 milliards de dollars la valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **valeurs mobilières prises en pension** se sont accrues de 18 milliards de dollars, dans une large mesure du fait d'une hausse dans les Services bancaires de gros.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 17 milliards de dollars, ou 7 %, surtout grâce à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance des prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à l'augmentation des prêts à la consommation et des autres prêts aux particuliers, des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont connu une amélioration principalement redevable aux prêts aux entreprises et aux

gouvernements et aux prêts hypothécaires résidentiels. Les opérations facilitées par la FDIC et l'acquisition de The South Financial Group, Inc. ont ajouté 8 milliards de dollars au total des prêts. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a fait reculer de 4 milliards de dollars la valeur des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres actifs** ont connu une augmentation de 5 milliards de dollars par suite d'une hausse de la valeur marchande des dérivés et des autres actifs des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** s'établissait à 577 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit 59 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2009. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 39 milliards de dollars et par la montée de 21 milliards de dollars des autres passifs. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a entraîné la baisse de la valeur des passifs de 11 milliards de dollars dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts** ont progressé de 39 milliards de dollars, ou 10 %, surtout du fait d'une hausse de 26 milliards de dollars des dépôts des particuliers, attribuable principalement à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et à l'augmentation de 18 milliards de dollars des dépôts des entreprises et des gouvernements, et à la hausse des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade, annulées partiellement par une baisse de 12 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. Les opérations facilitées par la FDIC et l'acquisition de The South Financial Group ont ajouté 11 milliards de dollars au total des dépôts. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a entraîné un recul de 9 milliards de dollars de la valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres passifs** se sont accrues de 21 milliards de dollars, ou 18 %, en grande partie sous l'effet d'une augmentation de 15 milliards de dollars des obligations relatives aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension et d'une hausse de 6 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés, induites par le secteur Services bancaires de gros.

L'**avoir des actionnaires** a marqué une hausse de 4 milliards de dollars qui tient surtout à la croissance des bénéfices non répartis et du capital social ordinaire, en raison des nouvelles émissions d'actions.

PCGR DES ÉTATS-UNIS

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis» qui figure dans le rapport annuel sur formulaire 40-F de la Banque pour l'exercice 2010 déposé auprès de la SEC et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/investor/index.jsp>, et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 577 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit 43 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable à la présentation des soldes de dérivés au montant net, ce qui est permis selon les PCGR des États-Unis lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation juridiquement exécutoire. Selon les PCGR du Canada, la présentation des soldes de dérivés au montant net est seulement permise lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation juridiquement exécutoire et qu'elle a l'intention de régler les contrats simultanément. Les autres écarts comprennent la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces, ces PCGR exigeant que certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières soient comptabilisées comme un actif et qu'un passif correspondant soit inscrit

relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis a été de 533 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit 43 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est surtout attribuable à la présentation des soldes des dérivés au montant net selon les PCGR des États-Unis, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les autres écarts comprennent la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières, tel qu'il est aussi décrit ci-dessus, et certaines actions privilégiées constatées comme passifs selon les PCGR du Canada ont été reclassées dans l'avoir des actionnaires selon les PCGR des États-Unis.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Qualité du portefeuille de crédit

APERÇU

- **Le portefeuille de prêts et d'acceptations s'est établi à 278 milliards de dollars, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts, soit une progression de 15 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 1 716 millions de dollars, soit une hausse de 159 millions de dollars.**
- **La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 625 millions de dollars, comparativement à 2 480 millions de dollars à l'exercice précédent.**
- **Le total des provisions pour pertes sur créances a diminué de 52 millions de dollars, pour s'établir à 2 587 millions de dollars en 2010.**

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2010, la qualité du crédit de la Banque est demeurée stable, malgré une économie incertaine, grâce aux stratégies d'affaires et de gestion des risques bien ancrées et du fait que les taux d'intérêt sont restés faibles. Au cours de 2010, la diversification du portefeuille de prêts et d'acceptations a été maintenue entre les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. Le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 15 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, et des acquisitions aux États-Unis.

La Banque a enregistré au cours de l'exercice une hausse des nouveaux prêts douteux qui résulte surtout des augmentations dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des prêts douteux est principalement attribuable à une croissance des volumes et à l'incidence sur le portefeuille des services bancaires personnels de la hausse du taux de chômage et des faillites de particuliers. Dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse des prêts tient en grande partie à la faiblesse continue du secteur de l'immobilier et à l'augmentation des défauts dans la plupart des portefeuilles.

L'exposition au risque de crédit est principalement liée au portefeuille de prêts et d'acceptations. Cependant, la Banque a aussi entrepris des activités qui l'exposent à un risque de crédit hors bilan. Parmi ces activités, mentionnons les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés, comme expliqué à la note 32 afférente aux états financiers consolidés de 2010.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice de 2010, le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 18 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, et des acquisitions aux États-Unis.

Le portefeuille de prêts de la Banque continue d'être dominé par les portefeuilles de prêts résidentiels et aux particuliers des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, qui ont représenté 64 % des prêts nets, y compris les acceptations, comparativement à 63 % en 2009 et à 62 % en 2008. Au cours de l'exercice, le portefeuille, composé principalement de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts à la consommation et d'autres prêts aux particuliers, a augmenté de 12 milliards de dollars, ou 7 %, et totalisait 180 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Les prêts hypothécaires résidentiels ont compté pour 25 % du portefeuille en 2010, pour 25 % en 2009 et pour 25 % en 2008. Les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont compté pour 39 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques en 2010, contre 39 % en 2009 et 37 % en 2008.

Pour ce qui est du risque de crédit, les prêts consentis par la Banque aux grandes entreprises et aux gouvernements ont représenté 31 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, comme en 2009. Au Canada, ces prêts sont principalement concentrés dans les secteurs de l'immobilier et des services financiers, soit respectivement 5 % et 2 % du total des prêts et des acceptations, déduction faite des provisions spécifiques. Aux États-Unis, ces prêts sont surtout concentrés dans le secteur de l'immobilier, soit 5 % des prêts nets, comme en 2009.

Sur le plan géographique, le portefeuille de crédit est resté plutôt concentré au Canada. En 2010, le pourcentage des prêts détenus au Canada a été de 72 %, en légère hausse par rapport à 71 % en 2009. Le principal risque au Canada est en Ontario, soit 55 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques pour 2010, en légère hausse par rapport à 54 % en 2009.

Le reste du portefeuille de crédit était essentiellement concentré aux États-Unis, soit 24 % du portefeuille, en légère hausse par rapport à 23 % en 2009, du fait surtout des récentes acquisitions aux États-Unis. Dans les autres régions géographiques, l'exposition au risque de crédit a été faible. Le risque par État aux États-Unis a principalement été concentré dans les États de New York et du New Jersey, chacun représentant 4 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, comparativement à 5 % en 2009.

TABLEAU 23 PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010			2009			2008 ³			Pourcentage du total		
	Prêts bruts	Provisions spécifiques	Prêts nets	Prêts bruts	Provisions spécifiques	Prêts nets	Prêts bruts	Provisions spécifiques	Prêts nets	2010	2009	2008 ³
Canada												
Prêts hypothécaires résidentiels ^{1,2}	61 516 \$	11 \$	61 505 \$	58 239 \$		52 799 \$	22,0 %		22,0 %		22,8 %	
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	94 783	127	94 656	88 478		74 089	33,9		33,4		32,0	
Total des prêts aux particuliers	156 299	138	156 161	146 717		126 888	55,9		55,4		54,8	
Immobilier												
Résidentiel	9 545	14	9 531	9 069		8 516	3,4		3,4		3,6	
Non résidentiel	4 466	1	4 465	3 788		2 907	1,6		1,4		1,3	
Total des prêts immobiliers	14 011	15	13 996	12 857		11 423	5,0		4,8		4,9	
Agriculture	2 601	3	2 598	2 383		2 351	0,9		0,9		1,0	
Automobile	1 108	3	1 105	992		1 167	0,4		0,4		0,5	
Produits chimiques	565	–	565	341		613	0,2		–		0,3	
Services financiers ⁴	5 360	4	5 356	6 295		6 758	1,9		2,4		2,8	
Alimentation, boissons et tabac	1 048	3	1 045	1 230		1 429	0,4		0,5		0,6	
Foresterie	377	1	376	445		438	0,1		0,2		0,2	
Entités gouvernementales et du secteur public	2 900	1	2 899	1 395		1 315	1,0		0,5		0,6	
Services de santé et services sociaux	2 934	6	2 928	2 552		2 244	1,1		1,0		1,0	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 160	5	1 155	1 019		952	0,4		0,4		0,4	
Médias et divertissements	605	5	600	767		1 023	0,2		0,3		0,4	
Métaux et mines	566	3	563	788		1 210	0,2		0,3		0,5	
Pipelines, pétrole et gaz	1 899	11	1 888	2 465		3 311	0,7		0,9		1,4	
Énergie et services publics	951	–	951	960		1 203	0,3		0,4		0,5	
Commerce de détail	2 036	8	2 028	1 996		1 929	0,7		0,8		0,9	
Fabrication – divers et vente de gros	905	28	877	825		952	0,3		0,3		0,4	
Télécommunications et câblodistribution	418	–	418	434		692	0,2		0,2		0,3	
Transports	487	–	487	516		580	0,2		0,2		0,3	
Divers	4 079	13	4 066	3 754		2 852	1,5		1,4		1,2	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	44 010	109	43 901	42 014		42 442	15,7		15,9		18,2	
Total – Canada	200 309	247	200 062	188 731		169 330	71,6		71,3		73,0	
États-Unis												
Prêts hypothécaires résidentiels	9 398	20	9 378	7 390		4 773	3,3		2,8		2,1	
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	14 513	56	14 457	13 796		12 778	5,2		5,2		5,5	
Total des prêts aux particuliers	23 911	76	23 835	21 186		17 551	8,5		8,0		7,6	
Immobilier												
Résidentiel	4 001	74	3 927	4 253		4 019	1,4		1,6		1,7	
Non résidentiel	9 853	36	9 817	9 359		9 349	3,5		3,5		4,0	
Total des prêts immobiliers	13 854	110	13 744	13 612		13 368	4,9		5,1		5,7	
Agriculture	260	1	259	391		505	0,1		0,1		0,2	
Automobile	1 288	4	1 284	1 178		1 419	0,5		0,4		0,6	
Produits chimiques	1 102	5	1 097	883		584	0,4		0,3		0,3	
Services financiers ⁴	2 564	5	2 559	2 522		2 595	0,9		1,0		1,1	
Alimentation, boissons et tabac	1 256	3	1 253	1 211		1 212	0,5		0,5		0,6	
Foresterie	405	1	404	453		664	0,2		0,2		0,3	
Entités gouvernementales et du secteur public	2 048	1	2 047	1 855		1 436	0,7		0,7		0,6	
Services de santé et services sociaux	4 881	7	4 874	3 978		3 137	1,7		1,5		1,4	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 260	10	1 250	1 178		1 252	0,5		0,4		0,5	
Médias et divertissements	687	14	673	731		831	0,2		0,3		0,4	
Métaux et mines	758	4	754	648		729	0,3		0,2		0,3	
Pipelines, pétrole et gaz	692	–	692	775		1 088	0,3		0,3		0,5	
Énergie et services publics	915	–	915	774		534	0,3		0,3		0,2	
Commerce de détail	2 840	24	2 816	2 631		3 101	1,0		1,0		1,3	
Fabrication – divers et vente de gros	1 158	10	1 148	1 227		1 021	0,4		0,5		0,4	
Télécommunications et câblodistribution	525	–	525	633		1 079	0,2		0,2		0,5	
Transports	2 049	6	2 043	1 261		1 251	0,7		0,5		0,5	
Divers	4 590	9	4 581	3 248		3 608	1,6		1,2		1,6	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	43 132	214	42 918	39 189		39 414	15,4		14,7		17,0	
Total – États-Unis	67 043	290	66 753	60 375		56 965	23,9		22,7		24,6	
Autres pays												
Particuliers	11	–	11	8		9	–		–		–	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	3 262	–	3 262	4 669		5 544	1,2		1,8		2,4	
Total – autres pays	3 273	–	3 273	4 677		5 553	1,2		1,8		2,4	
Total – compte non tenu des autres prêts	270 625	537	270 088	253 783		231 848	96,7		95,8		100,0	
Autres prêts												
Titres de créance classés comme prêts ⁵	7 591	140	7 451	11 101		–	2,7		4,2		–	
Prêts assurés par la FDIC ⁶	1 870	–	1 870	–		–	0,6		–		–	
Total – autres prêts	9 461	140	9 321	11 101		–	3,3		4,2		–	
Total	280 086 \$	677 \$	279 409	264 884		231 848	100,0 %		100,0 %		100,0 %	
Provision générale												
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements			1 469	1 533		1 184						
Titres de créance classés comme prêts ⁵			163	277		–						
Prêts assurés par la FDIC ⁶			–	–		–						
Total de la provision générale			1 632	1 810		1 184						
Total, déduction faite des provisions			277 777 \$	263 074 \$		230 664 \$						
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques			5,5 %	14,3 %		24,5 %						
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions			5,6 %	14,1 %		24,6 %						

¹ Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 188 millions de dollars (140 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 188 millions de dollars (142 millions de dollars en 2009), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 85 millions de dollars (210 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 86 millions de dollars (226 millions de dollars en 2009). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

² À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classés comme des prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

³ La présentation de 2008 a été retraitée afin de la rendre conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré en ce qui a trait à la présentation des prêts immobiliers garantis dans le secteur d'activité de l'emprunteur plutôt que dans les prêts immobiliers. En outre, en 2009, certains prêts dans les secteurs de l'automobile et de la construction industrielle et entrepreneurs spécialisés ont été reclassés dans le secteur des services financiers.

⁴ La Banque n'a pas d'exposition directe ou par des dérivés à l'égard d'assureurs monogammes.

⁵ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

⁶ Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC.

TAB LEAU 24 PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

						Pourcentage du total		
	Prêts bruts	Provisions spécifiques	2010 Prêts nets	2009 Prêts nets	2008 Prêts nets	2010	2009	2008
Canada								
Provinces de l'Atlantique	2 825 \$	5 \$	2 820 \$	2 719 \$	2 592 \$	1,0 %	1,0 %	1,1 %
Colombie-Britannique et territoires ¹	16 314	24	16 290	15 973	13 785	5,8	6,0	5,9
Ontario ¹	153 018	169	152 849	142 521	128 563	55,0	53,9	55,5
Prairies ¹	21 005	32	20 973	20 729	18 135	7,5	7,9	7,8
Québec	7 147	17	7 130	6 789	6 255	2,5	2,6	2,7
Total Canada	200 309	247	200 062	188 731	169 330	71,8	71,4	73,0
États-Unis								
Caroline du Nord et Caroline du Sud	4 373	–	4 373	–	–	1,5	–	–
Floride	3 223	10	3 213	1 315	1 425	1,1	0,5	0,6
Nouvelle-Angleterre ²	24 441	113	24 328	23 115	21 874	8,7	8,7	9,5
New Jersey	12 440	53	12 387	13 104	9 162	4,4	4,9	4,0
New York	11 204	49	11 155	13 140	13 756	4,0	4,9	5,9
Pennsylvanie	5 617	37	5 580	5 350	6 945	2,0	2,0	3,0
Divers	5 745	28	5 717	4 351	3 803	2,0	1,6	1,6
Total – États-Unis³	67 043	290	66 753	60 375	56 965	23,7	22,6	24,6
Autres pays								
Europe	2 382	–	2 382	1 598	2 618	0,9	0,6	1,1
Divers	891	–	891	3 079	2 935	0,3	1,2	1,3
Total – autres pays	3 273	–	3 273	4 677	5 553	1,2	1,8	2,4
Total, compte non tenu des autres prêts	270 625	537	270 088	253 783	231 848	96,7	95,8	100,0
Autres prêts	9 461	140	9 321	11 101	–	3,3	4,2	–
Total	280 086	677	279 409	264 884	231 848	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision générale			1 632	1 810	1 184			
Total, déduction faite des provisions			277 777 \$	263 074 \$	230 664 \$			

Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques

	2010	2009
Canada	6,0 %	11,5 %
États-Unis	10,6	6,0
Autres pays	(30,0)	(15,8)
Autres prêts	(0,2) %	– %

¹ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

² Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

³ Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 188 millions de dollars (140 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 188 millions de dollars (142 millions de dollars en 2009), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 85 millions de dollars (210 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 86 millions de dollars (226 millions de dollars en 2009). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises au Canada et aux États-Unis sont présentés dans le tableau ci-dessous.

TAB LEAU 25 PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts autorisés			Encours		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Montant des prêts						
0 \$ – 24 999 \$	3 456 \$	1 246 \$	1 191 \$	516 \$	568 \$	549 \$
25 000 \$ – 49 999 \$	1 264	1 239	1 097	723	734	639
50 000 \$ – 99 999 \$	2 260	2 072	1 973	1 382	1 170	1 098
100 000 \$ – 249 999 \$	5 776	4 493	4 623	4 090	2 737	2 870
250 000 \$ – 499 999 \$	6 698	4 672	4 760	5 042	2 853	3 034
500 000 \$ – 999 999 \$	7 848	5 161	5 614	5 785	2 757	3 284
1 000 000 \$ – 4 999 999 \$	20 557	15 309	18 203	14 404	7 306	9 987
Total¹	47 859 \$	34 192 \$	37 461 \$	31 942 \$	18 125 \$	21 461 \$

¹ Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la constatation initiale du prêt, au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. Les prêts douteux acquis ne sont pas présentés comme des prêts douteux tant que les flux de trésorerie prévus continuent d'équivaloir aux montants prévus au moment de l'acquisition ou d'excéder ces montants. Les prêts douteux bruts ont totalisé 3 456 millions de dollars en 2010, en hausse de 1 145 millions de dollars, ou 50 %, par rapport à 2009, surtout en raison d'une perte de valeur accrue des titres de créance classés comme prêts, qui ont contribué à cette hausse pour 929 millions de dollars, ou 27 % du total des prêts douteux bruts pour 2010. Compte non tenu des titres de créance, les prêts douteux bruts ont monté de 216 millions de dollars, ou 10 %, en regard de 2009. Les prêts douteux bruts ont diminué d'un exercice à l'autre.

Au Canada, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont généré des prêts douteux nets de 465 millions de dollars répartis de façon égale, soit une hausse de 83 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à 2009. La plus grande partie de cette hausse est attribuable aux prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 115 millions de dollars, une baisse de 138 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à 2009. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont touché tous les secteurs industriels. L'augmentation des prêts douteux en 2010 est attribuable à l'accroissement des volumes de prêts résidentiels et aux particuliers ainsi qu'à l'incertitude économique continue, qui a entraîné des taux de défaut élevés dans la plupart des portefeuilles.

Aux États-Unis, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont généré des prêts douteux nets de 192 millions de dollars, soit une hausse de 21 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2009, dont la plus grande partie est attribuable aux prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 943 millions de dollars, une hausse de 192 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à 2009. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrés dans le secteur immobilier. Les augmentations des prêts douteux en 2010 sont attribuables à la faiblesse continue du secteur immobilier aux États-Unis.

Sur le plan géographique, 21 % du total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont été générés au Canada et 41 %, aux États-Unis. Les 37 % restants sont surtout attribuables aux titres de créance classés comme prêts. Les prêts douteux au Canada étaient concentrés en Ontario, avec 12 % du total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, en baisse par rapport à 25 % en 2009. Les prêts douteux aux États-Unis étaient concentrés dans les États de New York et du New Jersey, avec, dans l'ordre, 6 % et 8 % des prêts douteux, en baisse par rapport à respectivement 13 % et 11 % en 2009.

TABLEAU 26	VARIATION DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS	
	(en millions de dollars canadiens)	2010
Solde au début de la période – prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	2 070 \$	1 157 \$
Incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines	–	57
Ajouts	3 667	3 860
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(1 635)	(1 370)
Radiations	(1 766)	(1 547)
Écart de conversion et autres rajustements	(83)	(87)
Solde à la fin de la période – prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	2 253	2 070
Autres prêts		
Titres de créance classés comme prêts ¹	1 170	241
Prêts assurés par la FDIC ²	33	–
Solde à la fin de la période	3 456 \$	2 311 \$

¹ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

² Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC.

TABLEAU 27 PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

			2010	2009	2008 ³	Pourcentage du total		
	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	2010	2009	2008 ³
Canada								
Prêts hypothécaires résidentiels ^{1,2}	301 \$	11 \$	290 \$	239 \$	185 \$	10,4 %	13,6 %	23,0 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	302	127	175	143	130	6,3	8,2	16,1
Total des prêts aux particuliers	603	138	465	382	315	16,7	21,8	39,1
Immobilier								
Résidentiel	35	14	21	31	5	0,8	1,8	0,6
Non résidentiel	2	1	1	2	2	–	0,1	0,3
Total des prêts immobiliers	37	15	22	33	7	0,8	1,9	0,9
Agriculture	7	3	4	7	8	0,1	0,4	1,0
Automobile	7	3	4	9	6	0,1	0,5	0,8
Produits chimiques	–	–	–	1	–	–	0,1	–
Services financiers	6	4	2	3	2	0,1	0,2	0,3
Alimentation, boissons et tabac	5	3	2	1	4	0,1	0,1	0,5
Foresterie	1	1	–	18	14	–	1,0	1,7
Entités gouvernementales et du secteur public	1	1	–	4	1	–	0,2	0,1
Services de santé et services sociaux	9	6	3	4	2	0,1	0,2	0,3
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	11	5	6	8	5	0,2	0,4	0,6
Médias et divertissements	14	5	9	33	9	0,3	1,9	1,1
Métaux et mines	13	3	10	18	13	0,4	1,0	1,6
Pipelines, pétrole et gaz	22	11	11	24	7	0,4	1,4	0,9
Commerce de détail	21	8	13	20	8	0,5	1,1	1,0
Fabrication – divers et vente de gros	45	28	17	35	20	0,6	2,0	2,5
Transports	2	–	2	1	1	0,1	0,1	0,1
Divers	23	13	10	34	20	0,4	1,9	2,5
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	224	109	115	253	127	4,2	14,4	15,9
Total – Canada	827	247	580	635	442	20,9	36,2	55,0
États-Unis								
Prêts hypothécaires résidentiels	158	20	138	121	57	5,0	6,9	7,1
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	110	56	54	50	41	1,9	2,9	5,1
Total des prêts aux particuliers	268	76	192	171	98	6,9	9,8	12,2
Immobilier								
Résidentiel	371	74	297	312	100	10,7	17,8	12,4
Non résidentiel	273	36	237	98	43	8,5	5,6	5,3
Total des prêts immobiliers	644	110	534	410	143	19,2	23,4	17,7
Agriculture	4	1	3	2	2	0,1	0,1	0,3
Automobile	36	4	32	33	25	1,2	1,9	3,1
Produits chimiques	16	5	11	3	1	0,4	0,2	0,1
Services financiers	34	5	29	18	4	1,0	1,0	0,5
Alimentation, boissons et tabac	9	3	6	2	2	0,2	0,1	0,3
Foresterie	3	1	2	21	1	0,1	1,2	0,1
Entités gouvernementales et du secteur public	7	1	6	9	3	0,2	0,5	0,3
Services de santé et services sociaux	41	7	34	17	7	1,2	0,9	0,9
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	47	10	37	21	9	1,3	1,2	1,1
Médias et divertissements	37	14	23	14	16	0,8	0,8	2,0
Métaux et mines	23	4	19	20	5	0,7	1,1	0,6
Pipelines, pétrole et gaz	2	–	2	35	–	0,1	2,0	–
Énergie et services publics	6	–	6	7	–	0,2	0,4	–
Commerce de détail	124	24	100	66	27	3,6	3,8	3,3
Fabrication – divers et vente de gros	37	10	27	6	5	1,0	0,3	0,6
Télécommunications et câblodistribution	1	–	1	1	–	–	0,1	–
Transports	41	6	35	16	2	1,3	0,9	0,3
Divers	45	9	36	50	13	1,3	2,9	1,6
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	1 157	214	943	751	265	33,9	42,8	32,8
Total – États-Unis	1 425	290	1 135	922	363	40,8	52,6	45,0
Autres pays								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1	–	1	–	–	–	–	–
Total – autres pays	1	–	1	–	–	–	–	–
Total, compte non tenu des autres prêts	2 253	537	1 716	1 557	805	61,7	88,8	100,0
Autres prêts								
Titres de créance classés comme prêts ⁴	1 170	140	1 030	196	–	37,1	11,2	–
Prêts assurés par la FDIC ⁵	33	–	33	–	–	1,2	–	–
Total – autres prêts	1 203	140	1 063	196	–	38,3	11,2	–
Total	3 456 \$	677 \$	2 779 \$	1 753 \$	805 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires			7,14 %	4,96 %	2,70 %			

¹ Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 188 millions de dollars (140 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 188 millions de dollars (142 millions de dollars en 2009), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 85 millions de dollars (210 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 86 millions de dollars (226 millions de dollars en 2009). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

² À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classés comme prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

³ La présentation de 2008 a été retraitée afin de la rendre conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré en ce qui a trait à la présentation des prêts immobiliers garantis dans le secteur d'activité de l'emprunteur plutôt que dans les prêts immobiliers.

⁴ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

⁵ Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC.

TABLEAU 28	PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE
------------	--

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

						Pourcentage du total		
	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	2010 Prêts douteux nets	2009 Prêts douteux nets	2008 Prêts douteux nets	2010	2009	2008
Canada								
Provinces de l'Atlantique	20 \$	5 \$	15 \$	11 \$	11 \$	0,5 %	0,6 %	1,3 %
Colombie-Britannique ¹	98	24	74	50	37	2,7	2,8	4,6
Ontario ¹	509	169	340	429	308	12,2	24,5	38,3
Prairies ¹	132	32	100	98	50	3,6	5,6	6,2
Québec	68	17	51	47	36	1,9	2,7	4,5
Total – Canada ²	827	247	580	635	442	20,9	36,2	54,9
États-Unis								
Floride	57	10	47	78	13	1,7	4,4	1,6
Nouvelle-Angleterre ³	570	113	457	255	109	16,4	14,5	13,5
New Jersey	268	53	215	192	66	7,7	11,0	8,2
New York	210	49	161	240	81	5,8	13,7	10,1
Pennsylvanie	151	37	114	84	40	4,1	4,8	5,0
Autres	169	28	141	73	54	5,1	4,2	6,7
Total – États-Unis ²	1 425	290	1 135	922	363	40,8	52,6	45,1
Autres pays								
Divers	1	–	1	–	–	–	–	–
Total – autres pays	1	–	1	–	–	–	–	–
Total, compte non tenu des autres prêts	2 253	537	1 716	1 557	805	61,7	88,8	100,0
Autres prêts	1 203	140	1 063	196	–	38,3 %	11,2 %	– %
Total	3 456 \$	677 \$	2 779 \$	1 753 \$	805 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en % des prêts nets⁴			1,00 %	0,67 %	0,35 %			

¹ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

² Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 188 millions de dollars (140 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 188 millions de dollars (142 millions de dollars en 2009), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur

de 85 millions de dollars (210 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 86 millions de dollars (226 millions de dollars en 2009).

Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

³ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

⁴ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le total de la provision pour pertes sur prêts consiste en des provisions générales et spécifiques inscrites au bilan consolidé. Cette provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts. Les comptes problèmes pris individuellement, la conjoncture économique générale, les pertes passées ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour pertes sur prêts douteux lorsque la valeur de réalisation estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative.

Des provisions spécifiques pour le portefeuille de titres autres que de détail et pour les titres de créance classés comme prêts sont établies par emprunteur et sont revues chaque trimestre. Les provisions spécifiques pour le portefeuille de prêts de détail sont calculées d'une manière globale à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes, des taux de défaut passés et du type de sûreté donnée en garantie.

Au cours de 2010, les provisions spécifiques ont monté de 119 millions de dollars, ou 21 %, portant ainsi le total des provisions spécifiques à 677 millions de dollars. Les titres de créance classés comme prêts ont représenté 140 millions de dollars, ou 21 %, du total des provisions spécifiques en 2010. Les provisions pour pertes sur créances sont décrites plus en détail à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2010.

Provision générale

Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. Le niveau d'une provision générale correspond aux risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. La provision générale est révisée chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques de crédit. Le niveau de la provision est calculé au moyen d'une probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD). La PD est la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus. La PCD est la perte que subirait la Banque en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD. L'ECD est le montant total auquel la Banque est exposée au moment du défaut.

Dans le cas du portefeuille autre que de détail et pour les titres de créance classés comme prêts, les provisions sont estimées par l'emprunteur selon des renseignements précis. La PCD dépend de la garantie obtenue pour la facilité; l'ECD est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti de la facilité. En ce qui a trait au portefeuille de prêts de détail, la provision générale est calculée pour l'ensemble du portefeuille à partir d'estimations statistiques de la perte produites par des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution de la provision générale est approuvée chaque année par le comité du risque du conseil d'administration.

Au 31 octobre 2010, la provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 1 632 millions de dollars, ce qui représente une baisse par rapport à la provision de 1 810 millions de dollars au 31 octobre 2009. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, la provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 1 469 millions de dollars.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé aux provisions générales et spécifiques pour pertes sur créances au cours de l'exercice, afin de porter la provision totale à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tous les recouvrements sont soustraits des nouvelles provisions de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances totales de 1 625 millions de dollars en 2010, contre des provisions totales de 2 480 millions de dollars en 2009. Ce montant comprend des provisions spécifiques de 1 726 millions de dollars et une reprise de 101 millions de dollars des provisions générales. La provision pour pertes sur créances totale en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations a baissé de 0,97 % en 2009 à 0,60 % en 2010, incluant les provisions liées aux titres de créance classés comme prêts. Au Canada, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 861 millions de dollars, soit une baisse de 26 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à 2009. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 117 millions de dollars, soit une baisse de 60 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à 2009. Les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises

et aux gouvernements ont touché tous les secteurs d'activité. Aux États-Unis, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 243 millions de dollars, soit une hausse de 28 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à 2009, dont la plus grande partie est attribuable aux prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 379 millions de dollars, soit une augmentation de 91 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à 2009. Tout comme pour les prêts douteux, les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrées dans le secteur immobilier. L'augmentation des provisions pour pertes sur créances en 2010 tient à la faiblesse persistante du secteur immobilier et aux effets plus généralisés de l'affaiblissement continu de l'économie américaine. Sur le plan géographique, 57 % des provisions spécifiques se rapportent au Canada et 36 % aux États-Unis. Sur les provisions restantes, 7 % sont attribuables aux titres de créance classés comme prêts. Les provisions spécifiques se rapportant au Canada étaient concentrées en Ontario, soit 41 % du total des provisions spécifiques, contre 51 % en 2009. Les provisions spécifiques se rapportant aux États-Unis étaient concentrées dans les États du New Jersey et de New York, soit respectivement 7,2 % et 4,4 % du total des provisions spécifiques, contre respectivement 6,8 % et 8,7 % en 2009.

Le tableau 29 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 29	PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Nouvelles provisions spécifiques nettes			
(déduction faite des reprises de provisions)	1 866 \$	1 723 \$	1 058 \$
Recouvrements	(140)	(109)	(124)
Total des provisions spécifiques	1 726	1 614	934
Variation des provisions générales			
Services de Financement TD Inc. (anciennement VFC Inc.) ¹	–	90	65
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	(48)	521	63
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	(60)	255	–
Divers	7	–	1
Total des provisions générales	(101)	866	129
Total de la provision pour pertes sur créances	1 625 \$	2 480 \$	1 063 \$

¹ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant du changement de méthode est incluse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros. Les provisions générales comptabilisées avant le 31 janvier 2010 sont propres à l'entité juridique anciennement connue sous le nom VFC Inc.

TABLEAU 30 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

				Pourcentage du total		
	2010	2009	2008 ³	2010	2009	2008 ⁴
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels ^{1,2}	5 \$	5 \$	11 \$	0,3 %	0,3 %	1,2 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	856	882	608	49,6	54,7	65,1
Total des prêts aux particuliers	861	887	619	49,9	55,0	66,3
Immobilier						
Résidentiel	5	11	–	0,3	0,6	–
Non résidentiel	2	1	–	0,1	0,1	–
Total des prêts immobiliers	7	12	–	0,4	0,7	–
Agriculture	2	(1)	–	0,1	(0,1)	–
Automobile	5	10	(3)	0,3	0,6	(0,3)
Produits chimiques	–	1	–	–	0,1	–
Services financiers	2	16	3	0,1	1,0	0,3
Alimentation, boissons et tabac	7	5	2	0,4	0,3	0,2
Foresterie	(12)	18	(2)	(0,7)	1,1	(0,2)
Entités gouvernementales et du secteur public	2	–	–	0,1	–	–
Services de santé et services sociaux	9	2	4	0,6	0,1	0,4
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	12	9	5	0,7	0,6	0,5
Médias et divertissements	(5)	19	5	(0,3)	1,2	0,5
Métaux et mines	2	4	1	0,1	0,2	0,1
Pipelines, pétrole et gaz	2	8	10	0,1	0,5	1,1
Commerce de détail	43	31	19	2,5	1,9	2,1
Fabrication – divers et vente de gros	24	12	4	1,4	0,7	0,4
Transports	4	9	4	0,2	0,6	0,4
Divers	13	22	15	0,8	1,4	1,6
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	117	177	67	6,8	10,9	7,1
Total – Canada	978	1 064	686	56,7	65,9	73,4
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	20	17	11	1,2	1,1	1,2
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	223	198	72	12,9	12,3	7,7
Total des prêts aux particuliers	243	215	83	14,1	13,4	8,9
Immobilier						
Résidentiel	103	73	36	6,0	4,5	3,9
Non résidentiel	57	51	4	3,3	3,1	0,4
Total des prêts immobiliers	160	124	40	9,3	7,6	4,3
Agriculture	3	1	–	0,1	0,1	–
Automobile	6	6	28	0,3	0,4	3,0
Produits chimiques	34	4	–	2,0	0,2	–
Services financiers	16	28	38	0,9	1,7	4,1
Alimentation, boissons et tabac	6	–	–	0,3	–	–
Foresterie	(16)	19	1	(0,9)	1,2	0,1
Entités gouvernementales et du secteur public	–	–	1	–	–	0,1
Services de santé et services sociaux	17	13	2	1,0	0,8	0,2
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	17	12	11	1,0	0,7	1,2
Médias et divertissements	24	14	3	1,4	0,9	0,3
Métaux et mines	2	5	14	0,1	0,3	1,5
Pipelines, pétrole et gaz	2	5	–	0,1	0,3	–
Énergie et services publics	(1)	(2)	–	–	(0,1)	–
Commerce de détail	50	20	16	2,9	1,2	1,7
Fabrication – divers et vente de gros	14	22	2	0,8	1,4	0,2
Télécommunications et câblodistribution	4	(5)	(1)	0,2	(0,3)	(0,1)
Transports	7	–	1	0,4	–	0,1
Divers	34	22	9	2,0	1,4	1,0
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	379	288	165	21,9	17,8	17,7
Total – États-Unis	622	503	248	36,0	31,2	26,6
Autres pays						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(2)	3	–	(0,1)	0,2	–
Total – autres pays	(2)	3	–	(0,1)	0,2	–
Total, compte non tenu des autres prêts	1 598	1 570	934	92,6	97,3	100,0
Autres prêts						
Titres de créance classés comme prêts ⁴	128	44	–	7,4	2,7	–
Total – autres prêts	128	44	–	7,4	2,7	–
Total des provisions spécifiques	1 726	1 614	934	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision générale						
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	(4)	660	129			
Titres de créance classés comme prêts ⁴	(97)	206	–			
Total de la provision générale	(101)	866	129			
Total de la provision pour pertes sur créances	1 625 \$	2 480 \$	1 063 \$			

¹ Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 188 millions de dollars (140 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 188 millions de dollars (142 millions de dollars en 2009), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 85 millions de dollars (210 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 86 millions de dollars (226 millions de dollars en 2009). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

² À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classés dans les prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

³ La présentation de 2008 a été retraitée afin de la rendre conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré en ce qui a trait à la présentation des prêts immobiliers garantis dans le secteur d'activité de l'emprunteur plutôt que dans les prêts immobiliers.

⁴ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

TABLEAU 31 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

				Pourcentage du total		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Canada						
Provinces de l'Atlantique	29 \$	25 \$	21 \$	1,8 %	1,0 %	2,0 %
Colombie-Britannique ¹	71	68	44	4,4	2,7	4,1
Ontario ¹	716	824	526	44,0	33,2	49,5
Prairies ¹	81	78	43	5,0	3,2	4,0
Québec	81	69	52	5,0	2,8	4,9
Total – Canada ²	978	1 064	686	60,2	42,9	64,5
États-Unis						
Floride	13	41	4	0,8	1,7	0,4
Nouvelle-Angleterre ³	251	141	42	15,4	5,7	4,0
New Jersey	124	110	64	7,6	4,4	6,0
New York	76	142	57	4,7	5,7	5,4
Pennsylvanie	65	44	16	4,0	1,8	1,5
Divers	93	25	65	5,7	1,0	6,1
Total – États-Unis ²	622	503	248	38,2	20,3	23,4
Autres pays						
Divers	(2)	3	–	(0,1)	0,1	–
Total – autres pays	(2)	3	–	(0,1)	0,1	–
Total, compte non tenu des autres prêts	1 598	1 570	934	98,3	63,3	87,9
Autres prêts	128	44	–	7,9	1,8	–
Total des provisions spécifiques	1 726	1 614	934	106,2	65,1	87,9
Provision générale	(101)	866	129	(6,2)	34,9	12,1
Total de la provision pour pertes sur créances	1 625 \$	2 480 \$	1 063 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations⁴

Canada			
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	0,01 %	0,02 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	0,94	1,11	0,88
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,28	0,40	0,17
Total – Canada	0,51	0,61	0,41
États-Unis			
Prêts hypothécaires résidentiels	0,24	0,27	0,32
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1,65	1,37	0,76
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1,01	0,68	0,59
Total – États-Unis	1,05	0,79	0,61
Autres pays	(0,05)	0,05	–
Total, compte non tenu des autres prêts	0,63	0,65	0,44
Autres prêts	1,31	0,35	–
Total des provisions spécifiques	0,66	0,63	0,44
Provision générale			
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	–	0,27	0,06
Titres de créance classés comme prêts ⁵	(1,08)	1,63	–
Prêts assurés par la FDIC ⁶	–	–	–
Total de la provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations	0,62 %	0,97 %	0,50 %

¹ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

² Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 188 millions de dollars (140 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 188 millions de dollars (142 millions de dollars en 2009), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 85 millions de dollars (210 millions de dollars en 2009), dont le coût après amortissement est de 86 millions de dollars (226 millions de dollars en 2009). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Prêts à risque

Au 31 octobre 2010, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 1,8 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars en 2009) principalement composés de prêts automobiles canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts

³ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

⁴ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

⁵ Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

⁶ Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC.

à la fin du mois, se rapprochait de 5 % sur une année (environ 6,0 % en 2009). Le portefeuille continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des prêts et des pertes sur créances connexes, voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce, la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille. Pour plus de renseignements, voir la note 7 afférente aux états financiers consolidés de 2010. Le portefeuille a été classé comme disponible à la vente et, par la suite, comptabilisé à la juste valeur, et les variations de la juste valeur ont été constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Si une baisse de valeur durable survenait, la valeur comptable de la valeur mobilière serait ramenée à la juste valeur dans l'état des résultats consolidé.

Au quatrième trimestre de 2009, la Banque a adopté les modifications au chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA*, qui font en sorte que les titres de créance qui n'étaient pas cotés sur un marché actif le 1^{er} novembre 2008 peuvent être reclassés dans les prêts. Les titres de créance qui sont des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont admissibles au reclassement, puisque le marché pour ce portefeuille était considéré comme inactif au quatrième trimestre de 2008. Par conséquent, ces titres de créance, qui étaient classés comme disponibles à la vente, ont été reclassés dans les prêts en date du 1^{er} novembre 2008 à leur coût après amortissement à cette date pour que la comptabilisation du portefeuille soit conforme à son mode de gestion par la Banque. Depuis le reclassement, les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évalués selon le modèle de la perte sur prêt subie.

La Banque évalue chaque trimestre la perte de valeur des titres de créance reclassés. Puisque ces titres de créance sont classés comme prêts, le test pour dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, selon lequel la Banque établit deux types de provisions : des provisions spécifiques et une provision générale. Une provision spécifique est constituée à l'égard des pertes

qui sont identifiables au niveau des titres de créance pris individuellement lorsqu'il y a une indication objective de détérioration de la qualité du crédit, auquel moment la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. Par suite du reclassement des titres de créance dans les prêts en 2009, une provision pour pertes sur créances de 59 millions de dollars après impôts a été comptabilisée à titre de rajustement des bénéfices non répartis d'ouverture au 1^{er} novembre 2008 et de 147 millions de dollars après impôts pour 2009 dans l'état des résultats consolidé.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque a retiré une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retirisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit ont été obtenues pour les valeurs mobilières retirées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques inhérents à la totalité du portefeuille de la Banque. Par conséquent, 64 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net sur le capital de l'opération de retirisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et de deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retirées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. L'évaluation par la Banque de la baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées n'a pas été touchée par la modification des notes de crédit.

En 2010, le marché pour ces valeurs mobilières a été plus actif qu'aux exercices précédents, ce qui a donné lieu à un gain latent de 443 millions de dollars US pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, contre une perte latente de 36 millions de dollars US pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Le tableau ci-dessous donne la juste valeur des titres par année de génération.

TABLEAU 32	OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION					
	Alt-A		Prime jumbo		Total	
(en millions de dollars américains)	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur
2010						
2003	275 \$	309 \$	393 \$	424 \$	668 \$	733 \$
2004	454	502	383	415	837	917
2005	697	769	484	509	1 181	1 278
2006	406	394	380	391	786	785
2007	616	635	375	398	991	1 033
Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques	2 448 \$	2 609 \$	2 015 \$	2 137 \$	4 463 \$	4 746 \$
Moins : provision générale					160	
Total					4 303 \$	
2009						
2003	359 \$	365 \$	598 \$	597 \$	957 \$	962 \$
2004	624	621	636	645	1 260	1 266
2005	873	817	1 602	1 513	2 475	2 330
2006	492	438	584	543	1 076	981
2007	739	703	471	444	1 210	1 147
Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques	3 087 \$	2 944 \$	3 891 \$	3 742 \$	6 978 \$	6 686 \$
Moins : provision générale					256	
Total					6 722 \$	

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Situation du capital

TABLEAU 33	STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS ¹			
	(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2010 Bâle II	2009 Bâle II	2008 Bâle
Fonds propres de première catégorie				
Actions ordinaires	16 639 \$	15 342 \$	13 199 \$	
Surplus d'apport	305	336	392	
Bénéfices non répartis	20 959	18 632	17 857	
Gains nets (pertes nettes) de change latent(e)s sur les placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture	(2 901)	(1 539)	(1 633)	
Actions privilégiées ²	3 944	3 945	2 425	
Instruments innovateurs ^{2,3}	3 844	4 588	2 765	
Instruments innovateurs (éléments non admissibles comme fonds propres de première catégorie)	–	(743)	–	
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	31	20	
Fonds propres de première catégorie bruts	42 790	40 592	35 025	
Écart d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(14 460)	(15 015)	(15 123)	
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines ⁴	(47)	57	1 642	
Fonds propres de première catégorie nets	28 283	25 634	21 544	
Titrisation – gain sur les ventes de prêts hypothécaires	(84)	(84)	(57)	
– divers	(772)	(1 128)	–	
50 % du déficit de provisionnement ⁵	(205)	(110)	(309)	
50 % des participations importantes	(2 855)	(2 872)	(71)	
Autres déductions	(4)	(4)	(4)	
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines ⁴	23	(29)	(424)	
Fonds propres de première catégorie nets rajustés	24 386	21 407	20 679	
Fonds propres de deuxième catégorie				
Instruments innovateurs excédant la limite des fonds propres de première catégorie	–	743	–	
Instruments innovateurs	27	–	–	
Billets et débentures subordonnés (déduction faite de l'amortissement et des éléments non admissibles)	11 812	11 948	12 186	
Provision générale – portefeuilles standard	915	877	490	
Gain net latent cumulé après impôts sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments du résultat étendu	66	42	53	
Titrisation – divers	(1 762)	(2 421)	–	
50 % du déficit de provisionnement ⁵	(205)	(110)	(309)	
50 % des participations importantes ⁶	(2 855)	(2 872)	(5 547)	
Placement dans les filiales d'assurances ⁶	(1 333)	(1 243)	(1 198)	
Autres déductions	(4)	(4)	(4)	
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines ⁴	23	(29)	(1 002)	
Total des fonds propres de deuxième catégorie	6 684	6 931	4 669	
Total des fonds propres réglementaires	31 070 \$	28 338 \$	25 348 \$	
Ratios des fonds propres réglementaires				
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	11,3 %	9,8 %	
Ratio du total des fonds propres	15,5	14,9	12,0	
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres	17,5	17,1	19,3	

¹ Les montants correspondent aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) fondées sur Bâle II.

² Conformément au chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*, la Banque doit classer dans le bilan certaines catégories d'actifs privilégiés et certains placements innovateurs de fonds propres de première catégorie à titre de passifs. Aux fins réglementaires, ces instruments de fonds propres continuent d'être admissibles comme fonds propres de première catégorie.

³ Étant donné que la Banque n'est pas le principal bénéficiaire des Fiducie de capital TD II et Fiducie de capital TD IV, celles-ci ne sont pas consolidées par la Banque. Toutefois, elles sont admissibles comme fonds propres réglementaires de première catégorie.

⁴ Avec prise d'effet le 30 avril 2009 aux fins comptables et le 31 octobre 2008 aux fins de l'information réglementaire, le décalage de un mois dans la présentation de la situation financière et des résultats de TD Bank, N.A., qui comprend TD Banknorth et Commerce, a été éliminé du fait que la période de présentation de TD Bank, N.A. est alignée sur celles du reste des entités de la Banque. Avant le 31 octobre 2008, les fonds propres réglementaires étaient calculés en intégrant les actifs de TD Bank, N.A. avec un décalage de un mois. En outre, depuis le 31 octobre 2008, aux fins réglementaires seulement, le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque. Par conséquent, en raison de l'alignement des périodes de présentation de TD Bank, N.A., depuis le 30 avril 2009, l'incidence nette touche seulement TD Ameritrade.

⁵ Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI excèdent le total des provisions, la différence est déduite de la façon suivante : à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI sont inférieures au total des provisions, la différence est ajoutée aux fonds propres de deuxième catégorie.

⁶ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, les participations importantes détenues avant le 1^{er} janvier 2007, qui étaient déduites des fonds propres de deuxième catégorie antérieurement, sont déduites à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Les filiales d'assurances continuent d'être déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres de deuxième catégorie. L'augmentation de la valeur du placement dans les filiales d'assurances ou des participations importantes, ou les deux, le 1^{er} janvier 2007 ou après, est assujettie à la déduction à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie.

OBJECTIFS DE LA BANQUE :

- Avoir des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en dégagant un rendement satisfaisant pour les actionnaires ordinaires.
- Posséder une structure de fonds propres appropriée, selon l'évaluation interne de la Banque, comme définie par les organismes de réglementation, et par rapport aux autres institutions financières.
- Obtenir le coût global le plus économiquement réalisable pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- Maintenir des notations élevées auprès des agences de notation.

SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéficiaires non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments innovateurs de fonds propres et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

La Banque détient en tout temps des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations pour soutenir la croissance future des bénéficiaires.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques d'exploitation et d'affaires. Les caractéristiques de ces modèles sont décrits à la rubrique «Gestion des risques». À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Le choix des cibles de capitaux internes fait par la Banque repose sur une base solide et est cohérent avec notre profil global de risque et l'environnement dans lequel la Banque œuvre.

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle II. Par conséquent, en plus de couvrir les risques pilier 1 relatifs au risque de crédit (y compris le risque de contrepartie sur dérivés actuellement déterminé au moyen de l'évaluation du risque courant), au risque de marché et au risque d'exploitation, le cadre économique des fonds propres de la Banque couvre également d'autres risques importants pilier 2, notamment le risque commercial, le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire et le risque de concentration.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique et du profit économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des organismes de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Dispositif de l'Accord de Bâle II

La Banque se conforme à la ligne directrice du BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce dispositif remplace l'Accord de Bâle I (Bâle I) mis en œuvre en 1988 et révisé en 1996. Le cadre permet aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode interne d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. La Banque utilise des approches avancées pour la majorité de ses actifs, ce qui lui permet d'aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique avec plus de précision encore que conformément à Bâle I. Étant donné que, à l'origine, les principales autorités de réglementation n'avaient pas obligé les filiales bancaires américaines (TD Bank, N.A., y compris South Financial) à se convertir à Bâle II avant d'être acquises par la Banque, les approches avancées ne sont pas encore utilisées pour la majorité des actifs de TD Bank, N.A.

Aux fins comptables, la Banque suit les PCGR pour la consolidation des filiales et des coentreprises. Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurances sont déconsolidées et présentées comme une déduction du capital. Les filiales d'assurances sont assujetties à leurs propres normes

de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et selon le test du capital minimal. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites du capital, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est constaté.

Certaines des filiales de la Banque doivent respecter la réglementation soit du BSIF ou d'autres organismes de réglementation. Un grand nombre d'entre elles ont des exigences minimales de capitaux à respecter, et ces dernières pourraient limiter les capacités de la Banque à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres usages.

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie s'élevaient à 24,4 milliards de dollars au 31 octobre 2010, en hausse comparativement à 21,4 milliards de dollars l'an dernier. L'augmentation des fonds propres de première catégorie résulte principalement des solides bénéficiaires et de l'émission d'actions ordinaires. Les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice ont consisté en ce qui suit : la Banque a émis 1,4 milliard de dollars d'actions ordinaires au cours de l'exercice, soit une émission dans le public de 0,25 milliard de dollars et 1,1 milliard de dollars aux fins d'émission dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et pour l'exercice d'options sur actions. Le 31 décembre 2009, TD Capital Trust, filiale de la Banque, a racheté la totalité de ses titres de fiducie de capital, série 2009 en circulation totalisant 900 millions de dollars.

Émission d'actions ordinaires

Le 15 juin 2010, la Banque a émis 3,5 millions d'actions ordinaires au Canada à un prix de 71,00 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie au comptant brute de 250 millions de dollars.

Fonds propres de deuxième catégorie

Après la fin de l'exercice, le 2 novembre 2010, la Banque a émis 1 milliard de dollars de billets à moyen terme (débentures subordonnées) venant à échéance le 2 novembre 2020. En outre, le 29 novembre 2010, la Banque a annoncé son intention de racheter, le 18 janvier 2011, 1 milliard de dollars de billets à moyen terme (débentures subordonnées) venant à échéance le 18 janvier 2016. Voir la note 17 afférente aux états financiers consolidés de 2010.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES INTERNES

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est un processus intégré à l'échelle de l'entreprise qui englobe les fonctions de gouvernance, de gestion et de contrôle des risques et des fonds propres au sein de la Banque. Il prescrit un cadre permettant d'établir un lien entre les risques et les exigences en matière de fonds propres, par l'intermédiaire des pratiques connexes pour la modélisation du capital économique et l'évaluation des facteurs de stress de la Banque, et aide à établir les normes d'adéquation des fonds propres de la Banque.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est piloté par le service Gestion des risques avec l'appui de nombreux secteurs fonctionnels qui aident à évaluer l'adéquation des fonds propres internes de la Banque qui, en fin de compte, représente la capacité de supporter le risque, conformément au profil de risque et à la capacité de risque étable pour la Banque. Le service Gestion des risques dirige le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et évalue si la vision interne des fonds propres requis de la Banque est appropriée pour les risques auxquels elle est exposée. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan établit l'adéquation entre les fonds propres disponibles de la Banque par rapport aux fonds propres requis.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Le dividende trimestriel s'établissait à 0,61 \$ l'action au 31 octobre 2010, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 35 % à 45 % du bénéfice rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2010 ont totalisé 2,44 \$ l'action (2,44 \$ en 2009; 2,36 \$ en 2008). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 15 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Au 31 octobre 2010, il y avait 878,5 millions d'actions ordinaires en circulation (858,8 millions en 2009; 810,1 millions en 2008). La capacité de la Banque de verser des dividendes est assujettie à la Loi sur les banques et aux exigences du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Les ratios de fonds propres de la Banque sont calculés à l'aide des lignes directrices du BSIF, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres comprises dans Bâle II. Au niveau consolidé, la personne morale à laquelle Bâle II s'applique est la Banque Toronto-Dominion.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2010, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 12,2 % et 15,5 %, contre 11,3 % et 14,9 % le 31 octobre 2009. Les variations sur douze mois ont été induites par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des fonds propres décrite plus haut dans le paragraphe «Fonds propres de première catégorie» en partie contrebalancée par une augmentation des actifs pondérés en fonction des risques, en grande partie dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Au 31 octobre 2010, la Banque surpassait sa cible à moyen terme interne pour les fonds propres de première catégorie.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Selon Bâle II, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour chacune des composantes suivantes : le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Le risque d'exploitation représente le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes. Les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque sont comme suit :

TABLEAU 34 ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – BÂLE II	(en millions de dollars canadiens)	
	2010	2009
Risque de crédit		
Risque de crédit de détail		
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	16 141 \$	13 210 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	14 852	15 053
Autres expositions aux produits de détail	28 291	25 527
Risque de crédit autre que de détail		
Siège social	73 996	72 876
Emprunteurs souverains	909	474
Banques	9 426	10 259
Expositions de titrisation	5 205	5 069
Expositions sur actions¹		
Divers	1 162	1 296
Expositions assujetties à l'approche standard et à l'approche NI	149 982	143 764
Rajustement des actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche NI – facteur scalaire	4 559	4 730
Autres actifs exclus de l'approche standard ou de l'approche NI	12 756	11 971
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la période de présentation d'entités américaines	–	–
Total du risque de crédit	167 297	160 465
Risque de marché		
Approche des modèles internes – portefeuille d'opérations	4 474	3 735
Risque d'exploitation		
Approche indicateur de base	8 799	7 882
Approche standard	19 340	17 503
Total	199 910 \$	189 585 \$

¹ Avec prise d'effet le 30 avril 2009, le portefeuille d'actions de la Banque a été admissible à l'exemption selon l'importance relative des placements en actions conformément à Bâle II.

Au cours de l'exercice, les actifs pondérés en fonction des risques ont augmenté de 10,3 milliards de dollars, principalement dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étant donné l'acquisition de The South Financial Group, Inc., la croissance interne dans les activités de détail tant au Canada qu'aux États-Unis et la hausse des fonds propres exposés au risque opérationnel, en partie compensées par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

TABLEAU 35 ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS ¹	(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)	
	31 oct. 2010 Nombre d'actions / de parts	31 oct. 2009 Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation²	878,5	858,8
Options sur actions		
Droits acquis	13,4	19,6
Droits non acquis	5,8	6,3
Actions privilégiées – catégorie A :		
Série M	14,0	14,0
Série N	8,0	8,0
Total des actions privilégiées – passifs	22,0	22,0
Série O	17,0	17,0
Série P	10,0	10,0
Série Q	8,0	8,0
Série R	10,0	10,0
Série S	10,0	10,0
Série Y	10,0	10,0
Série AA	10,0	10,0
Série AC	8,8	8,8
Série AE	12,0	12,0
Série AG	15,0	15,0
Série AI	11,0	11,0
Série AK	14,0	14,0
Total des actions privilégiées – capitaux propres	135,8	135,8
Total des actions privilégiées	157,8	157,8
Titres de fiducie de capital (en milliers de parts)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD :		
Titres de Fiducie de capital TD – Série 2009	–	900,0
Parts de fiducie émises par Fiducie de Capital TD II :		
Titres de Fiducie de capital TD II – Série 2012-1	350,0	350,0
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – Série 2008	1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV série 3	750,0	750,0

¹ Pour plus de détails, y compris le montant du capital, les caractéristiques de conversion et d'échange et les distributions, se reporter aux notes 15, 16 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

² Les actions ordinaires en circulation sont présentées déduction faite des actions ordinaires autodétenues.

MODIFICATIONS FUTURES DE L'ACCORD DE BÂLE

En décembre 2009, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié une série de propositions consultatives visant à rendre le secteur bancaire plus résistant en cas de crise. Couramment appelées «Bâle III», ces propositions de portée mondiale visent à relever la qualité, la quantité, la transparence et l'uniformité de fonds propres bancaires, de même qu'à relever les normes en matière de liquidité, à décourager l'endettement et la prise de risques excessifs, ainsi qu'à réduire la procyclicalité. Les propositions comprennent notamment des ratios réglementaires minimums précis, des changements aux calculs des actifs pondérés en fonction des risques et de nouvelles déductions des fonds propres réglementaires. Le document final de l'accord sur Bâle III devrait paraître au premier trimestre de 2011 et l'accord, dont la mise en œuvre commencerait le 1^{er} janvier 2013, serait entièrement mis en œuvre le 1^{er} janvier 2019.

Nous avons passé en revue les propositions de Bâle III sur les capitaux propres et analysé leur incidence possible sur la Banque. Selon les propositions, les actifs pondérés en fonction des risques augmenteront et de nouveaux éléments devront être déduits de l'avoir des actionnaires ordinaires réglementaire. L'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques découle essentiellement d'ajustements de valeur du crédit dans le portefeuille de négociation et d'autres rajustements actuellement déduits des fonds propres mais qui seront inclus dans la définition des actifs pondérés en fonction des risques selon les propositions de Bâle III. Les actifs pondérés en fonction des risques de marché augmenteront aussi considérablement avec la mise en œuvre au premier trimestre de 2012 de l'Amendement relatif aux risques de marché. L'augmentation nette des déductions de l'avoir des actionnaires ordinaires réglementaire se rattachent surtout au placement dans TD Ameritrade et au placement dans notre filiale d'assurances. Nous remarquons que l'incidence des propositions de Bâle III reste imprécise en attendant que les lignes directrices pour la mise en œuvre et certains aspects des propositions soient finalisés. Cependant, d'après notre compréhension actuelle des règles, notre solide situation de capital et la capacité de nos secteurs d'activité de générer du capital, nous croyons pouvoir respecter entièrement les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle III. Par conséquent, nous ne prévoyons pas devoir apporter des changements importants aux activités ni mobiliser de nouveaux capitaux propres ordinaires pour arriver à respecter les exigences de Bâle III.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les PCGR, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou qui le sont, mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et d'illiquidité qui sont traités à la rubrique «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou au financement.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, elle doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des EDDV, voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance

l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les autres détenteurs ayant droit à ces flux de trésorerie. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par des tiers et d'autres produits de placement et de financement.

La Banque réalise certaines titrisations de ses actifs et d'actifs initiés par des tiers par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestement distincte de la Banque, qui exerce des activités permises précises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

Le comité du risque de réputation de la Banque a pour mandat de revoir les opérations structurées et les arrangements de crédit complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA. La Banque surveille sa participation dans des SA sur une base continue.

Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Tous les produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou des tiers canadiens autres que des SA. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes SA non consolidées, d'importantes SAA non consolidées et de tiers canadiens autres que des SA sont décrites ci après :

	SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA		2010		2009			
	Valeur comptable Actifs des droits titrisés conservés		Valeur comptable Actifs des droits titrisés conservés		Valeur comptable Actifs des droits titrisés conservés		SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA	
	Actifs titrisés	des droits conservés	Actifs titrisés	des droits conservés	Actifs titrisés	des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés
Prêts hypothécaires résidentiels ²	– \$	– \$	21 721 \$	602 \$	21 722 \$	711 \$	– \$	– \$	21 939 \$	558 \$	18 449 \$	658 \$
Prêts aux particuliers	6 555	121	–	–	–	–	6 962	121	–	–	–	–
Prêts hypothécaires commerciaux	–	–	49	–	564	3	62	2	51	–	513	–
Total des créances²	6 555 \$	121 \$	21 770 \$	602 \$	22 286 \$	714 \$	7 024 \$	123 \$	21 990 \$	558 \$	18 962 \$	658 \$

¹ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

² Les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles d'habitation comptant cinq logements ou plus ont été déqualifiés des prêts hypothécaires résidentiels et reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts cédés à des structures de titrisation en raison de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

Prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts aux particuliers au moyen de SAA, ainsi qu'au moyen de conduits monocéants par l'entremise de SAA. Au 31 octobre 2010, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocéants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2009), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à 1,5 milliard de dollars (2,9 milliards de dollars en 2009). Bien que la probabilité de perte ait été négligeable, au 31 octobre 2010, le risque éventuel maximal de perte lié à ces conduits auquel la Banque était exposée, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2009), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars en 2009) se rapportait à des prêts aux particuliers qui étaient assurés par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 121 millions de dollars (121 millions de dollars en 2009) liés à la marge excédentaire.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au 31 octobre 2010, le risque éventuel maximal de perte de la Banque était de néant (2 millions de dollars en 2009) en raison des droits conservés dans la marge excédentaire et le compte de sûreté en numéraire de la SAA.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, mais qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 31 octobre 2010, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 5,3 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars en 2009). En outre, au 31 octobre 2010, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,8 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars en 2009) à l'égard de PCAA qui pourrait éventuellement être émis par les conduits. Au 31 octobre 2010, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 73 millions de dollars (134 millions de dollars en 2009) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures d'accueil canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 37	EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE				
	(en millions de dollars canadiens)				
	2010			2009	
	SA importantes non consolidées	Notation des actifs des SA AAA	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ¹	SA importantes non consolidées	Notation des actifs des SA AAA
Prêts hypothécaires résidentiels	1 637 \$	1 637 \$	3,0 \$	2 311 \$	2 311 \$
Prêts sur cartes de crédit	500	500	1,7	500	500
Prêts et crédit-bail – automobile	1 561	1 561	1,7	2 487	2 487
Prêts et crédit-bail – matériel	306	306	1,1	428	428
Comptes clients	1 287	1 287	2,2	1 753	1 753
Total des expositions	5 291 \$	5 291 \$	2,2 \$	7 479 \$	7 479 \$

¹ La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actif est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles décroissants.

Au 31 octobre 2010, la Banque détenait 354 millions de dollars (848 millions de dollars au 31 octobre 2009) de PCAA émis par des conduits multicédants et des conduits monocédants soutenus par la Banque, dans la catégorie des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans son bilan consolidé.

EXPOSITION À DES CONDUITS DE TIERS

La Banque n'était pas exposée à des conduits de tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties, celles-ci étant toutes arrivées à échéance au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2010 (160 millions de dollars au 31 octobre 2009).

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 octobre 2010 était négligeable.

AUTRES PRODUITS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT

Autres opérations de financement

En avril 2010, la Banque a abandonné des opérations qui offraient, par l'entremise de structures de partenariats Canada-États-Unis, un financement à coût économique à des sociétés clientes américaines par l'entremise d'EDDV. La Banque n'offre plus de financement à ces sociétés clientes en vertu de ces arrangements et, au 31 octobre 2010, elle n'était plus exposée à ces EDDV (2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2009).

Exposition aux titres adossés à des créances

Depuis la décision prise en 2005 de mettre fin à ses activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. Le total des titres adossés à des créances achetés et vendus dans le portefeuille de négociation au 31 octobre 2010 était comme suit :

TABLEAU 38	EXPOSITION AUX TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES ¹			
	(en millions de dollars canadiens)			
	2010		2009	
	Notionnel	Juste valeur positive (négative)	Notionnel	Juste valeur positive (négative)
Financé				
Protection achetée au moyen des billets liés à des effets de crédit émis par la Banque	– \$	– \$	213 \$	(40) \$
Non financé				
Protection vendue	68	–	351	–
Juste valeur positive				
Juste valeur négative		(11)		(198)
Protection achetée	91		131	
Juste valeur positive		15		45
Juste valeur négative		(7)		(4)

¹ Ce tableau exclut la tranche de titres adossés à des créances de l'indice standard.

La Banque n'a pas d'exposition à des prêts hypothécaires à risque américains par l'entremise des structures de titres adossés à des créances présentées ci-dessus. Les structures de titres adossés à des créances sont composées de titres de créance de sociétés. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le groupe Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation, qui ne sont pas inclus dans ce tableau. Le risque de contrepartie sur les couvertures est garanti par des ententes de soutien au crédit et des accords de compensation, comme d'autres contrats dérivés négociés hors Bourse. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur

à l'aide de techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés. L'effet que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses possibles et raisonnables aux fins de l'évaluation de ces positions dans des titres adossés à des créances varierait d'une réduction de 0,7 million de dollars (7,5 millions de dollars au 31 octobre 2009) de la juste valeur à une hausse de 1,2 million de dollars (7,7 millions de dollars au 31 octobre 2009) de la juste valeur. Une analyse de sensibilité a été effectuée pour tous les éléments évalués à la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés, et est présentée sous «Juste valeur des instruments financiers» de la rubrique «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion.

ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 31 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2010 de la Banque contient de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximal que la Banque pourrait être tenue de fournir.

Ententes de crédit de financement adossé

Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 octobre 2010 (ni au 31 octobre 2009).

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Opérations entre apparentés

OPÉRATIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES LIÉES

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont faits aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui visent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	11 \$	9 \$
Prêts aux entreprises	182	175
Total	193 \$	184 \$

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir les notes 24 et 34 afférentes aux états financiers consolidés de 2010.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes aux tiers.

FIDUCIES DE CAPITAL

La Banque est le promoteur de SA pour mobiliser des capitaux, y compris les titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1 (TD CaTS II), émis par Fiducie de capital TD II (la Fiducie II), et les billets de Fiducie de capital TD IV (billets TD CaTS IV), émis par Fiducie de capital TD IV (la Fiducie IV), qui sont toutes deux des EDDV. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la Fiducie II ou de la Fiducie IV, elle ne les consolide pas. Pour des détails sur l'activité des fiducies de capital et sur les modalités des billets TD CaTS II et TD CaTS IV émis et en circulation, voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, la Banque conclut divers contrats de garantie visant à soutenir ses clients. Les principaux types de garanties que la Banque offre comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit et des ententes d'indemnisation. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des garanties de la Banque, voir la note 31 afférente aux états financiers consolidés.

OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS ÉMETTRICES COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION TD AMERITRADE

En vertu d'une convention d'actionnaires relative au placement en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Trois des cinq administrateurs nommés par TD sont aujourd'hui notre chef de la direction, notre ancien chef de groupe, Gestion de patrimoine, et un administrateur indépendant de TD. Une description des opérations importantes de la Banque et de ses sociétés liées avec TD Ameritrade est présentée ci-après.

Convention sur les comptes de dépôt assurés (auparavant les comptes de dépôt du marché monétaire)

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt assurés à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien dans le cadre des comptes de dépôt assurés. La Banque a payé des frais s'élevant à 713,5 millions de dollars en 2010 (653,7 millions de dollars en 2009; 657,0 millions de dollars en 2008) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôt. Les honoraires payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts assurés au cours de la période, qui s'est établi à 39,2 milliards de dollars en 2010 (22,0 milliards de dollars en 2009), et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, moins les intérêts réels versés aux clients de TD Ameritrade, et le reste est fonction d'un taux de rendement convenu. La Banque gagne des honoraires fixes équivalant à 25 points de base et se fait rembourser le coût des primes d'assurance de la FDIC.

Au 31 octobre 2010, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 52,9 millions de dollars (39,8 millions de dollars en 2009). Au 31 octobre 2010, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 81,9 millions de dollars (73,8 millions de dollars en 2009).

OPÉRATIONS AVEC SYMOR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), un fournisseur nord-américain de services d'impartition pour le secteur des services financiers, notamment des services de traitement de chèques et de paiements, de production de relevés et de gestion de documents. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 133,7 millions de dollars (134,7 millions de dollars en 2009; 164,0 millions de dollars en 2008) pour ces services. Au 31 octobre 2010, le montant à verser à Symcor était de 12,7 millions de dollars (12,3 millions de dollars en 2009).

Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des dépôts productifs d'intérêts, des valeurs mobilières, des prêts et des instruments dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de négociation par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de négociation pour son propre compte dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent, notamment, les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les dépôts détenus à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction se composent de la majorité du portefeuille

de prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction, des dérivés de couverture et des passifs financiers de la Banque. Selon les nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, les actifs financiers ou passifs financiers qui sont classés comme détenus à des fins de transaction, les prêts et les valeurs mobilières désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente et tous les dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, sauf les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente comptabilisées au coût. Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à «Juste valeur des instruments financiers» de la rubrique «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus de transactions, d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit, d'illiquidité, de marché et de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la rubrique «Gestion des risques» du présent rapport de gestion.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits à la rubrique «Gestion des risques», beaucoup d'autres facteurs de risque, dont beaucoup échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités dans la «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion.

FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans ces régions a une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, les dépenses gouvernementales, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes, les troubles civils, les effets des situations d'urgence en matière de santé publique, les effets des perturbations touchant les infrastructures publiques et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée. Par exemple, si l'économie traversait une période de ralentissement marquée par une hausse du chômage et une baisse du revenu familial, cela aurait un effet négatif sur les bénéfices et les investissements des sociétés, la consommation et la demande de nos prêts et autres produits, et notre provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, ce qui porterait atteinte à nos bénéfices. De même, un désastre naturel pourrait causer une interruption des affaires et entraîner un accroissement des réclamations d'assurance et des poursuites pour dommages, ce qui pourrait nuire à nos résultats. De plus, les marchés des capitaux sont généralement caractérisés par de nombreuses interconnexions entre les institutions financières. Par conséquent, les défauts d'autres institutions financières au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque.

Taux de change

Les variations des taux de change au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités ont une incidence sur la situation financière de la Banque (en raison des écarts de conversion) et sur ses bénéfices futurs. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, ou l'inverse, les placements et les bénéfices de la Banque aux États-Unis peuvent être touchés négativement ou positivement. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent aussi avoir des retombées sur les bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

Politiques monétaires et économiques

Les bénéfices de la Banque sont touchés par les politiques économiques et monétaires de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale américaine, du Trésor des États-Unis, de la U.S. Federal Deposit Insurance Corporation et de divers autres organismes de réglementation internationaux. L'adoption de nouvelles politiques économiques ou monétaires par ces organismes, des modifications des politiques déjà en place ou une variation de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent nuire à la rentabilité de la Banque. Les conséquences involontaires des nouvelles politiques et des modifications des politiques existantes peuvent comprendre une diminution de la concurrence, une plus grande incertitude sur les marchés et, dans des pays autres que le Canada, un traitement préférentiel accordé à certaines institutions de ces pays. Une fluctuation des taux d'intérêt, ou une longue période de faibles taux d'intérêt, fait varier l'écart entre les intérêts payés par la Banque sur les dépôts et les intérêts gagnés par la Banque sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les modifications des politiques monétaires et les fluctuations des marchés des capitaux, et leur incidence sur la Banque, échappent au contrôle de la Banque qui peut difficilement les prévoir ou les anticiper.

Concurrence

À l'heure actuelle, la Banque exerce ses activités dans un secteur où la concurrence est très vive et le niveau de concurrence influe sur son rendement. De nombreux facteurs peuvent influencer sur la capacité de la Banque à fidéliser la clientèle et à attirer de nouveaux clients, comme la qualité et les prix des produits ou des services. La détérioration de ces facteurs ou la perte d'une part de marché peuvent avoir un effet défavorable sur les bénéfices de la Banque. En outre, d'autres types d'institutions financières, comme les sociétés d'assurance, ainsi que des établissements non financiers proposent de plus en plus des produits et services traditionnellement offerts par les banques. Cette forme de concurrence peut avoir des effets néfastes sur les bénéfices de la Banque si elle entraîne une baisse des revenus d'honoraires et du revenu d'intérêts net.

Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires

Les modifications des lois et des règlements actuels, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, et la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque, par exemple en limitant la gamme de produits ou de services qu'elle peut offrir ou en augmentant la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits et services. Plus particulièrement, la récente crise financière a entraîné des changements sans précédent et considérables aux lois et règlements applicables aux institutions financières et au secteur financier, et pourrait en entraîner d'autres. Un manquement de la Banque à l'égard des lois et des règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier à des renseignements fournis par ces parties ou pour le compte de ces parties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. La situation financière et les bénéfices de la Banque peuvent subir des conséquences néfastes si la Banque se fie à des états financiers ou à de l'information qui ne sont pas conformes aux PCGR, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent nécessiter des révisions, et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 afférente à nos états financiers consolidés.

FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE

Adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques, ainsi qu'un cadre de tolérance au risque de l'entreprise. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et des marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change et de réglementation, le risque juridique, ainsi que le risque lié à la réglementation et d'autres risques. Rien ne garantit que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances. Si le cadre de gestion des risques de la Banque se révélait inefficace, en raison de changements dans la situation de la Banque ou des marchés ou d'autres changements, la Banque pourrait subir des pertes imprévues et pourrait être gravement touchée.

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité d'innover et d'adapter ses produits et services aux normes changeantes du secteur et de développer ou d'étendre ses réseaux de distribution. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression pour que les prix des produits et des services baissent et que l'offre de services commodes augmente, comme le prolongement des heures d'ouverture

des succursales. De ce fait, le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services de la Banque donnant droit à des commissions peuvent diminuer, les frais de la Banque peuvent augmenter et le bénéfice net peut en souffrir. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies pourrait entraîner des dépenses considérables pour la Banque qui devrait modifier ou adapter ses produits et services, et ces technologies pourraient être utilisées de façon inédite par des tiers de plus en plus avertis qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché, de développer et d'étendre ses réseaux de distribution, et de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions et plans stratégiques

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés de services financiers ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. Bien que la Banque entreprenne un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, il est possible que des facteurs imprévus surgissent et rien ne garantit que la Banque atteindra ses objectifs financiers ou stratégiques ou réalisera les économies de coûts prévues par suite des acquisitions et malgré nos efforts d'intégration. La capacité de la Banque ou d'une filiale de réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, et la Banque ne peut être certaine ni du moment où l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires sera accordée ni des conditions en vertu desquelles elle le sera, le cas échéant. Le rendement financier dépend également de la capacité de la Banque à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si ces plans stratégiques ne se réalisent pas avec succès ou s'ils sont modifiés, les bénéfices de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître.

Capacité de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur la disponibilité de candidats chevronnés et sur la capacité de la Banque à recruter et à former des dirigeants clés, et à les maintenir en poste. Les entreprises de services financiers se livrent une vive concurrence pour attirer les meilleurs candidats. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des dirigeants clés, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, rien ne garantit que la Banque y parviendra.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les communications voix-données et l'accès aux réseaux. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, la Banque compte sur de tels services fournis par des tiers pour assurer la livraison efficace de ses produits et services. Malgré nos plans d'urgence et ceux de nos tiers fournisseurs, des interruptions de services Internet, de services d'accès aux réseaux ou d'autres services de communication voix-données pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients et à exercer autrement ses activités.

Modifications de nos notations de crédit

Rien ne garantit que les notations de crédit et les perspectives connexes attribuées à la Banque par des agences de notation comme Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas abaissées ou que ces agences de notation ne formuleront pas de commentaires défavorables sur la Banque. Pareilles modifications pourraient entraîner une hausse des frais de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Une baisse des notations de crédit pourrait aussi nuire à la capacité de la Banque de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et avoir une influence sur les coûts liés à ces opérations.

Gestion des risques

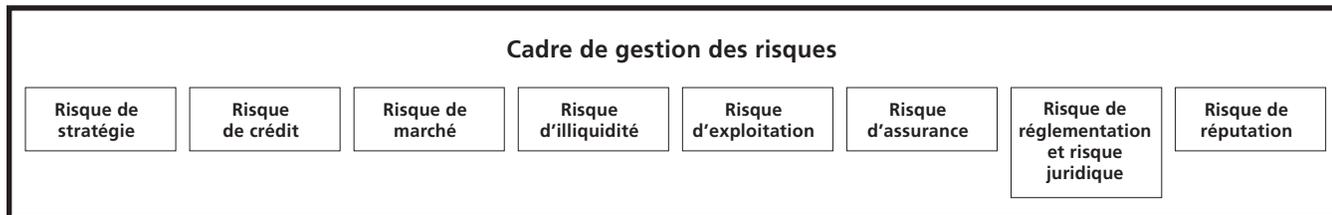
SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers suppose de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de la tolérance au risque de TD. Nous prenons les risques requis pour bâtir l'entreprise de TD, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires de TD et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent TD à aucune perte importante individuelle; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. TD dispose d'un cadre de gestion des risques et d'une structure de gouvernance permettant d'assurer une gestion efficace des risques et le respect de sa tolérance au risque. Les ressources et processus de gestion des risques de TD sont conçus pour permettre à toutes nos

entreprises de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre au point le cadre de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques dont elles ont besoin pour bien gérer ces risques. Ces ressources et processus sont renforcés par notre culture du risque qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation.

RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

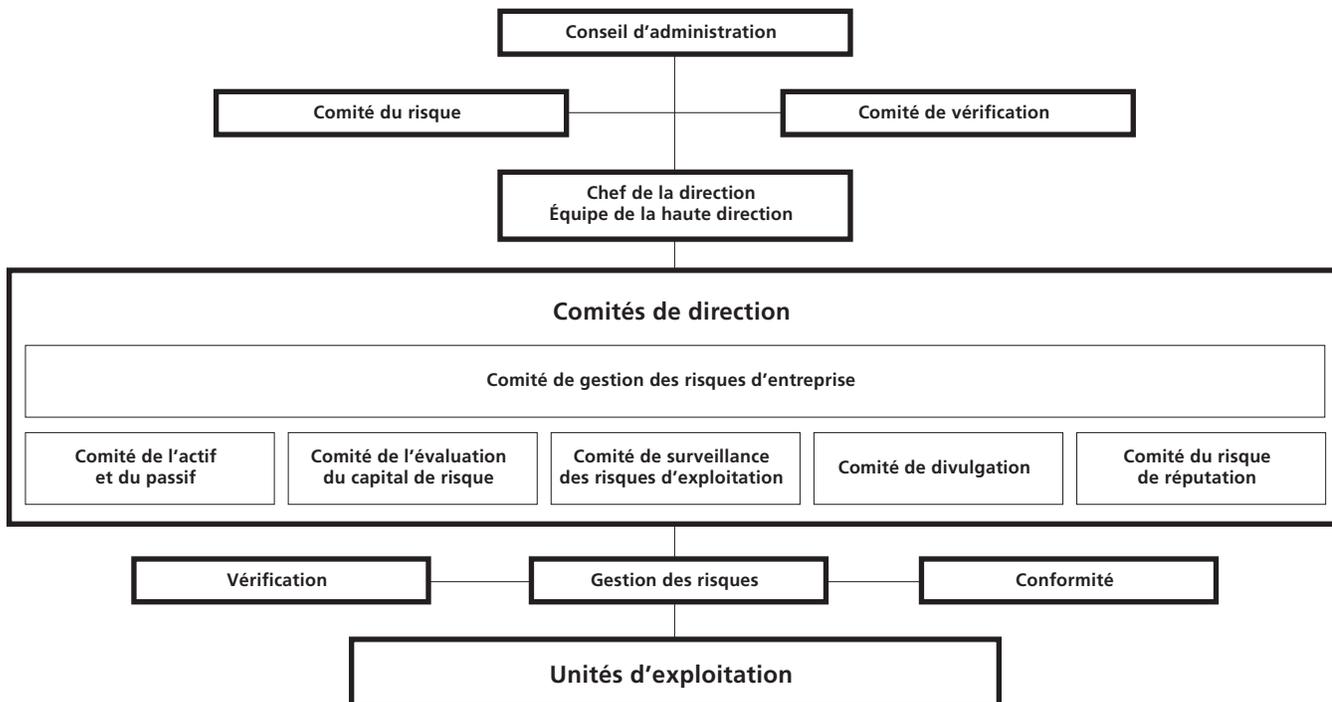
Nous avons créé un cadre de gestion des risques qui établit les principales catégories de risque et qui recense et définit un grand nombre de risques auxquels peuvent être exposées nos entreprises et nos activités d'exploitation. Ces catégories de risque sont le risque de stratégie, le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque d'exploitation, le risque d'assurance, le risque de réglementation et risque juridique, et le risque de réputation. Ce cadre nous donne une vue globale de tous les risques éventuels auxquels TD et chacune de ses entreprises sont confrontées, et nous permet d'élaborer des stratégies de gestion appropriées.



RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Notre structure de gouvernance pour la gestion des risques met l'accent sur un équilibre entre une surveillance rigoureuse centralisée et un contrôle des risques par les unités d'exploitation fondé sur la responsabilisation claire et la prise en charge des risques. Cette structure assure l'échange d'information entre les unités d'exploitation, les membres de la haute direction, qui

représentent chacun les principaux secteurs d'exploitation et la fonction de surveillance du Siège social (y compris la Gestion des risques, la Vérification interne et la Conformité), le président et chef de la direction et le conseil d'administration.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES

Les éléments clés de notre structure de gouvernance pour la gestion des risques sont les suivants :

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration surveille l'orientation stratégique de TD et la mise en œuvre d'une culture du risque efficace à l'échelle de l'entreprise. Il accomplit son mandat à ce chapitre à la fois directement et par l'entremise de ses comités, y compris le comité du risque du conseil d'administration (comité du risque) et le comité de vérification.

Le comité du risque

Le comité du risque est chargé de surveiller les activités de gestion du risque à l'échelle de TD. Chaque année, le comité du risque examine et approuve la prise de position de TD en matière de tolérance au risque, et les mesures qui s'y rattachent, afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et conformes à la stratégie de TD. Le comité du risque approuve les politiques en matière de gestion du risque, et examine le profil de risque réel en regard de la tolérance au risque de TD.

Comité de vérification

Le comité de vérification, en plus de surveiller la présentation de l'information financière, évalue le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes, y compris les contrôles sur les processus pertinents de gestion du risque.

Chef de la direction et membres de l'équipe de la haute direction

Le chef de la direction, le chef de groupe et le chef de la gestion des risques, ainsi que d'autres membres de l'équipe de la haute direction tracent l'orientation stratégique à long terme de TD et définissent la tolérance au risque et l'appliquent aux entreprises. Ils gèrent le risque selon la tolérance au risque de TD, et examinent l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de TD. Dans le cadre de cette fonction, ils doivent relever les risques importants et en faire rapport au comité du risque.

Comités de direction

Le chef de la direction, en consultation avec le chef de la gestion des risques, désigne les comités de direction de TD, qui soutiennent le chef de la direction dans la gestion globale des risques. Ces comités sont présidés par les membres de l'équipe de la haute direction qui se réunissent à intervalles réguliers afin d'assurer une surveillance en matière de gouvernance, de risque et de contrôle à l'échelon de la direction le plus élevé, et examinent et avalisent les politiques, stratégies et contrôles en matière de gestion des risques.

Le comité de gestion des risques d'entreprise (CGRE), présidé par le chef de la direction, assure une surveillance de toutes les catégories de risque recensées dans le cadre de gestion des risques. D'autres comités de direction ont été mis en place pour certains secteurs, selon la nature du risque et l'activité commerciale connexe.

- Comité de l'actif et du passif – présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, surveille la gestion du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de TD, ainsi que du risque lié à la situation de trésorerie, de financement et de fonds propres consolidés.
- Comité de divulgation – présidé par le chef de groupe et chef des finances, s'assure que des contrôles et des procédures adéquats sont en place et fonctionnels pour présenter, en temps opportun et en bonne et due forme, de l'information juste, conforme et objective aux organismes de réglementation, aux actionnaires et au marché.
- Comité de surveillance des risques d'exploitation – présidé par le chef de la gestion des risques, surveille l'évaluation stratégique de la structure de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques d'exploitation de TD.
- Comité du risque de réputation – présidé par le chef de la gestion des risques, veille à ce que les projets mis de l'avant à l'échelle de la Banque ou des unités d'exploitation qui présentent un profil de risques de réputation importants aient reçu toute l'attention voulue pour ce qui est des répercussions liées au risque de réputation.
- Comité de l'évaluation du capital de risque – présidé par le chef de la gestion des risques, supervise l'établissement des besoins de fonds propres fondés sur le risque compte tenu des risques que TD prend selon sa tolérance au risque déclarée et ses limites, ainsi que la qualité et l'efficacité du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Gestion des risques

La fonction Gestion des risques, dirigée par le chef de la gestion des risques, assure une surveillance et une gouvernance indépendante en ce qui concerne l'identification et le contrôle des risques. Cette fonction travaille en collaboration avec les secteurs d'exploitation afin d'établir des politiques, des normes et des limites conformes à la tolérance au risque de TD, et surveille les risques existants et émergents et le respect de la tolérance au risque de TD et en fait rapport. Des procédures précises indiquent à quel moment et de quelle façon les questions et événements porteurs de risques doivent être signalés à la haute direction et au comité du risque.

Secteurs d'exploitation

Chaque secteur d'exploitation de TD a sa propre fonction de gestion des risques qui fait rapport directement à la fonction Gestion des risques et indirectement à l'équipe de direction de l'unité. Cette structure assure un niveau adéquat de surveillance centrale en même temps que la prise en charge des risques par le secteur d'exploitation et la responsabilisation qui en découle. La direction de chaque secteur d'exploitation a la responsabilité d'établir la tolérance au risque de son secteur et les mesures qui s'y rattachent, lesquelles sont revues par la fonction Gestion des risques et avalisées par le CGRE, afin qu'elles soient conformes à la tolérance au risque de TD, et de gérer le risque selon les limites de risque approuvées établies dans les politiques de TD.

Vérification interne

La fonction de vérification de TD fournit une assurance indépendante de l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance employés pour assurer la conformité avec la tolérance au risque de TD, et fait rapport de son évaluation à la direction et au conseil d'administration.

Conformité

Le groupe de la conformité établit des programmes et normes fondés sur le risque pour gérer le risque de conformité à l'échelle de TD, et fournit un examen indépendant des contrôles de conformité quotidiens utilisés par l'unité pour se conformer aux lois et aux exigences réglementaires pertinentes.

COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES

Le mode de gestion des risques de la Banque est complet et proactif. Il combine l'expérience et les connaissances spécialisées de nos secteurs d'exploitation et de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les fonctions de surveillance du Siège social. La prise de position de TD en matière de tolérance au risque est le principal moyen employé pour communiquer sa compréhension de la façon dont TD perçoit le risque et sa tolérance au risque à tous les échelons de l'organisation et pour toutes les catégories de risque importantes. La tolérance au risque de TD tient compte de notre mission, de notre vision, de nos principes directeurs, de notre stratégie, ainsi que de la philosophie de TD face au risque et de notre capacité de supporter le risque. Les conditions d'exploitation actuelles et l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de TD nous renseignent également sur la manière dont nous appliquons la tolérance au risque de TD. La prise de position de TD en matière de tolérance au risque se résume comme suit.

Nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques :

1. s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires, et peuvent être compris et gérés;
2. n'exposent l'entreprise à aucune perte importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit;
3. ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD.

La fonction Gestion des risques est responsable de l'établissement des pratiques et processus visant à formuler, présenter, surveiller et examiner l'application de la tolérance au risque de TD et des mesures qui s'y rattachent. Elle a également pour tâche de surveiller et d'évaluer l'efficacité de ces pratiques et mesures. Les principes suivants guident la fonction Gestion des risques dans l'exécution de son mandat :

- **Champ d'action illimité** – La fonction Gestion des risques couvrira tous les secteurs de TD, y compris les alliances avec des tiers et les coentreprises, de même que toutes les frontières aussi bien géographiques que réglementaires.
- **Communication transparente et efficace** – Les questions de risque seront communiquées et signalées aux échelons supérieurs en temps opportun, de façon précise et transparente.
- **Responsabilité accrue** – La responsabilisation à l'égard des risques incombera expressément à l'entreprise et à tous les employés, qui devront s'assurer de bien les comprendre et d'en assumer la gestion active.
- **Surveillance indépendante** – Les politiques et les procédures de gestion des risques et de communication des risques seront établies de façon indépendante et objective.
- **Culture intégrée de sensibilisation aux risques et de contrôle** – Les règles de gestion des risques seront intégrées dans les tâches quotidiennes, la prise de décisions et la stratégie de TD.
- **Équilibre stratégique** – Les risques seront gérés jusqu'à un niveau acceptable d'exposition, compte tenu de la nécessité de protéger la valeur pour les actionnaires.

C'est la fonction Gestion des risques qui gère et surveille la tolérance au risque de TD à l'échelle de l'entreprise, avec le soutien des comités de surveillance. Des politiques et mesures clés ont été mises en œuvre comme protection contre les risques importants. Ces mesures clés sont communiquées régulièrement à la haute direction, au conseil d'administration et au comité du risque. La direction fait un suivi régulier de diverses autres mesures et les signale au besoin à la haute direction et au conseil d'administration.

Pour évaluer son niveau de respect de la tolérance au risque et quantifier le risque, TD utilise diverses méthodes d'évaluation des risques, notamment l'analyse de la valeur à risque, des analyses de scénario et des évaluations des facteurs de stress. Nous exigeons également que les principales unités d'exploitation et les fonctions de surveillance du Siège social évaluent annuellement leurs risques les plus importants de même que leurs contrôles internes au moyen d'un programme structuré d'autoévaluation des risques et des contrôles. Nous surveillons activement les occurrences de risque internes et externes afin d'évaluer l'efficacité de nos contrôles internes. Cela nous permet de cerner les problèmes de risque importants, de les signaler aux échelons supérieurs et de les surveiller, au besoin.

Notre méthode de gestion des risques exige également que nous définissions l'interaction entre le risque et l'évaluation du capital de sorte que les risques pertinents puissent être pris en compte comme il se doit par TD dans son évaluation et sa gestion de l'adéquation des fonds propres. Pour cela, les comités de la haute direction doivent examiner, contester et valiser le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et les pratiques connexes pour le capital économique. Nous mesurons notre rendement d'après la répartition du capital économique à risque entre les unités d'exploitation et le coût correspondant imputé. Enfin, nous examinons et évaluons annuellement la performance de la direction de TD en regard de la tolérance au risque de TD afin d'en tenir compte dans les décisions en matière de rémunération.

Évaluation des facteurs de stress de l'entreprise

L'évaluation des facteurs de stress à TD fait partie de l'exercice de planification stratégique, de planification financière et de planification des fonds propres à long terme qui aide à définir et à comprendre la tolérance au risque. Le Programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise de TD comprend l'élaboration, l'application et l'évaluation de plusieurs scénarios de stress graves, mais plausibles, sur les résultats et les fonds propres. La direction

peut ainsi recenser et articuler clairement les risques à l'échelle de l'entreprise et comprendre où se situent les points faibles éventuels de façon à établir un profil de risque pertinent pour TD. L'évaluation des facteurs de stress incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation dans les secteurs des finances, de la gestion de la trésorerie et du bilan, des services économiques et de la gestion des risques. Les résultats sont passés en revue par la haute direction, intégrés dans le processus de planification de TD et présentés au comité du risque.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courons et la façon dont ils sont gérés.

Risque de stratégie

Le risque de stratégie est la possibilité qu'une perte financière ou une atteinte à la réputation découle de stratégies d'affaires inefficaces, de la mise en œuvre inadéquate de stratégies d'affaires ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements de l'environnement d'affaires.

La direction prend des décisions stratégiques aujourd'hui pour améliorer nos rendements futurs pour les actionnaires. La haute direction suit de près, évalue, gère et atténue les principaux risques de stratégie, sous la surveillance du conseil d'administration.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction gère le risque de stratégie avec l'aide des membres de l'équipe de la haute direction et du CGRE. Le chef de la direction, en collaboration avec l'équipe de la haute direction, définit la stratégie globale, en consultation avec le conseil d'administration et sous réserve de son approbation. Le groupe Stratégie de l'entreprise, sous la direction du chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, est chargé d'élaborer la stratégie globale à long terme de TD avec la collaboration et le soutien de hauts dirigeants de TD. De plus, chaque membre de l'équipe de la haute direction est responsable d'établir et de gérer les stratégies pour son secteur d'affaires et d'assurer que ces stratégies sont alignées sur la stratégie globale de l'entreprise. Chaque membre de l'équipe de la haute direction est également responsable, devant le chef de la direction, de la surveillance et de la gestion des risques liés à leurs stratégies d'affaires, en plus de rendre compte de l'efficacité de ces dernières. Le CGRE assure un suivi du recensement et de la surveillance des risques principaux et émergents découlant des stratégies de TD, et s'assure que les mesures d'atténuation requises sont prises, au besoin.

Le chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de TD, sur le recensement des risques inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction et les membres concernés de l'équipe de la haute direction examinent régulièrement les stratégies et le rendement des unités d'exploitation importantes et des fonctions du Siège social en recourant au processus de planification stratégique et financière intégré, en tenant des réunions de gestion, en rédigeant des rapports sur l'exploitation et en procédant à des examens fonctionnels stratégiques. Notre processus de planification annuel permet d'examiner les stratégies des différents secteurs d'exploitation et les grandes initiatives, et de veiller à ce que ces stratégies soient alignées sur celles de l'entreprise. Une fois la stratégie établie, des examens fonctionnels stratégiques menés tout au long de l'exercice assurent que la stratégie demeure alignée au moment de sa mise en œuvre. Les examens comprennent une évaluation de la stratégie, de la position concurrentielle, du rendement financier, des initiatives d'exécution de la stratégie et des principaux risques d'affaires de chaque unité. La fréquence des examens fonctionnels stratégiques dépend du profil de risque et de la taille de l'unité ou de la fonction en cause. Le CGRE examine la situation globale du risque de stratégie et le respect de la tolérance au risque de TD dans le cours normal des affaires.

Les zones ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse des politiques et procédures de gestion des risques pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité conformément au chapitre 3862 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), « Instruments financiers – informations à fournir », qui permet la présentation de ces informations particulières dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées, qui comprennent le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés vérifiés des exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2010.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte le transfert de paiements entre TD et d'autres parties ou d'autres institutions financières expose TD à un certain degré de risque de crédit.

Notre principal objectif est de procéder à une évaluation méthodique de notre risque de crédit de façon à pouvoir mieux comprendre, choisir et gérer nos expositions afin d'atténuer les variations importantes de nos bénéfices.

Notre stratégie consiste à assurer une surveillance centrale du risque de crédit dans chaque entreprise, ce qui renforce une culture de transparence, de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Afin d'ancrer la prise en charge du risque de crédit, les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées dans chaque entreprise, mais sont sous la responsabilité de la fonction Gestion des risques afin d'assurer l'objectivité et la responsabilisation.

L'équipe de contrôle du risque de crédit à l'intérieur de chaque secteur d'exploitation est principalement responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices sur les expositions aux risques et aux limites d'approbation du crédit, déjà établies, de même qu'aux procédures d'exception d'application des politiques ou des limites. Elle doit aussi se conformer aux normes établies d'évaluation du crédit et obtenir l'approbation de la fonction Gestion des risques pour les décisions importantes en matière de crédit.

La fonction Gestion des risques assure une surveillance indépendante du risque de crédit en élaborant des politiques centralisées de gestion de contrôle des risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque est l'autorité ultime de surveillance de la gestion du risque de crédit et il approuve chaque année toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré au moyen d'une infrastructure centralisée : L'approbation de l'ensemble des politiques sur le risque de crédit, y compris les lignes directrices sur la gestion des exceptions et les limites discrétionnaires d'approbation des marges de crédit des directeurs à l'échelle de TD, est centralisée à la fonction Gestion des risques.

Des lignes directrices sont instaurées pour surveiller et limiter les risques-pays, les risques sectoriels et les expositions groupées au sein des portefeuilles, conformément aux politiques approuvées par le comité du risque pour l'ensemble de l'entreprise.

Nos secteurs Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros utilisent, pour le risque de crédit, des modèles et des politiques qui servent à établir des notations de risque propres aux emprunteurs et aux facilités, à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Ces secteurs utilisent aussi des notations de risque pour établir le montant de crédit que nous sommes prêts à accorder à un emprunteur particulier.

Nos entreprises de détail utilisent des techniques de pointage et des normes approuvées pour l'octroi de crédit personnel, la surveillance et la communication d'information à cet égard dans nos activités de détail. Des processus de gestion servent à surveiller les notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques de contrepartie, ce qui comprend des exigences d'examen quotidiens, mensuels et trimestriels et annuels des risques de crédit.

Les principaux paramètres utilisés dans nos modèles de risque de crédit font l'objet d'une surveillance permanente.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits et services, aux prêts, aux dividendes, aux crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de TD du pays étranger. Actuellement, TD est exposée à un risque de contrepartie dans plusieurs pays, cette exposition étant majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Nous mesurons le risque-pays au moyen de modèles de notation de risque approuvés et de facteurs qualitatifs qui sont aussi employés pour établir les lignes directrices sur le risque-pays, et ce, compte tenu de tous les aspects du risque de crédit auxquels s'exposent nos diverses entreprises. Les notations de risques-pays sont gérées de façon continue et soumises à une révision détaillée au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie touchant le risque de crédit, nous établissons des limites quant au montant de crédit que nous sommes prêts à accorder dans un secteur d'activité précis. Nous surveillons notre concentration par secteur d'activité afin de nous assurer que notre portefeuille de prêts est diversifié. Nous limitons notre risque au moyen de lignes directrices établies d'après une notation de risque interne fondée sur notre modèle de notation du risque sectoriel et une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs d'activité sont touchés par des facteurs de risque identiques, nous attribuons à ces secteurs une ligne directrice commune. En outre, la fonction Gestion des risques attribue à chaque secteur d'activité important une limite d'exposition au risque ou de concentration, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux. Nous passons régulièrement en revue les notations de risque par secteur d'activité afin que ces notations continuent de bien refléter le risque lié à chaque secteur.

Nous fixons également des limites sur le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder à une entité ou à un groupe d'entités particulier (également appelé «risque de l'entité»). Le risque de l'entité doit toujours être approuvé par l'autorité appropriée qui prend les décisions à l'aide des lignes directrices fondées sur la notation de risque-emprunteur de l'entité, la notation de risque de la facilité et la notation de risque du secteur dans lequel l'entité mène ses activités. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continue. Au 31 octobre 2010, l'exposition de l'entité se situe dans les limites approuvées et TD n'est pas exposée de manière indue à une entité considérée à risque plus élevé (comme le définissent les politiques de crédit et le processus de surveillance interne de la direction).

Dans le cadre de nos techniques de gestion des risques de portefeuille, il est possible que, de temps à autre, nous ayons recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par secteur d'activité et le risque par emprunteur.

Des exceptions aux lignes directrices et aux politiques sont permises sous réserve de l'obtention d'une approbation par la voie des procédures établies.

Le dispositif Bâle II

L'objectif du dispositif Bâle II est d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, de même que les actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs pondérés en fonction des risques constituent un facteur important pour nos exigences de fonds propres réglementaires.

Risque de crédit et dispositif Bâle II

Nous avons reçu du BSIF l'autorisation d'utiliser à compter du 1^{er} novembre 2007 l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit selon Bâle II. Nous avons recours à l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas qui suivent :

- Nous avons approuvé des exemptions permettant l'utilisation de l'approche standard pour certaines petites expositions au risque de crédit en Amérique du Nord. La fonction Gestion des risques confirme annuellement si cette approche demeure adéquate.

- Nous avons obtenu des renoncations temporaires permettant d'utiliser l'approche standard pour notre portefeuille d'opérations sur marge, certains petits portefeuilles de crédit liés aux activités de détail et la majeure partie de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. Des plans visant à procéder à une transition de ces portefeuilles à l'approche NI avancée sont en place.

Pour pouvoir continuer à utiliser l'approche NI avancée, TD doit respecter les conditions et les exigences courantes imposées par le BSIF et le dispositif Bâle II. Nous évaluons régulièrement notre conformité aux exigences de Bâle II et retenons les services de professionnels compétents pour exécuter le reste du travail relatif à Bâle II.

Expositions au risque de crédit selon l'approche standard

L'approche standard à l'égard du risque de crédit est utilisée principalement pour les actifs du portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des plans sont en place pour passer à l'approche NI avancée. Selon l'approche standard, les actifs sont multipliés par les coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Ces coefficients de pondération en fonction des risques sont attribués d'après certains facteurs, notamment le type de contrepartie, le type de produit et la nature et l'étendue de l'atténuation du risque de crédit. Pour ce qui est de nos expositions aux emprunteurs souverains et aux banques, nous utilisons les notations de crédit externes attribuées par Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS pour établir le coefficient approprié de pondération en fonction des risques.

Nous appliquons les coefficients de pondération en fonction des risques suivants pour les expositions au bilan selon l'approche standard :

Emprunteurs souverains	0 % ¹
Banques	20 % ¹
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	35 % ou 75 % ²
Autres expositions sur la clientèle de détail (y compris les petites entreprises)	75 %
Entreprises	100 %

¹ La notation de risque peut varier selon la notation de risque externe.

² 35 % pour un ratio prêt-valeur <=80 %; 75 % pour un ratio prêt-valeur >80 %.

Des coefficients de pondération en fonction des risques moins élevés s'appliquent lorsqu'il y a des éléments modérateurs du risque de crédit approuvés. Pour les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, le coefficient de pondération en fonction des risques est de 100 % (expositions garanties par l'immobilier résidentiel) ou de 150 % (tous les autres prêts).

Pour ce qui est des expositions hors bilan, des facteurs de conversion du crédit précis sont utilisés pour convertir le montant notionnel de l'exposition en équivalent-crédit.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée

L'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit est utilisée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas cités à la rubrique «Risque de crédit et dispositif Bâle II». Les banques qui adoptent l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit doivent présenter les expositions au risque de crédit par type de contreparties, chacun caractérisé par des risques sous-jacents différents. Les types de contreparties peuvent être différents de ceux utilisés pour la présentation dans nos états financiers.

Les expositions au risque de crédit de TD sont divisées en deux principaux portefeuilles : le portefeuille autre que de détail et le portefeuille de détail. Pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail, nous gérons les

expositions par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité et d'après le jugement d'experts. Nous avons classé les expositions au risque de crédit dans notre portefeuille autre que de détail selon les types de contrepartie de Bâle II, soit : entreprises (activités de gros et commerciales), emprunteurs souverains (gouvernements, banques centrales et certaines entités du secteur public), et banques (institutions de dépôts réglementées, maisons de courtage en valeurs mobilières et certaines entités du secteur public).

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail (particuliers et petites entreprises), nous gérons les expositions par groupes, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Nous avons trois sous-types d'expositions de détail : les créances adossées à l'immobilier résidentiel (hypothèques individuelles, lignes de crédit domiciliaires), les produits de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit individuelles, lignes de crédit non garanties et produits de protection de découvert) et toutes les autres expositions de cette catégorie (prêts personnels, lignes de crédit pour étudiant et produits de crédits bancaires pour petites entreprises).

Paramètres de risque

Selon l'approche NI avancée, le risque de crédit est mesuré selon les paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) – la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de respecter l'échéancier de ses remboursements dans un horizon de un an; la perte en cas de défaut (PCD) – la perte que TD subirait probablement en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) – la valeur totale de l'exposition prévue à la date du défaut. En appliquant ces composantes de risque, nous pouvons mesurer et surveiller le risque de crédit afin de nous assurer qu'il demeure dans les limites des seuils préétablis.

Expositions du portefeuille autre que de détail

Nous évaluons le risque de crédit pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail en attribuant une notation à la fois au risque par emprunteur et au risque par facilité. Nous procédons de la sorte pour toutes les expositions envers des entreprises, des emprunteurs souverains et des banques. Nous déterminons les notations de risque selon des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité qui quantifient le degré de risque, en assurent le suivi et en facilitent la gestion. Tous les emprunteurs et toutes les facilités reçoivent une notation de risque interne qui doit être passée en revue au moins une fois par année.

Une notation de risque-emprunteur est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs et selon des jugements d'experts. Pour évaluer le risque que représente un emprunteur, nous tenons compte de la situation concurrentielle de l'emprunteur, de son secteur d'activité, de son rendement financier, des tendances économiques, de sa gestion et de son accès aux capitaux. Le système de notation sur 21 points de TD est directement aligné sur les systèmes de notation externes, comme suit :

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investor Services
Qualité supérieure	0 à 1C	AAA à AA-	Aaa à Aa3
	2A à 2C	A+ à A-	A1 à A3
	3A à 3C	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	4A à 4C	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3
	5A à 5C	B+ à B-	B1 à B3
Actifs surveillés et classés	6 à 8	CCC+ à CC et moins	Caa1 à Ca et moins
Douteux ou en défaut	9A à 9B	Défaut	Défaut

La notation de risque d'une facilité correspond à la PCD et tient compte des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt. Les notations de risque internes font partie intégrante de la surveillance et de la gestion du portefeuille, et servent à établir les limites d'exposition au risque et les taux de prêt. Les notations internes servent aussi à calculer les fonds propres réglementaires, le capital économique et les provisions générales pour pertes sur créances.

Expositions sur instruments dérivés

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie manque à son obligation envers TD. Nous appliquons l'évaluation du risque courant comme méthode pour établir les exigences de capitaux propres réglementaires relatives aux expositions sur instruments dérivés. Le groupe du crédit de trésorerie, qui fait partie des Services bancaires de gros, est responsable de la mise en application des politiques de crédit établies par TD pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques.

Nous utilisons diverses méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer et gérer le risque de crédit de contrepartie. Nous utilisons entre autres des méthodes statistiques pour mesurer et limiter l'exposition potentielle future

et des facteurs de stress pour déterminer et quantifier l'exposition à des événements extrêmes. Nous établissons des limites quant aux notionnels bruts afin de gérer les volumes d'affaires et les concentrations, et nous évaluons à intervalles réguliers les conditions de marché et la qualité des prix des instruments financiers sous-jacents. Le risque de crédit de contrepartie peut augmenter durant les périodes de contraction des liquidités sur le marché pour certains instruments. La direction du groupe de crédit de trésorerie se réunit à intervalles réguliers avec la direction du groupe de la gestion des risques de négociation et du groupe de négociation de la salle des marchés afin de discuter des conditions changeantes du marché et des interdépendances entre le risque de marché et le risque de crédit de contrepartie.

TD applique activement des stratégies d'atténuation des risques en recourant à des accords de compensation portant sur des dérivés multiproduits, à des sûretés et à d'autres techniques d'atténuation du risque de crédit. Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limite, de surveillance des limites et aux mêmes lignes directrices sur les expositions que celles que nous utilisons pour gérer d'autres opérations qui créent un risque de crédit. Ces normes incluent l'évaluation de la solvabilité des contreparties, l'évaluation et la surveillance des expositions, y compris le risque de fausse orientation connexe, de même que le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéance.

Il y a deux types de risque de fausse orientation : la fausse orientation générale et la fausse orientation spécifique. Un risque de fausse orientation générale survient lorsque la probabilité de défaut des contreparties suit la même trajectoire qu'un facteur de risque de marché donné. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque l'exposition à une contrepartie particulière suit la même trajectoire que la probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions avec cette contrepartie. Ces types d'expositions au risque nécessitent une approbation particulière à l'échelon approprié dans le cadre du processus d'approbation du crédit. Nous constatons les risques de fausse orientation spécifique de la même manière que les obligations de crédit directes et les limitons en appliquant des limites approuvées par facilité.

Dans le cadre du processus de surveillance du risque de crédit, la direction se réunit à intervalles réguliers afin de passer en revue toutes les expositions, y compris les expositions à des contreparties plus à risque, qui découlent des instruments financiers dérivés. Au 31 octobre 2010, compte tenu des stratégies d'atténuation des risques, TD n'avait pas d'exposition importante sur des dérivés avec des contreparties considérées plus à risque comme le définit le processus de surveillance interne de la direction. En outre, TD n'a pas d'ajustement important de la valeur du crédit pour le risque lié à quelque contrepartie que ce soit.

Expositions au risque de crédit de détail

Dans notre secteur du crédit de détail, nous avons un grand nombre de clients qui sont des particuliers ou des petites entreprises. Nous traitons les demandes de crédit à la consommation à l'aide de systèmes automatisés de pointage du crédit et du comportement. Dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, nous acheminons les demandes à des tarifateurs dans des centres de crédit régionaux qui fonctionnent selon des limites d'approbation établies. Une fois que les crédits de détail sont financés, nous surveillons à intervalles réguliers les indicateurs courants de risque internes et externes afin de relever tout changement dans le risque.

Nous évaluons les expositions au risque de crédit par ensemble, chaque ensemble étant composé d'expositions dotées de caractéristiques semblables. Les ensembles sont divisés selon les catégories de produits et les estimations de PD. Nous avons élaboré des modèles statistiques exclusifs et des stratégies de décision pour chaque portefeuille de produits de détail. Nos modèles se fondent sur sept à dix ans ou plus de données historiques internes. Les paramètres de risque de crédit (PD, ECD et PCD) de chaque facilité sont mis à jour trimestriellement à l'aide de l'information la plus récente disponible au bureau de crédit de l'emprunteur et sur les produits. Nous rajustons le calcul de la PCD pour refléter la possibilité de perte accrue en cas de ralentissement économique.

Le tableau ci-dessous indique l'échelle des PD selon le niveau de risque :

Description	Échelle des PD sur un an > - <=
Risque faible	0,00 % – 0,15 %
Risque normal	0,15 % – 1,10 %
Risque moyen	1,10 % – 4,74 %
Risque élevé	4,74 % – 100 %
Défaut	100,0 %

Validation du système de notation du risque de crédit

Les systèmes et les méthodes de notation du risque de crédit font l'objet d'une validation indépendante afin de vérifier qu'ils constituent toujours des indicateurs de risque adéquats. Le processus de validation tient compte des considérations suivantes :

- Estimations des paramètres de risque – la PD, l'ECD et la PCD sont révisées et mises à jour en fonction des pertes réelles et sont comparées aux sources d'informations publiques afin de s'assurer que les estimations constituent toujours des indicateurs raisonnables de perte éventuelle.
- Performance des modèles – les estimations continuent d'être discriminatoires, constantes et prédictives.
- Qualité des données – les données utilisées dans le système de notation du risque sont exactes, adéquates et suffisantes.
- Hypothèses – les principales hypothèses sous-jacentes du modèle demeurent valides pour le portefeuille et la conjoncture.

La fonction Gestion des risques veille à ce que le système de notation du risque de crédit soit conforme à la politique en matière de notation des risques de TD. Le comité du risque est informé de la performance du système de notation du risque de crédit au moins annuellement. Le comité du risque doit approuver les changements importants apportés au système de notation du risque de crédit de TD.

Évaluation des facteurs de stress

Pour établir l'importance des pertes possibles selon divers scénarios, nous soumettons nos portefeuilles de crédit à des évaluations des facteurs de stress. Les évaluations des facteurs de stress servent à évaluer la vulnérabilité des portefeuilles aux effets de situations graves mais plausibles, telles qu'un ralentissement économique marqué ou une perturbation importante d'un marché.

Atténuation des risques de crédit

Les techniques que nous utilisons pour réduire et atténuer le risque de crédit comprennent des politiques et des procédures écrites qui visent l'évaluation et la gestion des actifs financiers et non financiers affectés en garantie (sûretés) et l'examen et la négociation des accords de compensation. Les types de sûretés et leurs montants et les autres techniques d'atténuation du risque de crédit exigés sont fondés sur l'évaluation interne par TD de la qualité du crédit et de la capacité de remboursement de la contrepartie.

Dans les activités bancaires de détail et commerciales, les actifs affectés en garantie de prêts sont essentiellement non financiers et comprennent des biens immobiliers résidentiels, des biens immobiliers en cours d'aménagement, des biens immobiliers commerciaux et des actifs commerciaux comme des débiteurs, des stocks et des immobilisations corporelles. Dans les Services bancaires de gros, une grande part des prêts va à des emprunteurs qui ont une bonne cote de crédit et à qui on n'exige pas l'affectation d'actifs en garantie. Les emprunteurs n'ayant pas une bonne cote de crédit affectent généralement en garantie des actifs commerciaux comme le font les emprunteurs commerciaux. Des normes communes s'appliquent à l'échelle de TD pour évaluer les sûretés, établir les calendriers de révision des calculs et pour consigner, enregistrer, améliorer et surveiller les sûretés.

Les actifs affectés en garantie d'expositions sur dérivés sont essentiellement financiers et comprennent des liquidités et des titres négociables émis par des gouvernements et des émetteurs de bonne qualité. Le groupe du crédit de trésorerie des Services bancaires de gros est la source centrale des processus liés aux sûretés financières. Ces processus comprennent des décotes et procédures préétablies pour la réception, la garde et la libération des titres donnés en garantie.

Sauf exception, dans tous les cas nous protégeons les actifs en en prenant possession et en les contrôlant dans un territoire où nous pouvons légalement faire valoir nos droits sur la sûreté. Exceptionnellement, et lorsque notre contrepartie l'exige, nous gardons les actifs ou les confions à un dépositaire indépendant. Nous consignons les accords conclus avec les dépositaires dans une convention de garde et de contrôle.

Il se peut que nous prenions des cautionnements pour réduire l'exposition au risque de crédit. Nous ne comptabilisons que les cautionnements irrévocables fournis par des entités ayant une meilleure notation des risques que celle de l'emprunteur ou de la contrepartie à la transaction.

TD utilise des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces opérations sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces opérations qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles nous avons une exposition au crédit. Nous utilisons aussi des sûretés et des accords-cadres de compensation pour atténuer l'exposition aux contreparties de dérivés.

Expositions brutes au risque de crédit

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions spécifiques ou les radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan consistent

principalement en des prêts impayés, des acceptations, des titres détenus à des fins autres que de transaction, des dérivés et certaines autres transactions assimilables aux pensions. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux pensions.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

TABLEAU 39	EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – BÂLE II : APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE ¹					
	Au 31 octobre 2010			Au 31 octobre 2009		
(en millions de dollars canadiens)	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	13 486 \$	146 777 \$	160 263 \$	10 606 \$	137 448 \$	148 054 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	40 940	40 940	–	40 894	40 894
Autres expositions aux produits de détail	17 943	28 205	46 148	17 252	23 636	40 888
	31 429	215 922	247 351	27 858	201 978	229 836
Risque de crédit autre que de détail						
Entreprises	50 436	114 603	165 039	45 277	99 856	145 133
Emprunteurs souverains	8 872	63 633	72 505	2 144	57 958	60 102
Banques	20 916	112 003	132 919	18 144	91 089	109 233
	80 224	290 239	370 463	65 565	248 903	314 468
Expositions brutes au risque de crédit	111 653 \$	506 161 \$	617 814 \$	93 423 \$	450 881 \$	544 304 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions à la titrisation et les expositions sur actions.

Autres expositions au risque de crédit

Expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction
Nos expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction sont à un niveau qui représente moins de 10 % de nos fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie combinés. Par conséquent, nous utilisons des pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques sur les expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction.

Expositions de titrisation

Pour les expositions sur titrisations notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations (AFN). Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après les notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par l'une ou plusieurs des agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'AFN tient compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble d'actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Nous utilisons l'approche basée sur les évaluations internes (ÉI) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour nos expositions liées aux titrisations de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ne font pas l'objet d'une notation externe. Selon l'ÉI, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte d'instruments financiers ou dans le bilan imputable à des mouvements défavorables de facteurs de marché comme les taux d'intérêt et de change, les prix, les écarts de taux, les volatilités et les corrélations.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placements ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de négociation et de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour TD par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché du fait des transactions que des clients effectuent avec nous.

Au 31 octobre 2010, nous nous conformions aux exigences de Bâle II en matière de gestion du risque de marché selon l'approche des modèles internes.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et de réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur.

- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires et des commissions.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La responsabilité de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation incombe principalement aux Services bancaires de gros, sous la surveillance du groupe des risques de négociation qui fait partie de la fonction Gestion des risques. Le comité du capital et du risque de marché, qui est présidé par le premier vice-président, Risques de négociation, et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires de gros, se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risques de marché et les résultats de nos activités de négociation, recommander des modifications aux politiques sur les risques, passer en revue les stocks de prises fermes et examiner l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires de gros.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie liée aux activités de négociation. Nous lançons de nouvelles initiatives de négociation et étendons celles qui existent seulement si le risque a été évalué de façon exhaustive et est jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes à la stratégie d'affaires approuvée pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché qui y est associé, conformément à la tolérance au risque de marché de TD. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des négociateurs, des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires de gros.

Les principales limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et comprennent des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité.

Une autre mesure importante des limites de négociation est la valeur à risque que nous utilisons pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites de risque, et tous les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché.

Calcul de la valeur à risque

TD estime la valeur à risque quotidiennement par la combinaison du risque de marché général et de l'exposition au risque propre aux titres de créance associé aux positions de négociation de TD. Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille courant. Nous évaluons notre portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de participation, de taux d'intérêt, de change ou de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le risque propre aux titres de créance mesure le risque de migration et de défaut pour les produits de crédit du portefeuille de négociation. Le modèle de la valeur à risque propre aux titres de créance est fondé sur les simulations de Monte

Carlo à l'égard des migrations et défauts de crédit au moyen des probabilités de migrations et de défauts historiques. Le risque propre aux titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net. Le revenu lié aux activités de négociation dans le graphique ci-dessous exclut le revenu lié aux variations de la juste valeur des engagements de prêts. De la même façon, les engagements ne sont pas inclus dans le calcul de la valeur à risque puisqu'ils ne sont pas gérés comme des positions de négociation. En 2010, nous avons enregistré 30 jours de perte de négociation sans jamais dépasser la valeur à risque.

Le graphique ci-après présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque totale et le revenu lié aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros.

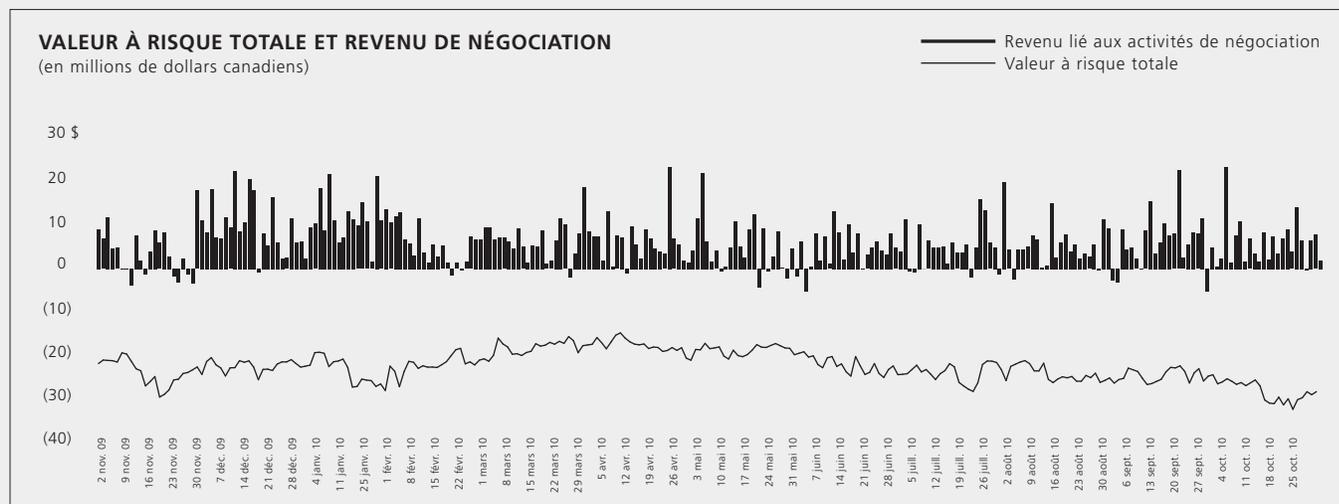


TABLEAU 40 UTILISATION DE LA VALEUR À RISQUE

(en millions de dollars canadiens)

	2010				2009			
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt et d'écart de taux de crédit	14,4 \$	12,6 \$	20,0 \$	8,1 \$	15,8 \$	21,5 \$	46,3 \$	8,3 \$
Risque sur titres de participation	6,4	7,8	11,3	6,1	8,8	9,2	17,1	4,6
Risque de change	1,5	2,5	6,1	0,7	4,0	4,4	9,7	1,2
Risque de marchandises	0,8	1,1	3,4	0,4	1,0	0,9	2,4	0,5
Risque propre aux titres de créance	22,9	17,2	26,5	10,2	16,8	31,7	67,4	11,9
Effet de diversification ¹	(18,0)	(18,9)	négl. ²	négl. ²	(23,1)	(29,3)	négl. ²	négl. ²
Total de la valeur à risque	28,0 \$	22,3 \$	32,0 \$	14,5 \$	23,3 \$	38,4 \$	78,7 \$	16,9 \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

Validation du modèle de valeur à risque

Pour chacun de nos portefeuilles de négociation, et pour le portefeuille dans son ensemble, nous nous servons de tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes, réels et théoriques, à la valeur à risque afin de nous assurer qu'ils correspondent aux hypothèses statistiques du modèle de la valeur à risque. La variation théorique des profits et des pertes est produite par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas.

Évaluation des facteurs de stress

Nos activités de négociation sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress. En outre, chaque secteur d'exploitation mondial doit obéir à une limite des évaluations des facteurs de stress et chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale d'évaluations de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des modifications prononcées, mais plausibles, des principaux facteurs de risque de marché. Le programme d'évaluation des facteurs de stress comprend des scénarios élaborés au moyen de données du marché historiques qui ont eu cours pendant des périodes de perturbations du marché. Les événements que nous avons reproduits sont notamment le krach boursier de 1987, la crise déclenchée par le défaut de paiement de la dette russe en 1998, les séquelles du 11 septembre 2001, la crise du PCAA au Canada en 2007, ainsi que l'effondrement de Lehman Brothers et la crise du crédit qui s'en est suivie à l'automne de 2008.

Les évaluations des facteurs de stress sont effectuées et revues à intervalles réguliers par le comité du capital et du risque de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de TD et dans les activités de banque d'affaires. Les risques sont gérés au moyen de divers processus, y compris la détermination de ces risques et de leur incidence possible. Des politiques et des procédures sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Le comité de placements de TD examine régulièrement le rendement des propres placements de TD et évalue la performance des gestionnaires de portefeuille. Le comité du risque examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de TD.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure évolués pour gérer le risque du portefeuille. L'information compilée sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décisions en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de rendement, de profils risque/rendement et de seuils de tolérance à l'égard du risque. L'analyse des rendements fait ressortir les inducteurs de

rendement comme les expositions à certains secteurs ou à certains titres, ainsi que l'influence de facteurs de marché. Le risque de marché découlant des activités de placement dans le portefeuille de TD est géré comme une composante du profil global de TD lié à l'actif et au passif.

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Ces risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, et comprend d'autres membres de la haute direction. Le comité du risque revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque des produits de TD sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur nos marges, nos bénéfices et notre valeur économique. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture rigoureuse pour la gestion de l'apport au bénéfice net de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique;
- mesurer la contribution de chaque produit TD en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires;
- élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le bénéfice net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est refixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation de notre revenu d'intérêts net annuel résultant d'un mouvement défavorable de 100 pnb des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la valeur actualisée de notre portefeuille d'actifs et la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 pnb des taux d'intérêt.

La politique de TD établit des limites globales pour les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque fondées sur une fluctuation défavorable de 100 pnb des taux d'intérêt dans le but de gérer son risque de taux d'intérêt pour les activités autres que de négociation au Canada et aux États-Unis.

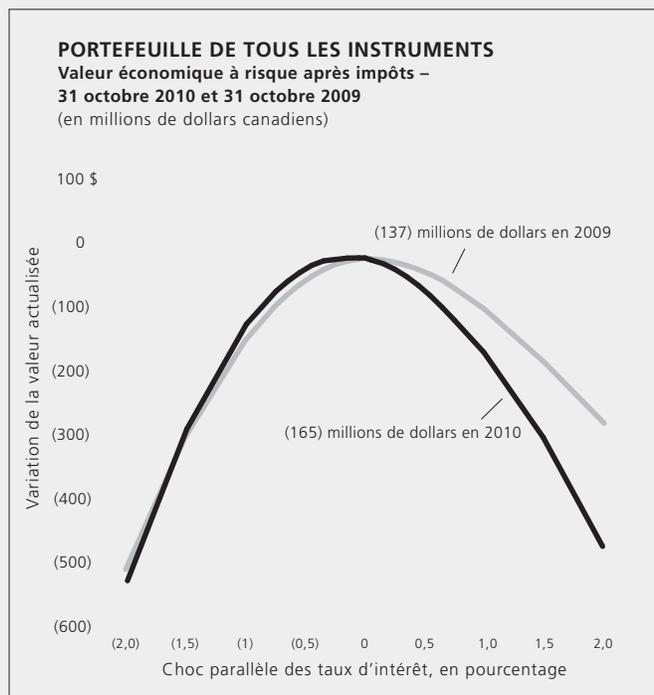
Nous procédons régulièrement à l'évaluation de toutes les positions d'actif et de passif et des risques hors bilan. Nous visons à protéger la valeur actualisée de la marge fixée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à dégager un revenu d'intérêts net plus stable au fil du temps.

Le risque de taux d'intérêt lié aux produits comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des produits qui offrent des options de remboursement anticipé aux clients. Nous faisons des projections sur les flux de trésorerie futurs en observant l'incidence des facteurs suivants :

- un profil présumé d'échéances pour notre portefeuille de dépôts de base;
- notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions;
- les hypothèses de règlement des hypothèques, à l'exception des options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie, de façon que le revenu d'intérêts net devienne plus prévisible. Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable. Nous modélisons notre exposition à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de remboursement ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons aussi la compression des marges que pourrait causer une baisse des taux d'intérêt sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Pour gérer les expositions aux options liées aux produits, nous achetons des options ou utilisons un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, TD utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 octobre 2010, une hausse immédiate et soutenue de 100 pnb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 165,4 millions de dollars (85,6 millions de dollars en 2009) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pnb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 116,5 millions de dollars (137,0 millions de dollars en 2009) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique de l'avoir des actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent TD à un risque important.

TABLEAU 41	SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔTS PAR MONNAIE			
	Au 31 octobre 2010		Au 31 octobre 2009	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
(en millions de dollars canadiens)				
Monnaie				
Dollar canadien	(12,4) \$	(68,1) \$	(0,5) \$	(67,6) \$
Dollar américain	(153,0)	(48,4)	(85,1)	(69,4)
	(165,4) \$	(116,5) \$	(85,6) \$	(137,0) \$

Pour la mesure des revenus à risque (non incluse dans le graphique), une augmentation de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2010 aurait fait baisser le bénéfice net avant impôts de 20,7 millions de dollars (diminution de 95,2 millions de dollars en 2009) au cours des douze mois suivants. Une diminution de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2010 aurait fait augmenter le bénéfice net avant impôts de 20,7 millions de dollars (augmentation de 95,2 millions de dollars en 2009) au cours des douze mois suivants. Le bas niveau des revenus à risque laisse sous-entendre une faible sensibilité des flux de trésorerie aux refixations de taux.

Le tableau suivant présente la sensibilité du bénéfice net (avant impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent TD à un risque important.

TABLEAU 42	SENSIBILITÉ DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS À RISQUE PAR MONNAIE			
	Au 31 octobre 2010		Au 31 octobre 2009	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
(en millions de dollars canadiens)				
Monnaie				
Dollar canadien	(1,0) \$	1,0 \$	(72,6) \$	72,6 \$
Dollar américain	(19,7)	19,7	(22,6)	22,6
	(20,7) \$	20,7 \$	(95,2) \$	95,2 \$

Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements étrangers. Lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie, la situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire à notre bénéfice net et à l'avoir de nos actionnaires ainsi qu'à nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Réduire au minimum l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur l'avoir des actionnaires comme présenté donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en monnaies étrangères. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères augmente, ce qui accroît

nos exigences en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de TD dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur acceptable pour une variation donnée des taux de change.

Portefeuille de placements disponibles à la vente

La Banque gère un portefeuille de titres disponibles à la vente dans le cadre du processus global de gestion de l'actif et du passif. Le portefeuille de titres disponibles à la vente est formé de deux composantes distinctes soit un portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires qui sont adossés à des prêts accordés puis ultérieurement titrisés par la Banque, et un portefeuille de placements qui est composé de titres acquis par la Banque. Le portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires offre à la Banque la souplesse lui permettant d'offrir des garanties, du financement et des liquidités. En règle générale, la gestion du portefeuille de placements au moyen de titres de haute qualité comportant peu de risque vise les objectifs suivants : i) générer un crédit des fonds ciblé par rapport aux dépôts excédant les prêts; ii) procurer une marge suffisante d'actifs liquides pour faire face aux fluctuations non prévues des dépôts et des prêts et atteindre les objectifs globaux de gestion des fonds; iii) fournir des titres admissibles visant à respecter les exigences en matière de garantie et compatibles avec la gestion de la trésorerie; et iv) gérer le profil de risque de taux d'intérêt cible du bilan. Les stratégies du portefeuille de placements sont gérées selon les taux d'intérêt, la composition du bilan, la demande réelle et prévue pour les prêts, les possibilités de financement et la sensibilité globale de la Banque aux taux d'intérêt.

POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, l'objectif de notre méthode de gestion de l'actif et du passif est de bloquer les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe à mesure qu'ils sont comptabilisés. Cette approche neutralise aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le montant du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens est assujettie aux variations au fil du temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance, auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera à mesure que la composition des activités changera.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage de la correction des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.

Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons à partir de notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et du profil de placement de notre position nette en actions à mesure qu'elle évoluera au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés sur options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à des bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Nous utilisons une simulation modélisée du revenu d'intérêts net pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé au fil du temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt.

Le modèle comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités ou de sûretés et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts ou de l'échéance d'une dette ainsi que dans le cadre d'engagements d'accorder un crédit ou de fournir un concours de trésorerie. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de vendre des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

En tant qu'organisation financière, nous devons toujours nous assurer d'avoir accès à des fonds suffisants pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de stress. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos

activités sans être forcés de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement nos stratégies d'affaires. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure l'accès à des fonds adéquats.

QUEL EST NOTRE APPÉTIT POUR LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ?

Le risque d'illiquidité pourrait facilement placer TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, nous cesserions d'exercer nos activités en tant qu'entreprise en exploitation. Par conséquent, nous maintenons une approche saine et prudente de gestion de notre exposition éventuelle au risque d'illiquidité, notamment en ciblant un horizon de survie strict de 90 jours dans des conditions d'exploitation difficiles causées par la combinaison de scénarios de stress propres à la Banque et à l'échelle du marché. Cet horizon de survie ciblé et les

stratégies de gestion des liquidités et du financement comprennent un programme de gestion du risque d'illiquidité intégré conçu de façon à ce que nous maintenions une faible exposition aux variations défavorables des niveaux de liquidités attribuables à des causes connues de risque d'illiquidité.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif surveille notre programme de gestion du risque d'illiquidité. Il s'assure que la structure de gestion est efficace pour mesurer et gérer adéquatement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du Service de gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Nous avons une seule politique mondiale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent les risques d'illiquidité comme suit :

- Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation mondiale de TD à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités canadiennes de Gestion de patrimoine.
- Les Services bancaires de gros, en étroite collaboration avec le groupe des risques de négociation, qui fait partie de la fonction Gestion des risques, sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents à chacun des portefeuilles des Services bancaires de gros et à ses filiales consolidées réglementées.
- Le groupe Trésorerie américaine de TD est chargé de gérer la situation du risque d'illiquidité du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque d'illiquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque secteur doit se conformer à la politique mondiale de gestion du risque d'illiquidité. Cette politique est passée en revue à intervalles réguliers par le comité du risque. La direction responsable de la liquidité dans notre secteur d'activité aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales outre-mer réglementées doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque d'illiquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour satisfaire aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Chacune de ces politiques est soumise à l'examen du Forum général sur les liquidités et à l'approbation du comité de l'actif et du passif.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance et des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux, et combler les besoins opérationnels prévus. De plus, nous incluons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le PCAA.

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en espèces. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas considérés comme étant facilement convertibles en espèces.

Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 31 octobre 2010, notre position globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de «stress combiné critique» applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et Services bancaires de gros, s'établissait à 10,7 milliards de dollars (6,8 milliards de dollars en 2009). Au 31 octobre 2010, la situation d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 7,0 milliards de dollars (10,0 milliards de dollars en 2009).

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période maximale de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours.

Le 31 octobre 2010, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 15,4 milliards de dollars (14,9 milliards de dollars en 2009), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 13,4 milliards de dollars (16,8 milliards de dollars en 2009).

Bien que chacun de nos secteurs d'exploitation ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques d'illiquidité, nous gérons aussi la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans de financement d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Il pourrait aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces opérations. Nous examinons régulièrement le niveau de sûretés accru dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de TD. Nous sommes d'avis que l'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être facilement géré dans le cours normal des affaires; toutefois, un abaissement plus important pourrait avoir une incidence davantage marquée qui se traduirait par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de présenter des sûretés additionnelles dans l'intérêt de nos contreparties. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble du secteur des services financiers.

TABLEAU 43 NOTATIONS DE CRÉDIT

Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Au 31 octobre 2010 ¹	
		Notation de la dette à long terme de premier rang et perspective	
Moody's	P-1	Aaa	Négative
S&P	A-1+	AA-	Positive
Fitch	F-1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (haut)	AA	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de TD à l'adresse www.td.com/investor/credit.jsp. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.

FINANCEMENT

Nous disposons d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 70 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Notre financement de gros est également réparti par région, par monnaie et par réseau de distribution. Nous maintenons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un seul déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, le montant excédentaire doit être investi dans des actifs très liquides et n'est donc pas utilisé pour financer les besoins des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre aux risques liés à la complexité opérationnelle de vendre des actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent aussi à limiter notre exposition à des échéances de passifs importants.

Au cours de l'exercice précédent, nous avons été en mesure de répondre à nos besoins de financement principalement au moyen de la vente de titres hypothécaires garantis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, y compris une participation au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). Nous avons également obtenu du financement en émettant des

obligations couvertes au cours de l'exercice. Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût à l'égard de nos besoins de financement à terme projetés.

TABLEAU 44 SOURCES DE FINANCEMENT À TERME

(milliards de dollars canadiens)	2010	2009
Actifs titrisés	9,0 \$	19,6 \$
Obligations couvertes	2,0	—
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	—	3,3
Total	11,0 \$	22,9 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

TD a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, de certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de TD. Le tableau ci-dessous présente la durée contractuelle restante de certains passifs financiers et d'autres obligations contractuelles non actualisés.

TABLEAU 45 CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

(en millions de dollars canadiens)

					2010	2009
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Dépôts ¹	349 221 \$	47 269 \$	14 756 \$	18 725 \$	429 971 \$	391 034 \$
Billets et débiteures subordonnés	208	210	148	11 940	12 506	12 383
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	626	1 127	859	1 949	4 561	4 206
Engagements en vertu de contrats de location-acquisition	37	20	15	25	97	86
Titres de fiducie de capital	—	—	—	—	—	895
Ententes de services de réseau	32	—	—	—	32	99
Guichets automatiques	121	136	73	—	330	489
Technologie de centre d'appels	33	55	—	—	88	123
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	99	31	—	—	130	166
Total	350 377 \$	48 848 \$	15 851 \$	32 639 \$	447 715 \$	409 481 \$

¹ Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie au gré du déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS

Dans le cours normal des affaires, TD prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de TD sur les garanties à obtenir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par TD.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Le tableau qui suit présente la durée contractuelle des notionnels des engagements au titre du crédit, des garanties et des liquidités si les contrats étaient entièrement utilisés et les clients, en défaut. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs.

TABLEAU 46 ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS

(en millions de dollars canadiens)

	2010	2009
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	14 299 \$	13 311 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	262	354
Engagements de crédit¹		
Durée initiale de un an ou moins	22 947	25 197
Durée initiale de plus de un an	39 849	36 182
Total	77 357 \$	75 044 \$

¹ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et les prêts sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de TD.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE, VALEURS MISES EN PENSION ET SÛRETÉ

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2010, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 46 milliards de dollars (32 milliards de dollars en 2009) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2010, des actifs d'une valeur comptable de 17 milliards de dollars (8 milliards de dollars en 2009) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Dans le cours normal des affaires, TD conclut des ententes de prêt de valeurs mobilières en vertu desquelles elle accepte de prêter des valeurs mobilières en attente de règlement de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2010 s'élevaient à 12 milliards de dollars (13 milliards de dollars en 2009).

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 octobre 2010, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 24,2 milliards de dollars (23,2 milliards de dollars en 2009). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 6,7 milliards de dollars au 31 octobre 2010 (6,3 milliards de dollars en 2009).

Au 31 octobre 2010, 2,2 milliards de dollars (néant en 2009) d'actifs liés aux prêts à la consommation et aux autres prêts aux particuliers ont également été donnés en garantie à l'égard d'obligations couvertes émises actuellement par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une EDDV consolidée par la Banque. La note 6 aborde la structure de cette EDDV et les actifs détenus.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que de sources externes.

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires et les bris d'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, les accidents sur les lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. L'incidence peut entraîner des pertes financières considérables, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

Le risque d'exploitation fait partie intégrante de toutes nos activités, y compris les pratiques de gestion d'autres risques comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité. Nous devons gérer le risque d'exploitation de façon à pouvoir créer de la valeur pour les actionnaires et la soutenir, exécuter avec succès nos stratégies d'affaires, fonctionner efficacement et procurer un accès fiable, sécuritaire et commode à des services financiers. Nous maintenons un cadre de gestion du risque d'exploitation officiel à l'échelle de l'entreprise, qui met l'accent sur une culture solide de gestion du risque et du contrôle interne partout au sein de TD.

Conformément à Bâle II, nous utilisons l'approche standard à l'égard des fonds propres réglementaires exposés au risque d'exploitation. TD s'affaire à élaborer un cadre de gestion de son risque d'exploitation afin de respecter les exigences de l'approche de mesure avancée en cette matière.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

La Gestion du risque d'exploitation est une fonction indépendante qui conçoit et maintient notre cadre de gestion du risque d'exploitation global. Ce cadre définit les processus, les politiques et les pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise dans le but de recenser, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque d'exploitation ainsi que de faire rapport sur ce risque. Le service Gestion des risques fait en sorte que notre risque d'exploitation soit adéquatement surveillé et présenté à la haute direction, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque.

Nous comptons également sur nos propres groupes de spécialistes qui s'occupent de la gestion des risques d'exploitation spécifiques nécessitant des activités d'atténuation de contrôle spécialisées. Ces groupes sont responsables de l'établissement de politiques pour l'ensemble de l'entreprise et du maintien d'une surveillance appropriée dans des secteurs spécialisés comme la poursuite des activités, la gestion de l'impartition, le crime financier, la gestion des changements de projets, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité des données.

La responsabilité de la gestion courante du risque d'exploitation incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation selon nos politiques de gestion du risque d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion des risques indépendante qui met en œuvre le cadre de gestion des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques, composé des cadres supérieurs de l'unité, qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Notre cadre de gestion du risque d'exploitation vise à assurer la gestion et le contrôle proactifs de notre risque d'exploitation à des niveaux acceptables qui correspondent à l'appétit de TD pour le risque. Le cadre intègre les meilleures pratiques du secteur et respecte les directives réglementaires. Les principales composantes du cadre sont les suivantes :

Gouvernance et politique

La présentation de l'information de gestion et les structures organisationnelles mettent l'accent sur la responsabilisation, la prise en charge et la surveillance efficace du risque d'exploitation de chaque unité d'exploitation et de chaque groupe du Siège social. En outre, des politiques et des pratiques à l'échelle de l'entreprise fixent les attentes du comité du risque et de la haute direction pour la gestion du risque d'exploitation.

Autoévaluation des risques et des contrôles

Le contrôle interne est l'un des principaux boucliers qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information et sert à la prévention et à la détection des erreurs et des fraudes. La direction procède annuellement à une évaluation de ses principaux risques et des contrôles internes en place afin de réduire ou d'atténuer ces risques. La haute direction passe en revue les résultats des évaluations afin de s'assurer que notre gestion du risque et nos contrôles internes sont efficaces, appropriés et conformes à nos politiques.

Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

Afin de réduire notre exposition à des pertes futures, il est très important que nous demeuriions au fait de nos propres risques et des risques de l'industrie et que nous y répondions adéquatement. Nos politiques et nos processus exigent que les événements liés au risque d'exploitation soient recensés, surveillés et présentés au bon échelon de la direction afin de nous assurer que nous les analysons et que nous les gérons adéquatement et que nous prenons des mesures correctives judicieuses. De plus, nous examinons, analysons et évaluons TD en regard des pertes liées au risque d'exploitation qui sont survenues dans d'autres institutions financières, à partir de l'information obtenue auprès de fournisseurs de données reconnus dans l'industrie.

Rapports sur les risques

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la haute direction, présente régulièrement de l'information sur les mesures prises à l'égard des risques et sur l'état des risques à l'échelle de TD à la direction de la gestion des risques et au comité du risque. Les mesures prises à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de son obligation de rendre compte de sa gestion et qu'elle reste attentive aux enjeux courants et à venir.

Assurance

Afin de procurer à TD une protection supplémentaire contre les pertes, le service Gestion des risques gère activement un portefeuille complet de mesures d'atténuation des risques d'assurance d'affaires et d'autres risques. Le type et le niveau de couverture d'assurance nécessaire pour s'assurer que notre tolérance au risque et que nos exigences réglementaires sont respectées sont constamment évalués. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à des analyses financières régulières et poussées et à trouver des possibilités de transfert des risques à des tiers, au besoin.

Technologie et information

Pratiquement toutes les sphères de nos activités et entreprises utilisent la technologie et l'information pour créer et soutenir de nouveaux marchés, des produits concurrentiels et des canaux de distribution et d'autres activités de prospection. Les principaux risques sont liés à la disponibilité, à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure. Ces risques sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, selon les meilleures pratiques du secteur et notre cadre de gestion du risque d'exploitation. Ces programmes comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, de même que des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

Gestion de la poursuite des activités

Lorsque surviennent des incidents qui risquent de perturber nos activités, le service Gestion de la poursuite des activités aide la haute direction à continuer de gérer et de mener ses activités et maintient l'accès des clients aux produits et aux services. Notre solide programme de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise comprend des protocoles de gestion de crise officiels et des stratégies de poursuite des activités. Toutes les unités d'exploitation de TD sont tenues de maintenir et d'évaluer régulièrement leurs programmes de poursuite des activités conçus pour faire face à un large éventail de scénarios possibles.

Gestion de l'impartition

L'impartition est une entente conclue avec un fournisseur externe qui exécute, en notre nom, des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. Les avantages de l'impartition comprennent l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Bien que ces ententes soient avantageuses pour nos activités et notre clientèle, nous nous devons également de gérer et de réduire au minimum les risques qui y sont rattachés. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un programme de gestion des risques d'impartition à l'échelle de l'entreprise qui encadre les activités d'impartition et assure que le niveau de gestion des risques et la surveillance de la haute direction sont adéquats selon la portée et l'importance de l'entente d'impartition.

Gestion de projets

Nous avons établi un programme de gestion de projets articulé qui comprend des processus et des mécanismes de supervision visant à nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès de façon planifiée et systématique et qu'ils font l'objet d'une surveillance par des membres de la haute direction. Notre bureau de gestion des programmes de l'entreprise maintient des normes de gestion de projets qui sont continuellement comparées aux pratiques de pointe du secteur.

Crime financier

Il est primordial pour nous de protéger nos clients, nos employés, nos actifs et l'information, et de prévenir et de déceler les fraudes et autres formes de crimes financiers. Pour ce faire, nous disposons de systèmes, de protocoles et de pratiques de pointe en matière de sécurité pour déceler et prévenir les cas de crime financier, y compris de la formation régulière afin d'assurer que les employés se conforment aux politiques et pratiques en matière de prévention du crime.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte découlant de réclamations d'assurance d'un montant dépassant les prix des produits. De plus, le risque de prise ferme est défini comme le risque de perte financière découlant de la conception, de la sélection et de l'établissement des prix inappropriés inhérents aux risques à assurer. Le risque de réclamation est défini comme le risque de perte imputable à des augmentations imprévues de la taille et de la fréquence des réclamations et des charges liées au délai de paiement.

De par sa nature, l'assurance comporte la distribution de produits qui transfèrent des risques individuels à l'émetteur en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multi-risques, et de nos activités d'assurances de personnes et de réassurance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurances, sous la surveillance du chef de la gestion du risque responsable de l'assurance du service Gestion des risques. Le comité de vérification du conseil d'administration agit comme comité de vérification et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaire nommés de manière indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire davantage l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurances IARD. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, le suivi constant des résultats et des analyses de scénarios de facteurs de stress.

Risque de réglementation et risque juridique

Le risque de réglementation et le risque juridique est le risque de non-conformité aux lois, règles, réglementations, pratiques ou normes obligatoires, ententes contractuelles ou autres exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et juridique dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, et mener à une poursuite, mais aussi poser un risque pour notre réputation. Les amendes, les décisions défavorables d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence négative sur les bénéfices de TD.

Le risque de réglementation et le risque juridique diffèrent des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas de risques que la direction prend activement et consciemment en prévision d'un rendement. Ce sont des risques auxquels nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

RESPONSABLES DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET DU RISQUE JURIDIQUE

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et du risque juridique, tandis que le Service juridique, le Service de la conformité et le Service des affaires réglementaires les aident en leur fournissant des conseils et de la surveillance.

Le Service de la conformité et le Service des affaires réglementaires recensent et surveillent le risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise et le Service de la conformité est tenu de veiller à ce que les contrôles quotidiens soient conformes aux lois en vigueur.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les unités d'exploitation et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et un risque juridique potentiels, et les gèrent activement afin de réduire le risque pour TD.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET LE RISQUE JURIDIQUE

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que le souci de bien faire les choses doit être le premier point à prendre en considération dans toutes nos décisions d'affaires et actions, ce qui comprend le respect de la loi. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et le risque juridique au quotidien principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Le Service juridique, le Service de la conformité et le Service des affaires réglementaires, dans certains cas, les assistent :

- en communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation, le cas échéant;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests s'ils se conforment à certaines exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants;
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou des lois révisées, la réglementation ou des examens réglementaires.

De plus, le Programme de gestion de la conformité aux lois mené par le Service de la conformité voit à la gestion du risque de réglementation et du risque lié à la législation à l'échelle de l'entreprise. Dans le cadre de ce programme, les exigences législatives et les contrôles clés connexes sont évalués à l'échelle de l'organisation à l'aide d'une approche fondée sur le risque. Lorsque des écarts sont décelés, des plans d'action sont mis en œuvre et suivis jusqu'à la fin. Le chef de la conformité remet au comité de vérification du conseil d'administration un rapport annuel sur le Programme de gestion de la conformité dans lequel il présente les résultats du processus annuel ainsi que son opinion quant à la rigueur du cadre de gestion de la conformité et du risque de réglementation au sein de TD.

Enfin, bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les unités d'exploitation et les autres groupes du Siège social pour dresser et négocier des accords juridiques visant à gérer ces risques, fournir des conseils quant à l'exécution des obligations juridiques en vertu des accords et des lois applicables, et gérer les litiges auxquels TD ou ses filiales sont parties.

Risque de réputation

Le risque de réputation est la possibilité que des impressions négatives de parties prenantes, qu'elles soient fondées ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraînent ou puissent entraîner une perte de valeur de l'institution ou de sa marque, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques. Comme elle n'échappe à aucun risque, la réputation peut jaillir sur la marque, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'assurance, du risque d'illiquidité, et du risque de réglementation ou du risque juridique, tous doivent être gérés de manière efficace afin de protéger la réputation de TD.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont responsables en dernier ressort de la réputation de TD. Le comité du risque de réputation est le comité de direction ayant comme responsabilité à l'échelle de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. L'objectif du comité est de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les opérations, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et par l'échelon de direction adéquat pour permettre d'examiner à fond les questions connexes touchant le risque de réputation.

Néanmoins, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur d'améliorer et de protéger notre réputation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉPUTATION

Notre politique à l'égard du risque de réputation appliquée à l'échelle de l'entreprise est approuvée par le comité du risque. Cette politique établit un cadre selon lequel chaque unité d'exploitation est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris former un comité chargé d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation au niveau de l'entreprise.

Nous avons également défini et documenté des processus d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités, particulièrement les opérations structurées dans le secteur Services bancaires de gros. Ces processus font intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et ils consistent entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit, y compris le risque de réputation.

Risque lié à l'environnement

Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau stratégique et financier et au niveau de nos activités ou de notre réputation, découlant de l'incidence des enjeux ou préoccupations écologiques à court et à long terme.

La gestion du risque lié à l'environnement est une priorité à l'échelle de l'entreprise. Parmi les principaux risques liés à l'environnement, citons : 1) les risques directs associés à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, de flottes, d'installations et des services connexes que l'entreprise possède ou gère; 2) les risques indirects associés à la performance environnementale des clients à qui la Banque fournit du financement ou dans lesquels la Banque investit; 3) la détermination et la gestion des enjeux écologiques émergents qui pourraient représenter un risque important pour la Banque; et 4) le fait de ne pas comprendre les tendances en matière environnementale ni d'en tirer parti de façon appropriée dans le but de satisfaire aux demandes des consommateurs et des clients pour des produits et des services.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

La responsabilisation de la haute direction à l'égard de la gestion environnementale incombe au vice-président à la direction, Collectivité, Environnement et chef du marketing. Celui-ci est soutenu par le chef de l'environnement, qui dirige l'équipe des affaires environnementales. Le chef de groupe et l'équipe des affaires environnementales ont pour mission d'élaborer une stratégie environnementale à l'échelle de l'entreprise, d'établir des normes et des cibles de performance environnementale et de faire rapport sur la performance. Le chef de groupe dirige également un comité de direction en matière environnementale (CDE) à l'échelle de l'entreprise qui réunit des hauts dirigeants des principales unités d'exploitation de la Banque. L'approbation de la stratégie environnementale et des normes de performance et la communication de celles-ci à tous les employés incombe au CDE. Les unités d'exploitation de TD sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie environnementale au sein de leurs unités.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Nous gérons le risque lié à l'environnement à l'aide du Système de gestion de l'environnement (SGE), qui réunit trois composantes : une politique environnementale, un cadre de gestion environnementale ainsi que des processus et une marche à suivre relatifs à la gestion environnementale. En 2010, nous avons mis à niveau notre SGE afin de le rendre conforme à la norme internationale ISO 14001, soit la meilleure pratique du secteur. Notre politique environnementale a été mise à jour afin de tenir compte de la portée mondiale des activités environnementales de TD.

À l'intérieur de notre cadre de gestion environnementale, nous avons relevé un certain nombre de domaines prioritaires à l'égard desquels nous avons pris des engagements réfléchis.

Notre performance environnementale est présentée dans notre Rapport annuel sur les responsabilités. Elle se classe au niveau C-plus de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI).

Les activités mondiales de TD sont devenues neutres en carbone en février 2010. Nous y sommes parvenus en réduisant notre consommation d'énergie, en achetant de l'électricité produite par des sources d'énergie renouvelable et en élaborant des solutions compensatoires novatrices aux émissions de carbone au sein de notre marché nord-américain.

Au cours de 2010, TD a terminé le déploiement des procédures de gestion mises à jour du risque de crédit environnemental et social appliquées aux activités de crédit et de prêts dans les secteurs de gros, commercial et de détail. Ces procédures comprennent l'évaluation des politiques, des procédures et du rendement de nos clients à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux connexes importants, comme le risque lié au climat, la biodiversité, le risque lié à l'eau, l'engagement des parties prenantes et le consentement éclairé préalable et libre des peuples autochtones. Au sein des Services bancaires de gros, des lignes directrices propres au secteur ont été élaborées précisément pour les secteurs sensibles à l'environnement. TD est signataire des Principes de l'Équateur depuis 2007 et présente les projets liés aux Principes de l'Équateur dans son Rapport annuel sur les responsabilités.

Gestion de Placements TD (GPTD) est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. En vertu de ces principes, les investisseurs s'engagent à tenir compte des questions environnementales et sociales dans l'analyse et la prise de décisions liées à l'investissement. GPTD applique sa politique d'investissement durable partout au sein de ses activités d'exploitation. La politique fournit de l'information sur la façon dont GPTD met en œuvre les Principes pour l'investissement responsable.

Nous continuons de surveiller et d'évaluer les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et maintenons une politique de la «porte ouverte» avec des organismes communautaires et environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsables.

Pour en savoir plus sur notre politique, notre gestion et notre performance environnementales, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web, à l'adresse <http://www.td.com/francais/responsabilite>.

TD Ameritrade

COMMENT TD AMERITRADE GÈRE LE RISQUE

La direction de TD Ameritrade est principalement responsable de la gestion du risque au sein de TD Ameritrade, sous la surveillance du conseil d'administration de TD Ameritrade, précisément de son comité du risque et de son comité de vérification. TD surveille le processus de gestion des risques de TD Ameritrade en siégeant au conseil d'administration et en participant à la gouvernance et aux protocoles de TD Ameritrade.

En vertu d'une convention d'actionnaires intervenue entre TD, TD Ameritrade et certains autres actionnaires, TD a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Trois des cinq administrateurs nommés par TD sont actuellement notre chef de la direction, notre ancien chef de groupe, Gestion de patrimoine, et un administrateur indépendant de TD. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que la nomination du chef de la direction doit être approuvée par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement obtenir l'appui de TD. Les administrateurs que nous désignons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents du comité de vérification et du comité des ressources humaines et de la rémunération et comme membres du comité du risque et du comité de gouvernance.

Les modalités de la convention d'actionnaires prévoient des droits de partage de certaines informations en faveur de TD dans la mesure où TD s'y remet pour gérer et évaluer son investissement de façon adéquate et se conformer à ses obligations légales et réglementaires. Par conséquent, les processus et protocoles de gestion de TD et ceux de TD Ameritrade sont alignés afin de coordonner la circulation de l'information nécessaire entre les deux sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des rapports mensuels sur l'exploitation de TD Ameritrade permettent à TD d'examiner et d'analyser les résultats d'exploitation de celle-ci et ses principaux risques. De même, certaines fonctions comme Vérification interne, Finances et Conformité ont des protocoles de communication qui permettent de partager l'information sur les questions de risque et de contrôle. Les rapports trimestriels remis à notre comité de vérification et à notre comité du risque comprennent des commentaires sur toutes les questions importantes liées à la vérification interne de TD Ameritrade; les questions liées au risque sont portées à l'attention du comité du risque au besoin, et au moins une fois l'an.

Estimations comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a établi des procédés pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui font appel au jugement de la direction et qui reposent sur des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations et des entités à détenteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices et les passifs éventuels.

PERTES SUR PRÊTS

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective, après la constatation initiale du prêt, que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la direction n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. La Banque utilise deux types de provisions pour pertes sur prêts : les provisions spécifiques et la provision générale.

Les provisions spécifiques sont présentées en diminution des prêts qui sont classés comme prêts douteux lorsqu'il y a des preuves objectives de perte de valeur au niveau des prêts spécifiques. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision spécifique nécessaire exige un jugement éclairé. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant qui sera recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. Des modifications au montant que la direction prévoit recouvrer peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et entraîner une modification de cette provision. Les modifications apportées aux provisions spécifiques, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires de gros.

La provision générale tient compte des pertes sur créances lorsque la perte est réputée être survenue, mais pour laquelle il n'y a pas encore de preuves objectives de perte de valeur au niveau des prêts spécifiques. Pour établir la provision générale, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut (PD), de perte en cas de défaut (PCD) et d'exposition en cas de défaut (ECD). Ces modèles calculent la fourchette probable des niveaux de la provision générale. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'expérience de pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Si l'on augmentait ou réduisait isolément de 10 % les paramètres dans les secteurs de gros et commercial, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution du point milieu de la fourchette respectivement de 25 millions de dollars au titre de la PD, 25 millions de dollars au titre de la PCD et 77 millions de dollars au titre de l'ECD. Les modifications apportées à la provision générale, le cas échéant, influeraient surtout sur les secteurs Siège social et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Une analyse plus détaillée du risque de crédit figure dans «Risque de crédit» sous la rubrique «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Se reporter également à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque et à la rubrique «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion pour plus d'information sur la provision pour pertes sur créances.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est déterminée d'après les prix cotés sur des marchés actifs, le cas échéant, et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif pour l'instrument, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché. En ce qui concerne certains instruments financiers complexes ou illiquides, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation, comme des modèles d'évaluation internes pouvant incorporer des données de marche non observables.

La direction doit poser un jugement sur les données faisant l'objet d'estimations. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles reposant sur des données non observables comme des taux de corrélation et de recouvrement. Toute incertitude dans l'estimation des données peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. La direction exerce également son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux évaluations obtenues à partir de modèles pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Les rajustements de valeur sont décrits plus en détail à la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles et les données sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment l'examen indépendant et l'approbation des modèles d'évaluation et des données, ainsi qu'une revue indépendante des évaluations par du personnel compétent. Si le marché des instruments financiers complexes se développe, le cours de ces produits pourrait devenir plus facilement disponible, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation. Pour une analyse du risque de marché, voir «Risque de marché» sous la rubrique «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Comme il est décrit à la note 29 afférente aux états financiers consolidés en ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des données de marché importantes non observables pour l'évaluation globale, la différence entre la meilleure estimation de la juste valeur au moment de la constatation initiale représentée par le prix de transaction et la juste valeur établie d'après la technique d'évaluation est passée en résultat au fur et à mesure que les données non observables deviennent observables. La note 29 présente également un résumé de l'écart entre le prix de transaction et le montant calculé initialement à l'aide de techniques d'évaluation qui font appel à des données de marché importantes non observables.

Le processus suivi pour obtenir divers prix externes du marché, l'application uniforme de modèles sur une période donnée et les contrôles et processus susmentionnés appuient la vraisemblance des modèles d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels conformément aux modalités des contrats.

L'évaluation des placements dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de prix cotés, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Les placements dans des titres de participation privés sont comptabilisés au coût et comparés régulièrement à la juste valeur afin d'évaluer si une baisse de valeur durable est survenue. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, lesquelles peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques de la part de la direction afin d'en établir l'uniformité et la vraisemblance. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature inhérente des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer en raison de l'évolution des affaires des sociétés émettrices. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'importance des variations de ces facteurs.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont ramenées à leur juste valeur dans l'état des résultats consolidés lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. Nous examinons régulièrement ces valeurs mobilières pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. La baisse de valeur d'un placement peut être décelée par la présence de facteurs qui doivent être examinés dans leur ensemble. Pour les titres de capitaux propres, certains de ces facteurs comprennent le fait que la juste valeur du titre soit nettement inférieure, depuis longtemps, à sa valeur comptable; les difficultés financières importantes de la société émettrice; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents; le fait que la société émettrice accumule des pertes depuis plusieurs années; la suspension des opérations portant sur le titre en question; une détérioration de la notation de crédit de l'entité ou de sa trésorerie; et des problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice.

Un titre de créance classé comme disponible à la vente est considéré comme douteux quand le paiement des intérêts et le remboursement du capital deviennent incertains. Ainsi, il faut exercer un jugement professionnel pour évaluer si la baisse de la juste valeur découle d'une baisse générale de la liquidité du marché, ou d'une variation des taux d'intérêt ou de problèmes de recouvrement liés aux flux de trésorerie prévus sur la durée du titre de créance.

Voir la note 29 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information concernant les actifs financiers et les passifs financiers importants de la Banque comptabilisés à la juste valeur selon la méthode d'évaluation. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés au coût après amortissement et pour ceux qui sont classés comme disponibles à la vente, la Banque constate les revenus et les frais d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier; ainsi, les revenus et les frais d'intérêts sont comptabilisés selon un taux constant.

L'effet éventuel de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables possibles aux fins de l'évaluation des instruments financiers de niveau 3 pourrait aller d'une réduction de 113 millions de dollars de la juste valeur (159 millions de dollars en 2009) à une hausse de 111 millions de dollars de la juste valeur (161 millions de dollars en 2009) (avant les modifications de rajustements de valeur).

TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La comptabilisation des titrisations repose sur deux questions importantes. La première question importante porte sur les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut établir si la titrisation doit être considérée comme une vente selon les PCGR. Selon les PCGR, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent de nos estimations des flux de trésorerie futurs, alors les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les résultats seront rajustés. Les droits conservés sont classés comme des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé de la Banque. La note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses. Pour 2010, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième question importante consiste à déterminer si une EDDV doit être consolidée. La Banque détient des participations dans un certain nombre d'EDDV, y compris toutes les fiducies de titrisation de la Banque qui sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, les EDDV doivent être consolidées seulement lorsque la Banque est le principal bénéficiaire et est exposée à la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou a droit à la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. En outre, s'il est conclu que l'EDDV est une SAA, conclusion qui repose sur le jugement, la Banque ne doit pas la consolider. La direction exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu pour établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV.

Selon les PCGR actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation au niveau des unités d'exploitation chaque année à moins que certains critères soient respectés conformément aux PCGR et si un événement ou un changement de situation survient et qui indique que la valeur comptable de l'unité d'exploitation pourrait dépasser sa juste valeur. La première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart est associé est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation dépasse sa valeur comptable, l'écart d'acquisition de cette unité est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, une deuxième étape est requise et la juste valeur de l'écart d'acquisition de cette unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré avoir subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation représentant l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'écart d'acquisition est constatée immédiatement dans l'état des résultats consolidés.

La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et le recours à différentes hypothèses et estimations pour le calcul de la juste valeur peut influencer sur l'établissement de l'existence de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables. Si possible, les justes valeurs internes sont comparées à des données de marché pertinentes. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs, y compris le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique aux unités d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Pour 2010, le test de dépréciation de l'écart d'acquisition de la Banque conclut que l'écart d'acquisition de chaque unité d'exploitation est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. De plus, aucune des unités d'exploitation de la Banque ne risque d'échouer la première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

Les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils doivent plutôt être soumis chaque année à un test de dépréciation. Au 31 octobre 2010, la Banque n'avait aucun actif incorporel à durée de vie indéfinie. Les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie qui doivent être amortis, après la constatation initiale, sont amortis sur leur durée de vie estimative. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que les actifs peuvent avoir subi une perte de valeur. La détermination de la durée de vie utile estimative et l'identification de tout événement ou changement de circonstance touchant la recouvrabilité de la valeur comptable de ces actifs incorporels à durée de vie limitée nécessitent une analyse des faits ainsi que l'exercice du jugement de la part de la direction. Lorsque des événements ou changements de circonstance indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et que la valeur comptable est plus élevée que la somme des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle, l'actif est ramené à sa juste valeur.

Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2010 pour plus d'information sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels.

PRESTATIONS DE RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

L'obligation et la charge au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles à l'égard du taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes, des augmentations salariales, du taux de variation du coût des soins de santé et du taux d'actualisation représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque pose chaque hypothèse en tenant compte de l'expérience passée pertinente de même que des données connexes du marché, et examine si ces facteurs auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Le rendement à long terme prévu des actifs du régime se fonde sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de l'obligation et de la charge au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite au cours des exercices futurs. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et de la charge de retraite pour les principaux régimes de retraite de la Banque aux variations du taux d'actualisation et des hypothèses à l'égard du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime et des augmentations de salaire. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations projetées de la Banque, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés de 2010.

TABLEAU 48		SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses			
Hypothèse utilisée pour le taux d'actualisation		5,81 %	6,90 %
Diminution de l'hypothèse		499 \$	74 \$
Augmentation de l'hypothèse		(386)	(57)
Hypothèse utilisée pour le taux de rendement à long terme prévu des actifs		s.o.	6,75 %
Diminution de l'hypothèse		s.o.	26
Augmentation de l'hypothèse		s.o.	(26)
Hypothèse utilisée pour le taux d'augmentation des salaires		3,50 %	3,50 %
Diminution de l'hypothèse		(121) \$	(24) \$
Augmentation de l'hypothèse		129	26

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Nous sommes assujettis à l'impôt dans de nombreux territoires. L'incidence fiscale définitive de bon nombre d'opérations et calculs est incertaine dans le cours normal des affaires. Nous maintenons des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à notre avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant prévu à payer, en fonction d'une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. Nous évaluons ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour voir si le montant est suffisant. Cependant, il se peut qu'un passif supplémentaire découle ultérieurement de vérifications effectuées par les autorités fiscales concernées. Les provisions sont contrepassées aux résultats dans la période au cours de laquelle la direction estime qu'elles ne sont plus requises, ou tel que défini par la loi.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice considéré. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs a une incidence sur tous les secteurs de la Banque et fait appel au jugement, notamment dans les situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs constatés ne se réaliseront pas tous avant leur échéance. Cependant, le montant des actifs d'impôts futurs constatés et considérés comme réalisables pourrait être réduit si le bénéfice projeté n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, comme une conjoncture économique défavorable. Si la Banque estimait que le bénéfice projeté ne sera pas atteint, elle constaterait une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable. L'ampleur de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant la mesure dans laquelle la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours de la période où ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas rapatrier ces bénéfices. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement seraient de 409 millions de dollars au 31 octobre 2010.

PASSIFS ÉVENTUELS

Des passifs éventuels sont créés lorsqu'il existe une incertitude quant à la possibilité que la Banque subisse une perte dans le futur en raison d'une opération ou d'un événement passé. La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour passifs éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, dans le cas des provisions pour litiges, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant estimatif des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité de pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des pertes comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Pour plus de renseignements, voir la note 31 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

Le Conseil des normes des normes comptables (CNC) a confirmé que les PCGR du Canada pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes convergeront avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Pour la Banque, les IFRS entreront en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, établis selon les IFRS.

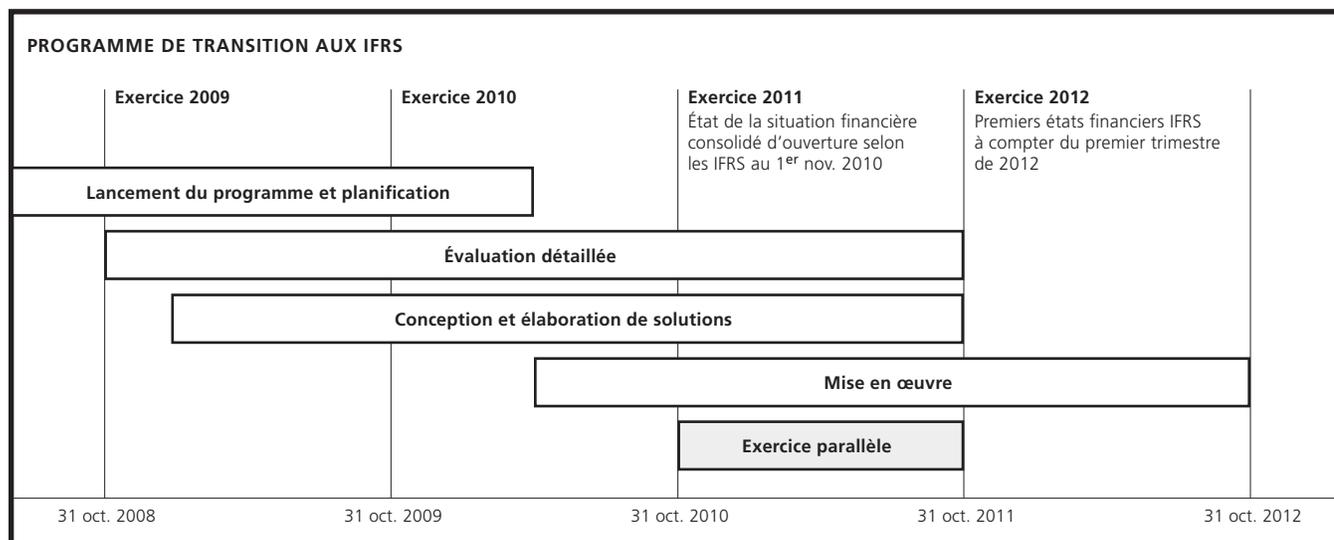
L'International Accounting Standards Board (IASB) publie les IFRS. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais présentent quelques différences relatives à des éléments comme la constatation, l'évaluation et les informations à fournir. À l'heure actuelle, l'IASB a plusieurs projets en cours

liés à l'examen et à la modification des IFRS existantes, qu'il prévoit achever en 2011. La Banque surveille de près ces modifications du fait que bon nombre de ces normes comptables sont critiques pour la Banque. Cependant, il est difficile d'évaluer quelles seront les répercussions de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Banque étant donné que ces normes comptables et leur interprétation ne sont pas encore définitives.

La Banque continue d'affecter des ressources considérables à la conversion aux IFRS. Une analyse détaillée des différences entre les IFRS et les conventions comptables de la Banque ainsi qu'une évaluation de l'incidence de diverses solutions ont été réalisées aux fins d'examen et d'évaluation internes. Une formation continue d'être donnée aux employés clés, et l'incidence de la transition sur nos pratiques commerciales, la technologie de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière est surveillée de près.

a) Sommaire du programme de transition aux IFRS

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a mis en œuvre, pour l'ensemble de ses activités, un programme exhaustif qui repose sur un cadre de gouvernance établi. Les principales activités du programme de transition aux IFRS comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance pour le projet, la mise à jour des méthodes comptables, la préparation des états financiers, l'acquisition d'une expertise dans la présentation de l'information financière, la détermination de l'incidence sur les processus administratifs et les technologies de l'information, la mise en place des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en place des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication. Le plan de mise en œuvre de la Banque est composé des phases suivantes : i) Lancement du programme et planification; ii) Évaluation détaillée; iii) Conception et élaboration de solutions; et iv) Mise en œuvre.



ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Cadre de gouvernance du projet		
<p>Établir la structure du programme et la faire connaître, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> Former le comité directeur et les équipes de projet, soit les groupes Finances, Technologie, Vérification interne et Programme. Établir des protocoles pour la présentation des progrès accomplis et des pratiques de gestion de projet. Déterminer des processus pour obtenir un consensus à l'égard des décisions clés et de la supervision du projet. Tenir des séances d'information donnant un aperçu des IFRS à différents niveaux au sein de la Banque. 	Lancement du programme et planification; Évaluation détaillée	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jalons ont été réalisés. Le comité directeur est tenu au courant de l'état du projet et des décisions clés qui sont prises en matière de politique. Le comité de vérification reçoit des rapports d'étape périodiques. Les services de conseillers externes ont été retenus pour certains éléments de l'analyse IFRS. Les parties intéressées externes de la Banque, dont le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et les vérificateurs externes, sont informées des progrès accomplis.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
2. Méthodes comptables		
<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une comparaison détaillée entre les IFRS et les PCGR du Canada pour déterminer les effets sur les méthodes comptables de la Banque. 	Évaluation détaillée	<ul style="list-style-type: none"> Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été relevées (voir le sommaire des principales différences ci-après). Les autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada dont l'incidence devrait être moindre et qui n'exigent que peu de changements aux processus administratifs ont également été relevées (voir le sommaire des autres différences plus loin).
<ul style="list-style-type: none"> Analyser et déterminer les méthodes pour lesquelles d'autres choix sont permis. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a analysé les autres options disponibles pour la majorité de ses principales méthodes comptables et a achevé une évaluation préliminaire des options qu'elle choisira.
<ul style="list-style-type: none"> Analyser les exemptions prévues par l'IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et établir celles dont la Banque se prévaut à la transition. 		<ul style="list-style-type: none"> La Banque a analysé les exemptions disponibles en vertu de l'IFRS 1 et a terminé une évaluation de certaines des exemptions qu'elle prévoit appliquer à la transition (voir <i>Première application des IFRS</i>, ci-après).
<ul style="list-style-type: none"> Relever les incidences fiscales résultant des décisions liées à la première application et des différences entre les méthodes comptables. 		<ul style="list-style-type: none"> La Banque évalue présentement les incidences fiscales des décisions liées à la première application des IFRS et des ajustements transitoires et les incidences fiscales continues découlant des différences entre les méthodes comptables.
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les changements des principales méthodes comptables. 	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Les analyses techniques comptables pour l'ensemble des normes IFRS qui devraient avoir une incidence sur la Banque sont pratiquement achevées. Les principales méthodes comptables à revoir ont été relevées.
3. Préparation et publication des états financiers		
<ul style="list-style-type: none"> Relever les changements importants à refléter dans les notes complémentaires et la présentation des états financiers. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Les changements importants aux notes complémentaires et à la présentation des états financiers ont été relevés, des ébauches ont été préparées et les données requises sont en train d'être évaluées et recueillies.
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'incidence de la transition sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS. 	Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Une analyse de l'incidence sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque a été préparée aux fins d'examen interne. Cette analyse pourrait évoluer à mesure que la Banque finalisera ses choix d'exemptions facultatives selon l'IFRS 1 et ses décisions liées aux méthodes comptables, en plus d'examiner l'ensemble des données afin d'en assurer l'exactitude.
<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les données et préparer l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS et l'information financière comparative, y compris les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires. 	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Les processus de collecte de données pour la préparation de l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS ont été mis en place. Une ébauche de l'état de la situation financière consolidé d'ouverture devrait être achevée d'ici le premier trimestre de 2011 aux fins d'examen interne. Nous prévoyons que cette ébauche évoluera à mesure que la Banque finalisera ses choix d'exemptions facultatives selon l'IFRS 1 et ses décisions liées aux méthodes comptables au cours de l'exercice 2011. Des ébauches préliminaires des rapprochements transitoires des PCGR du Canada et des IFRS et des notes complémentaires connexes, comme il est exigé par l'IFRS 1, devraient être achevées d'ici le premier trimestre de 2011 aux fins d'examen interne.
<ul style="list-style-type: none"> Publication des états financiers consolidés selon les IFRS, y compris l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS, les rapprochements transitoires et les notes complémentaires. 		<ul style="list-style-type: none"> En vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012.
4. Information financière et connaissance des IFRS		
<ul style="list-style-type: none"> Trouver du personnel qualifié et d'expérience en information financière selon les IFRS et en gestion de projets. Donner de la formation sur les IFRS au personnel clé des finances et de l'exploitation, y compris aux responsables des procédés administratifs. Instruire la direction, le comité directeur et le comité de vérification sur les incidences des IFRS. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jalons ont été réalisés. Des spécialistes en IFRS, du personnel des finances et de l'exploitation et des gestionnaires de projets ont été réunis pour former une équipe de projet. De la formation sur les IFRS a été donnée aux principales parties intéressées internes, et continue d'être donnée au besoin.
<ul style="list-style-type: none"> Lancer un programme de formation sur les IFRS pour l'ensemble des finances. 	Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Des séances de formation et de perfectionnement professionnel sur des sujets techniques des IFRS sont offertes de façon continue à tout le personnel des finances. La Banque tient également des séances d'information régulières sur les IFRS à l'intention des membres du comité directeur, du comité de vérification, de la haute direction et de certaines parties intéressées. Des directives sur des points particuliers continueront d'être fournies au personnel touché des finances et de l'exploitation.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
5. Incidences sur les activités		
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les incidences importantes de la transition aux IFRS sur les activités, notamment les processus prévisionnels, les modes de rémunération, les fonds propres réglementaires, les activités de couverture et d'autres contrats importants. 	Évaluation détaillée; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Les effets des IFRS seront répercutés progressivement dans les processus sur les prévisions et les fonds propres de la Banque. Les modes de rémunération de la Banque ne devraient pas être touchés de façon importante. Des modifications ont été apportées aux processus et aux systèmes afin de répondre aux changements ayant une incidence sur les activités de couverture de la Banque, principalement le fait que certains actifs titrisés ne seront plus admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer l'incidence des IFRS sur les clients externes de la Banque qui adoptent les IFRS et l'incidence sur les états financiers et les clauses restrictives des contrats de prêt de ces clients. 		<ul style="list-style-type: none"> La Banque examine les informations fournies par les clients externes qui adoptent les IFRS et d'autres informations disponibles faisant état des changements possibles dans les états financiers de ces clients afin d'évaluer l'incidence possible sur les pratiques de prêt de la Banque. Cet examen se poursuivra en 2010 et en 2011.
6. Technologies de l'information		
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les changements à apporter aux systèmes de technologie de l'information et aux processus de conception afin de préparer un état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS. Élaborer une solution pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et de l'information selon les IFRS au cours de l'exercice 2011. Concevoir, développer et tester les changements liés aux processus et à la technologie. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> Une solution a été conçue et élaborée pour la saisie en parallèle de l'information financière selon les PCGR du Canada et de l'information selon les IFRS au cours de l'exercice 2011. Un environnement de présentation de l'information financière a été testé et est en train d'être mis en œuvre afin d'assurer le suivi de tous les ajustements requis pour effectuer la transition des PCGR du Canada aux IFRS et pour produire l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS, les états financiers comparatifs de l'exercice 2011, les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires.
<ul style="list-style-type: none"> Tester les autres nouveaux processus et nouvelles technologies de l'information. 	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Les tests sur les autres nouveaux processus et les changements de technologies, y compris les processus et les systèmes de couverture selon les IFRS, sont en cours.
7. Activités liées aux contrôles : CIIF et CPCI; y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication		
<ul style="list-style-type: none"> Dresser une liste des changements à apporter aux contrôles internes d'après les changements devant être apportés aux processus et aux technologies, et la mettre à jour. Pour tous les changements importants qui ont été relevés comme devant être apportés aux conventions et aux procédures, évaluer l'efficacité des CIIF et des CPCI et mettre en œuvre tous les changements nécessaires. Concevoir et mettre en œuvre des contrôles internes sur le processus de transition aux IFRS. 	Conception et élaboration de solutions; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Des parties intéressées ont commencé à participer à la conception et à la mise en œuvre de contrôles et procédures quant au processus de transition aux IFRS et autres changements qui auront une incidence continue après la transition.
<ul style="list-style-type: none"> Concevoir un plan de communication pour faire connaître aux parties intéressées externes les incidences de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> La Banque est en train d'évaluer son plan de communication à certaines parties intéressées externes des incidences prévues de la transition aux IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer aux parties intéressées externes l'incidence de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> La communication se poursuivra dans les rapports trimestriels et annuels, et des renseignements supplémentaires seront fournis lorsque des décisions seront prises à l'égard des principales méthodes comptables et de leur mise en œuvre.

b) Première application des IFRS

En général, les changements comptables découlant de la transition aux IFRS seront reflétés de manière rétrospective dans l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque. Dans les cas où la transition aura été comptabilisée de manière rétrospective, l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS sera présenté comme si les IFRS avaient toujours été appliqués, et les rajustements pour tenir compte de toute différence entre les PCGR du Canada et les IFRS seront répercutés dans les résultats non distribués selon les IFRS. Les choix initiaux qui seront faits au moment de l'adoption des IFRS (IFRS 1) prescrivent certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes et permettent des exemptions facultatives à l'égard d'autres normes. Pour la Banque, des exemptions facultatives importantes touchent la comptabilisation de ce qui suit : i) les avantages sociaux futurs, ii) les regroupements d'entreprises,

iii) la désignation des instruments financiers et iv) la conversion des monnaies étrangères. L'application de certaines de ces exemptions influera sur les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS et pourrait aussi toucher leur comptabilisation au cours des périodes suivant la transition aux IFRS. Ces exemptions, jumelées à certains autres choix auront aussi une incidence sur les fonds propres réglementaires de la Banque. Toutefois, le BSIF a publié une directive qui permet à la Banque d'échelonner l'incidence des IFRS sur les fonds propres réglementaires de première catégorie sur une période de cinq trimestres débutant au premier trimestre de l'exercice 2012. La Banque a préparé des estimations préliminaires de l'incidence des principales exemptions facultatives dont elle devrait se prévaloir à partir de l'information la plus récente mise à sa disposition. Ces estimations pourraient changer considérablement à mesure que la Banque arrêtera ses choix en vertu de l'IFRS 1 et que de plus amples renseignements seront mis à sa disposition.

Un sommaire des principales exemptions facultatives est présenté ci-dessous.

CHAMP DES IFRS	PRINCIPALES EXEMPTIONS FACULTATIVES ET DÉCISIONS
Avantages sociaux futurs	La Banque peut choisir de comptabiliser tout gain actuariel ou toute perte actuarielle non amorti(e) dans ses résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. La Banque choisira de se prévaloir de cette exemption facultative. Pour 2010, les pertes actuarielles non amorties (évaluées le 31 juillet 2010) selon les PCGR du Canada ont été d'environ 1,2 milliard de dollars avant impôts (880 millions de dollars après impôts), comme il est indiqué à la note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels 2010 de la Banque. Cet élément diminuera les fonds propres réglementaires de première catégorie. La perte actuarielle non amortie que la Banque comptabilisera dans ses résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS pourrait différer de ce montant par suite de la réception et de l'analyse de l'évaluation terminée en date du 1 ^{er} novembre 2010.
Regroupements d'entreprises	La Banque peut choisir de ne pas appliquer l'IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> (IFRS 3), à tous les regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS, ou encore elle peut choisir une date avant la date de transition et appliquer l'IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises réalisés après cette date. La Banque examine la possibilité de se prévaloir de cette exemption facultative et pourrait choisir une date antérieure à la date de la transition et appliquer l'IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises réalisés après cette date. Si la Banque se prévalait de cette exemption facultative, il pourrait y avoir une différence entre le prix d'acquisition selon les IFRS et celui auparavant calculé selon les PCGR du Canada en raison de certaines différences, comme l'évaluation d'une contrepartie en actions, ainsi que dans la comptabilisation des actifs incorporels, des coûts de transaction et des frais de restructuration, comme il est expliqué plus en détail ci-dessous. Ces différences pourraient entraîner la diminution de l'écart d'acquisition et de l'avoir des actionnaires. Cette diminution n'est le fait que des différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada et son incidence sur les fonds propres réglementaires de première catégorie devrait être négligeable.
Désignation des instruments financiers	Selon l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , les entités ne sont autorisées à effectuer des désignations qu'au moment de la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 offre aux entités la possibilité d'effectuer des désignations à la date de transition aux IFRS. Plus particulièrement, au moment de la transition, l'IFRS 1 autorise la Banque a) à désigner des actifs financiers comme disponibles à la vente et b) à désigner tout actif financier ou passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à condition que l'actif ou le passif remplisse les critères IFRS à cette date. La Banque a décidé qu'elle redésignerait certains de ses actifs financiers comme disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition.
Conversion des monnaies étrangères	La Banque peut choisir de reclasser dans les résultats non distribués l'ensemble des écarts de conversion inscrits dans les autres éléments du résultat étendu au moment de la transition. La Banque choisira de se prévaloir de cette exemption facultative; cependant, le montant à reclasser ne sera pas connu avec certitude avant que l'ensemble des ajustements au titre des choix initiaux au moment de l'adoption des IFRS et des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS aient été comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. L'écart de conversion cumulé que la Banque a comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada au 31 octobre 2010 s'établissait à environ 2,9 milliards de dollars. Cet élément représente un reclassement dans l'avoir des actionnaires n'ayant aucune incidence sur les fonds propres de première catégorie de la Banque.

c) Sommaire des principales différences

Les principales différences relevées entre les IFRS et les PCGR du Canada comprennent i) la décomptabilisation des instruments financiers (titrisations), ii) les consolidations, et iii) les avantages sociaux futurs. La Banque a préparé des estimations préliminaires de l'incidence de certaines des principales

différences relevées entre les IFRS et les PCGR du Canada. Ces estimations pourraient changer considérablement à mesure que de plus amples renseignements seront mis à la disposition de la Banque. Un sommaire des principales différences est présenté ci-dessous.

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
<p>Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, la décomptabilisation repose sur l'abandon par la Banque du contrôle sur les actifs cédés.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, la décomptabilisation repose surtout sur le transfert par la Banque de pratiquement tous les risques et avantages attachés à la propriété.</p> <p>Analyse Le modèle retenu pour la décomptabilisation des actifs financiers selon les IFRS diffère sensiblement de celui suivi selon les PCGR. Ainsi, la Banque prévoit que la plupart des cessions d'actifs financiers qui étaient auparavant admissibles à la décomptabilisation selon les PCGR du Canada ne le seront plus selon les IFRS. Ces actifs seront présentés à l'état de la situation financière consolidé au moment de la transition aux IFRS de la Banque, ce qui fera augmenter le total des actifs et le total des passifs. Par exemple, selon les IFRS, la Banque ne prévoit pas que ses transferts de prêts hypothécaires par l'entremise du Programme d'obligations hypothécaires du Canada seront admissibles à la décomptabilisation. Comme ces transferts représentent des opérations de financement, la Banque ne réalisera dorénavant plus de gains ou de pertes sur titrisation à la cession des prêts hypothécaires. Au moment de la transition, les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS refléteront l'incidence de la comptabilisation des cessions des exercices précédents à titre d'opérations de financement plutôt qu'à titre d'opérations de vente. Si des actifs financiers cédés devaient rester dans l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS, les stratégies de gestion des risques et de gestion des actifs et des passifs de la Banque pourraient être touchées. La Banque continue d'évaluer l'incidence de cette différence inhérente aux IFRS de même que tout effet que cette différence pourrait avoir sur ses fonds propres réglementaires.</p> <p>En août 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage proposant certaines modifications à l'IFRS 1. Les modifications proposées permettent à la Banque d'appliquer de manière prospective les exigences relatives à la décomptabilisation selon l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, au moment de la transition aux IFRS. La période d'appel à commentaires relative à l'exposé-sondage a pris fin en octobre 2010. La Banque a analysé les répercussions de l'exposé-sondage et ne prévoit pas appliquer cette exemption. Par conséquent, elle est susceptible d'appliquer les exigences relatives à la décomptabilisation selon l'IAS 39 d'une manière rétrospective.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS La Banque estime que le total de l'actif et le total du passif inscrits à l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS augmenteront d'environ 50 milliards de dollars. Elle s'attend aussi à un ajustement des résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS, car des gains ou des pertes déjà comptabilisés à l'égard de certaines opérations de titrisation qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS seront contrepassés. Cette contrepassation de gains ou de pertes aura une incidence sur les fonds propres de première catégorie.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB étudie la possibilité d'apporter aux IFRS des changements sur cette question. Une directive définitive n'est attendue qu'au début de 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>
<p>Consolidation</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, la Banque ne consolide une structure d'accueil (SA) que si elle est exposée à la majorité des pertes prévues de la SA ou si elle a droit à la majorité du rendement résiduel prévu de la SA, ou les deux. En outre, les PCGR du Canada prévoient une exemption pour la consolidation des structures d'accueil désignées «admissibles» (SAA), lorsque certaines conditions sont remplies.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, la consolidation d'entités ad hoc repose sur le fait que la Banque a le contrôle sur une entité ad hoc. En outre, le concept de SAA est inexistant dans les termes des IFRS.</p> <p>Analyse La Banque prévoit donc que, au moment de la transition aux IFRS, elle consolidera certaines entités ad hoc qui, actuellement, ne sont pas consolidées comme SA selon les PCGR du Canada. La consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une hausse des actifs, des passifs et des participations ne donnant pas le contrôle. De plus, il pourrait en découler la contrepassation de gains ou de pertes auparavant comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS lors d'opérations menées avec ces entités. La Banque est en train d'évaluer l'incidence qu'aura sur ses fonds propres réglementaires la consolidation d'entités ad hoc selon les IFRS qui n'étaient pas déjà consolidées. Par ailleurs, la consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une variation des positions d'actifs et de passifs, ce qui pourrait aussi influencer sur les stratégies de couverture de la Banque.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS Des augmentations des participations ne donnant pas le contrôle et des variations des résultats non distribués pourraient être comptabilisées en raison de cette différence.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB étudie la possibilité d'apporter aux IFRS des changements à ce champ d'application. L'un des changements proposés vise la nouvelle définition de la notion de contrôle, qui pourrait influencer encore davantage sur le nombre d'entités que la Banque serait tenue d'intégrer dans ses états financiers consolidés. Une norme définitive n'est prévue que pour la fin de 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
<p>Avantages sociaux futurs</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, il n'y a pas de différence entre la comptabilisation des tranches des avantages acquis et non acquis du coût des modifications de régime, l'amortissement se faisant dans les deux cas sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres du régime. En outre, les PCGR du Canada permettent deux choix de méthode comptable à l'égard des gains et des pertes actuariels. La méthode comptable de la Banque consiste à amortir l'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres actifs, comme il est décrit à la note 24 des états financiers consolidés annuels de la Banque.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, le coût des modifications de régime est comptabilisé immédiatement lorsqu'il se rapporte aux avantages acquis; sinon, il est comptabilisé sur le reste de la période d'acquisition des droits. La méthode de la Banque à l'égard de la comptabilisation des gains et des pertes actuariels selon les PCGR du Canada fait partie des choix de méthodes comptables permis aux termes des IFRS.</p> <p>Analyse Compte tenu de cette différence relative aux coûts des modifications de régime, au moment de la transition aux IFRS, la Banque devra comptabiliser la tranche acquise du coût des modifications de régime au moment où les avantages sont accordés et comptabiliser la charge relative aux avantages non acquis plus rapidement qu'aux termes des PCGR du Canada. La Banque prévoit que la méthode de comptabilisation des gains et des pertes actuariels ne changera pas à la transition aux IFRS.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS Outre l'incidence de l'exemption facultative en vertu de l'IFRS 1 discutée précédemment, la Banque s'attend à ce que son coût des services passés non amorti en date du 1^{er} novembre 2010 ait des répercussions. Cette différence entre les PCGR du Canada et les IFRS devrait donner lieu à une réduction des résultats non distribués, avec un ajustement correspondant au titre de l'actif et du passif.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB étudie la possibilité d'apporter des changements à la comptabilisation des avantages sociaux futurs, changements qui ne sont pas prévus avant le début de 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>
<p>Regroupements d'entreprises</p>	<p>PCGR du Canada Évaluation d'une contrepartie en actions Les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle sont convenues et annoncées les conditions du regroupement d'entreprises.</p> <p>Frais de restructuration Les coûts relatifs au plan d'un acquéreur visant à sortir d'une activité, ou encore à mettre fin à l'emploi ou à relocaliser des employés d'une entreprise sont comptabilisés à titre de passif dans la répartition du prix d'acquisition.</p> <p>Frais connexes à l'acquisition Les frais connexes à l'acquisition (c.-à-d. les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseillers, de juristes, etc.) sont inclus dans la répartition du prix d'acquisition.</p> <p>IFRS Évaluation du prix d'acquisition Les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours à la date de conclusion de l'acquisition.</p> <p>Frais de restructuration Les coûts sont généralement passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.</p> <p>Frais connexes à l'acquisition Les frais sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.</p> <p>Analyse L'IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, fournit des indications sur la comptabilisation et l'évaluation des regroupements d'entreprises qui diffèrent des recommandations données dans les PCGR canadiens actuels. L'IFRS 3 met davantage l'accent sur l'évaluation à la juste valeur d'éléments comme les participations ne donnant pas le contrôle et les contreparties éventuelles.</p> <p>Ces différences auront une incidence sur la répartition du prix d'acquisition, y compris le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé par la Banque.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS (y compris l'incidence de certaines exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1; se reporter à l'incidence estimative indiquée à la rubrique «Première application des IFRS», plus haut)</p>

d) Sommaire des autres différences

Le tableau suivant présente d'autres modifications de méthodes comptables qui auront, selon la Banque, une incidence moindre sur les états financiers consolidés de la Banque et qui exigeront peu de modifications sur le plan des processus.

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	AUTRES DIFFÉRENCES RELATIVES À LA COMPTABILISATION
Provisions et passifs éventuels	Selon les IFRS, une provision est comptabilisée lorsqu'une sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation est plus probable qu'improbable, tandis que, selon les PCGR du Canada, une provision est comptabilisée lorsqu'une sortie de ressources est probable. Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée lorsqu'un contrat devient déficitaire, tandis que les PCGR du Canada n'exigent la comptabilisation d'un tel passif que dans certaines situations. La Banque continue d'examiner l'ensemble des obligations éventuelles afin de déterminer si des provisions additionnelles doivent être constituées.
Paiements fondés sur des actions	Selon les IFRS, le coût des paiements fondés sur des actions est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle un employé rend un service en vue de gagner l'attribution. Cette période correspond généralement à la période d'acquisition des droits et peut commencer avant la date d'attribution. Selon les PCGR du Canada, la Banque ne comptabilise pas de charge avant la date d'attribution.
Dépréciation d'actifs à long terme	Selon les IFRS, un test de dépréciation en une seule étape est effectué pour détecter et évaluer les dépréciations, pour comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur d'utilité ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon les plus élevées des deux valeurs. Selon les PCGR du Canada, une analyse de la dépréciation selon les flux de trésorerie actualisés est réalisée seulement si les flux de trésorerie non actualisés de l'actif sont inférieurs à la valeur comptable de l'actif. Les pertes de valeur déjà comptabilisées doivent être reprises lorsqu'un changement de circonstance indique que la dépréciation s'est résorbée, à l'exception de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. Les reprises de pertes de valeur sont interdites selon les PCGR du Canada.

Par rapport aux PCGR du Canada, les IFRS exigent généralement la présentation d'informations additionnelles. Par conséquent, la Banque s'attend à présenter des informations additionnelles, particulièrement en ce qui a trait aux opérations entre apparentés, aux assurances, aux provisions, aux instruments financiers et aux impôts sur les bénéfices, en plus de l'information transitoire selon les IFRS. En outre, le classement et la présentation de certains postes de l'état de la situation financière et du compte de résultats pourraient différer. La Banque analyse à l'heure actuelle l'incidence globale des modifications apportées au classement et à la présentation sur ses états financiers consolidés.

e) Autres faits nouveaux sur les IFRS

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. Il a déjà été question ci-dessus de plusieurs changements possibles. En outre, l'IASB poursuit de nombreux autres grands projets de normes. Ces normes porteront, entre autres, sur diverses questions, notamment la comptabilisation des impôts sur le résultat, les contrats de location, les provisions et les passifs éventuels, ainsi que sur les informations à fournir relativement à divers sujets.

L'IASB est également en train d'étudier la possibilité d'apporter des changements importants aux normes comptables sur les instruments financiers, entre autres pour ce qui est de la comptabilité de couverture et d'autres sujets touchant les instruments financiers comme la dépréciation d'actifs financiers. Il est probable que ces changements ne seront obligatoires pour la Banque qu'après la transition. Une nouvelle norme portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers a déjà été publiée par l'IASB. Cependant, cette nouvelle norme ne sera pas adoptée par la Banque avant l'exercice 2014, date d'adoption obligatoire.

La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque, et adapte son plan d'application des IFRS en conséquence.

L'exposé des différences présenté dans l'information transitoire ne doit pas être perçu comme étant exhaustif, et d'autres changements peuvent résulter de la transition aux IFRS. En outre, les incidences présentées quant à la transition aux IFRS tiennent compte des hypothèses, estimations et attentes les plus récentes, dont l'évaluation des IFRS qui devraient être applicables au moment de la transition. Il est possible que, par suite de changements de situation comme l'état de l'économie ou des activités, et du fait de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS diffèrent de celles présentées plus haut.

PCGR DES ÉTATS-UNIS

Pour connaître les modifications futures de conventions comptables liées aux PCGR des États-Unis, veuillez vous reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel 2010 de la Banque sur formulaire 40-F déposé auprès de la SEC des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/investor/index.jsp>, et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Contrôles et procédures

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2010. Selon cette appréciation, sous réserve de ce qui est énoncé dans la rubrique «Limitation de l'étendue de la conception» ci-dessous, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces en date du 31 octobre 2010.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis dans le rapport Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après

cette appréciation, sous réserve de ce qui est énoncé dans la rubrique «Limitation de l'étendue de la conception» ci-dessous, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 octobre 2010. L'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière a été vérifiée par les vérificateurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi vérifié les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date. Dans leur rapport, à la page 84 des états financiers consolidés, les vérificateurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2010.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice et du trimestre terminés le 31 octobre 2010, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

LIMITATION DE L'ÉTENDUE DE LA CONCEPTION

La direction a limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) de la Banque pour exclure les contrôles, politiques et procédures de The South Financial Group, Inc., dont les résultats sont inclus dans les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice 2010 depuis la date d'acquisition, le 30 septembre 2010. La limitation de l'étendue est conforme aux lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, qui permettent à un émetteur de limiter la conception des CPCI (dans le cadre des lois canadiennes sur les valeurs mobilières) et des CIIF pour exclure les contrôles, politiques et procédures d'une société acquise moins de 365 jours avant la date de la clôture de la période de présentation de l'information financière visée par l'attestation. The South Financial Group, Inc. représente 1,6 % du total des actifs consolidés et moins de 1 % du bénéfice net consolidé total pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Les renseignements additionnels concernant The South Financial Group, Inc. sont fournis à la rubrique «Événements importants en 2010».